

Décembre 2024

Résultats de l'enquête sur l'impact du frelon à pattes jaunes *Vespa velutina* sur les ruchers de Nouvelle Aquitaine 2024



**Syndicats et Associations apicoles
de Nouvelle-Aquitaine**

Précautions de lecture

Les résultats de cette étude et notamment les données de mortalité des colonies s'appuient sur des valeurs fournies par les apiculteurs de façon uniquement déclarative qui n'ont pas été vérifiées sur le terrain par les organisateurs de l'étude.

La nature de la mortalité des colonies due au frelon est donc laissée à l'appréciation et la compétence de l'apiculteur déclarant. Compte tenu de l'aspect multifactoriel des mortalités, ces résultats sont certainement à pondérer avec d'autres causes de mortalité telles que l'infestation varroa, la présence de substances de nature à détruire des colonies d'abeilles telles que des pesticides, ou simplement des erreurs de l'apiculteur dans ses pratiques apicoles.

Les volumes de captures sont également laissés à l'appréciation et la compétence de l'apiculteur déclarant et n'ont pas été vérifiés sur le terrain par les organisateurs de l'enquête. Les valeurs de cette enquête permettent de donner malgré tout un ordre de grandeur du phénomène. S'agissant du piégeage, la notion de sélectivité des dispositifs et des impacts sur la faune non ciblée ne sont pas inclus dans le périmètre de cette enquête qui se focalise sur l'impact du frelon à pattes jaunes sur les ruchers de Nouvelle Aquitaine et sur les comportements des apiculteurs face à ce phénomène.

Par ailleurs les très nombreux témoignages des observations faites par les apiculteurs de la présence du frelon asiatique autour des ruches, sur les planches d'envol, voire à l'intérieur des ruches permettent d'être confiants sur la fiabilité des tendances déduites des données de l'enquête.

Enfin, certaines questions n'étant pas strictement identiques avec celles de l'enquête 2023, certains résultats ne sont pas comparables avec ceux de la saison précédente.

Contact presse : Les Syndicats représentatifs de chaque département sont à contacter en priorité. Ils sont les plus à même de commenter localement les résultats de cette enquête. Pour des informations d'ordre général concernant l'organisation de l'enquête, contactez le Syndicat Apicole de Gironde – Pierre Verger – contact@sag33.com

Science participative : Dans le prolongement de l'état d'esprit ouvert dans lequel a été réalisée cette enquête, nous tenons à disposition de la communauté scientifique les données brutes anonymisées des résultats de cette enquête.

TABLE DES MATIERES

1.	Démarche méthodologique	3
2.	Représentativité régionale	4
3.	Chiffres clefs des résultats de l'enquête	5
4.	Profils des répondants	6
5.	Perte hivernales 2023-2024	8
6.	Pression du frelon sur les ruchers 2024	9
7.	Les pratiques de piégeage	15
8.	Les dispositifs de protection	17
9.	Détection et destruction des nids	18
10.	Plan de lutte et référent frelon	20
11.	L'action des communes	21
12.	Bilan de l'enquête 2024	22
13.	Focus par département	23

Résultats de l'enquête sur l'impact du frelon asiatique *Vespa velutina* sur les ruchers de Nouvelle Aquitaine 2024

Démarche méthodologique

Le questionnaire de cette enquête a été élaboré de manière collaborative en tenant compte des éléments du plan national frelon, de l'enquête 2023 de la FARNA et de l'enquête 2023 de l'ADANA. Les organisations, associations et syndicats ayant contribué à l'élaboration de ce questionnaire sont listées ci-dessous :

Département	Organisation
16	SCA Société Charentaise d'apiculture
19	Abeille Corrézienne
23	Abeille Creusoise
24	Rucher du Périgord
33	SAG Syndicat Apicole de Gironde
33	SAGA Syndicat des Apiculteurs de Gironde et d'Aquitaine
33	GDSA 33
33	INRAE de Bordeaux, Equipe de Denis Thiery
40	Abeille Landaise
47	Abeille Gasconne
64	Abeille des Gaves et Nives
79	Rucher du Magnerole
79	Abeille du Poitou
79	Abeille des Deux-Sèvres
86	Abeille de la Vienne
86	Maison Abeille & Nature de Châtelleraut
87	SAL Syndicat Apiculteurs du Limousin
Région	FARNA Fédération des Apiculteurs de la Région Nouvelle Aquitaine
Région	ADANA Association de Développement de l'Apiculture Nouvelle Aquitaine

Fig. 1 – Liste des syndicats et associations ayant participé à l'élaboration du questionnaire

Après validation collective, le questionnaire a été informatisé dans l'outil Typeform et envoyé par chaque structure représentative à ses propres adhérents. Le recueil des réponses s'est étalé sur la période du 16 novembre 2024 au 07 décembre 2024.

Les données départementales brutes ont été partagées avec les organisations départementales afin qu'une analyse locale puisse être réalisée. Le présent document est la synthèse des données consolidées à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine.

Le Syndicat Apicole de Gironde, à l'origine de cette initiative collective, tient à remercier chaleureusement tous les responsables des organisations apicoles qui se sont impliqués et indirectement tous leurs adhérentes et adhérents qui ont fourni leurs témoignages en répondant à cette enquête. Ce rapport donne confiance dans la capacité des acteurs de la filière apicole, dans toute sa diversité, à conduire des actions communes à l'échelle d'une région.

2

Représentativité régionale

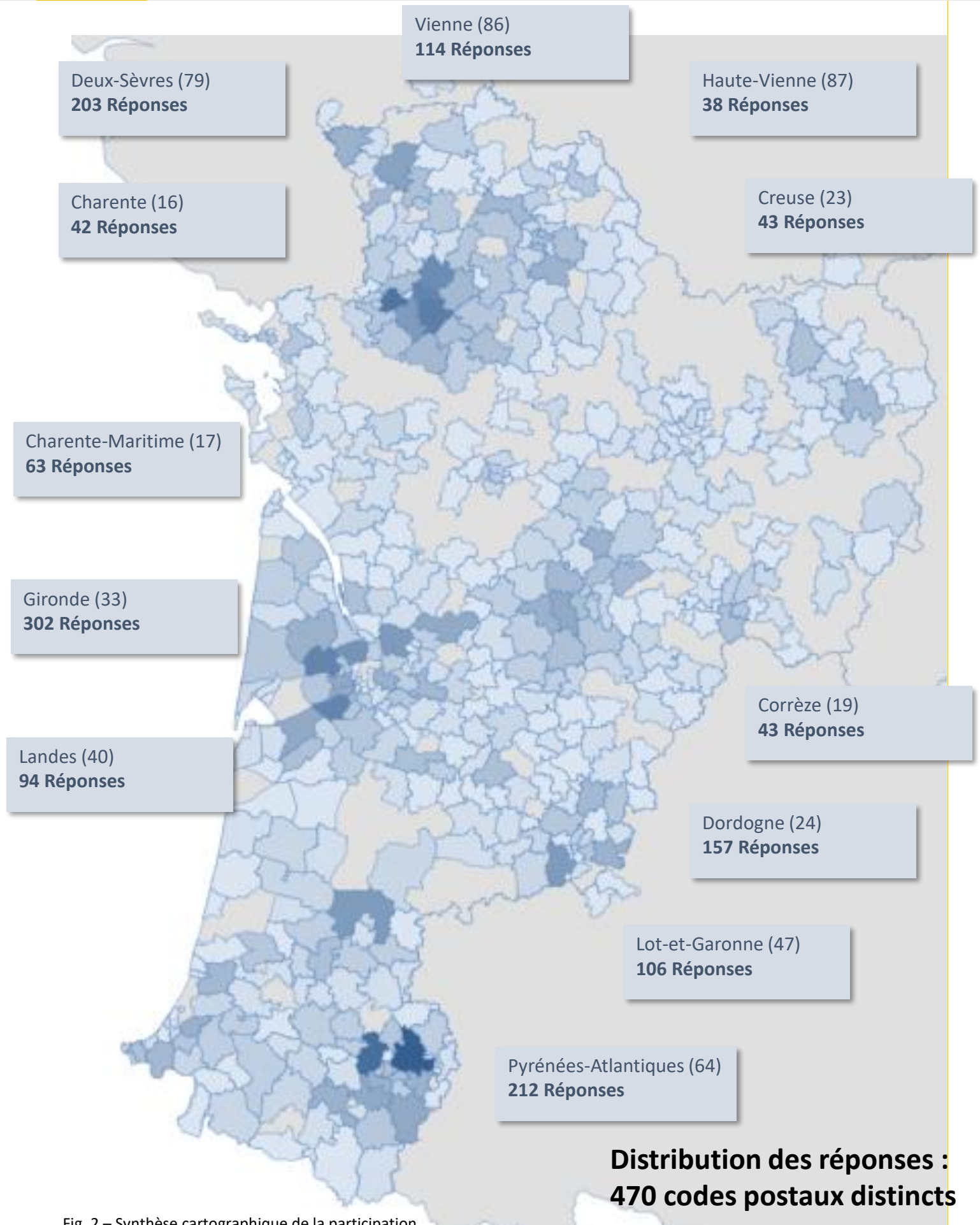


Fig. 2 – Synthèse cartographique de la participation

1417

Apiculteurs participants

1417 Apiculteurs des **12 départements de Nouvelle Aquitaine** se sont mobilisés sous l'impulsion de leurs syndicats et associations apicoles pour témoigner de l'impact du frelon à pattes jaunes sur leurs ruchers en 2024.

73%

Apiculteurs sous pression

73% des apiculteurs de Nouvelle Aquitaine ayant répondu à l'enquête affirment avoir subi une **pression du frelon à pattes jaunes en 2024**. Ce chiffre est en net recul par rapport à 2023 (95%).

53%

Moins forte que 2023

53% des apiculteurs de Nouvelle Aquitaine ayant répondu à l'enquête affirment que la pression subie en **2024 était moins forte que celle de 2023**. Par ailleurs elle est aussi plus disparate.

1,7M

Frelons piégés

Près de 1,7 millions de frelons à patte jaunes déclarés piégés dont **480 000 frelons** piégés au printemps et **1,220 millions** piégés à l'automne par des dispositifs et des attractifs très divers.

524k€

Préjudice évalué

Le montant du préjudice déclaré par **622** des apiculteurs de Nouvelle Aquitaine ayant répondu à l'enquête dépasse nettement le **demi-million d'euros**.

128€

Destruction d'un nid

Le prix moyen de la destruction d'un nid de frelons constaté par **637** des apiculteurs de Nouvelle Aquitaine ayant répondu à l'enquête est de **128 €**.

5,7%

Mortalité automnale

La somme des fourchettes hautes des cheptels déclarés par les répondants à l'étude totalise 50 065 colonies estimées concernées par les répondants de l'étude. 2864 colonies mortes **représentent 5,7% de mortalité automnale** due au frelon asiatique.

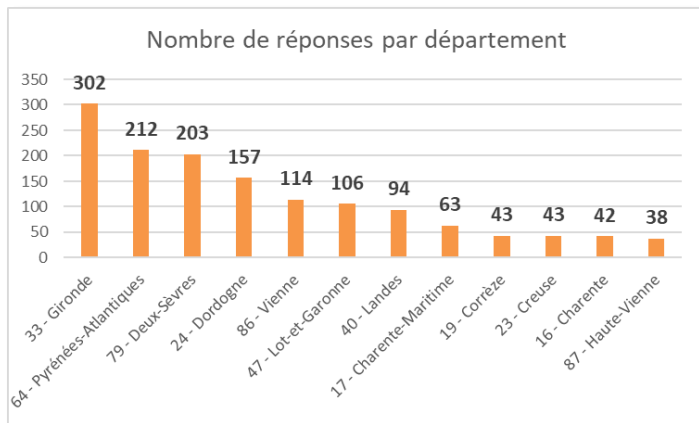


Fig. 3 – Ventilation des réponses par département

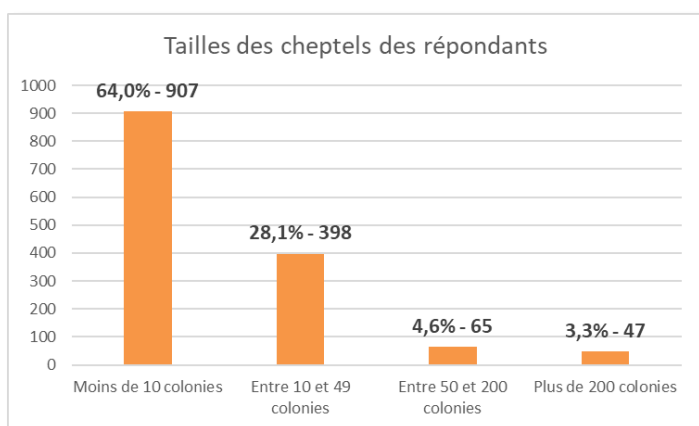


Fig. 4 – Ventilation des cheptels des répondants

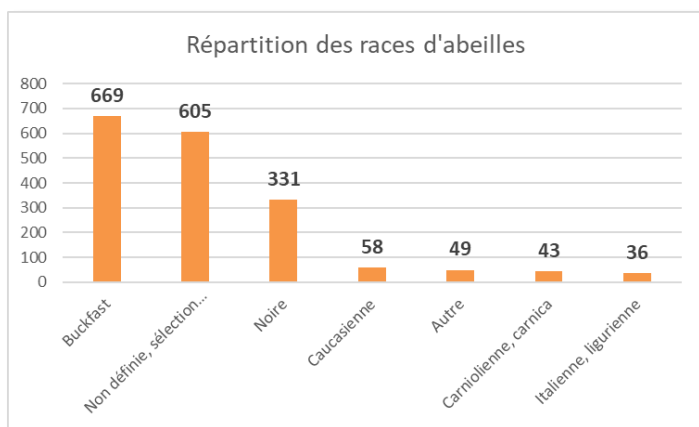


Fig. 5 – Races d'abeilles des répondants

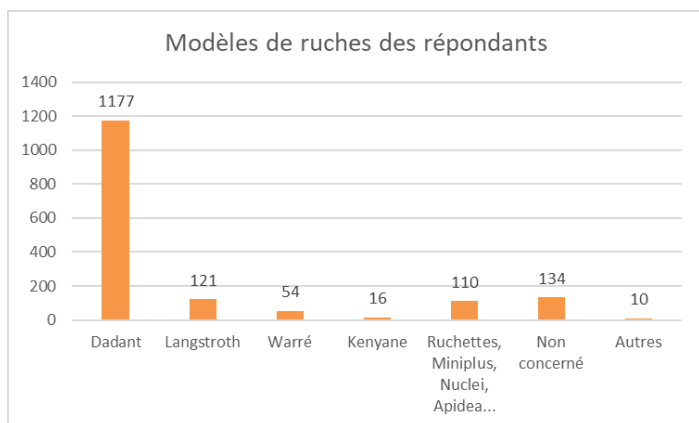


Fig. 6 – Modèles de ruches des répondants

1417

Apiculteurs répondants

1417 apiculteurs des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine ont répondu à cette enquête, ce qui est inédit pour une étude à l'échelle régionale sur ce sujet. Cependant 6 départements ont chacun recueilli moins de 100 réponses, la question de la représentativité départementale des réponses peut donc se poser pour ces 6 départements.

La répartition quant à la taille des cheptels est relativement représentative de la filière apicole nationale :

- **92,1%** d'apiculteurs familiaux et pluriactifs de moins de 50 colonies contre 91,1% à l'échelle nationale,
- **7,9%** d'apiculteurs au-delà de 50 colonies contre 8,9% à l'échelle nationale,
- dont **3,3%** d'apiculteurs professionnels de plus de 200 colonies contre 4,7% à l'échelle nationale.

Les valeurs nationales sont issues des données du rapport miel FranceAgriMer édition novembre 2024

Races d'abeilles

Les races d'abeilles déclarées par les répondants sont majoritairement :

- Buckfast : **37,4 %**
- Non définie, sélection massale : **33,8 %**
- Noire : **18,5 %**

L'enquête 2023 avait montré que la différence des races d'abeilles déclarées n'avait pas d'impact sur la pression ressentie du frelon à pattes jaunes.

Modèles de ruches

Le modèle de ruches le plus employé par les apiculteurs de Nouvelle Aquitaine est à une très large majorité le modèle Dadant.

L'enquête 2023 avait montré qu'il n'y a pas de corrélation entre le modèle de ruche et la pression exercée par le frelon à pattes jaunes.

29% seulement des répondants avaient déjà participé à une enquête frelon en 2023 (Enquête de la FARNA ou enquête de l'ADANA) et l'on constate que les départements dans lesquels ces enquêtes avaient été lancées l'année dernière sont ceux qui enregistrent cette année le plus de résultats, à l'exception des Deux-Sèvres et de la Vienne qui ont su aussi mobiliser leurs adhérents.

		TAILLE DE CHEPTEL				TOTAL
		< 10	10 - 49	50 - 199	> 200	
DEPARTEMENT	16 - Charente	35	5	1	1	42
	17 - Charente-Maritime	27	24	8	4	63
	19 - Corrèze	29	9	2	3	43
	23 - Creuse	21	19	2	1	43
	24 - Dordogne	112	38	1	6	157
	33 - Gironde	208	80	8	6	302
	40 - Landes	40	45	3	6	94
	47 - Lot-et-Garonne	54	40	7	5	106
	64 - Pyrénées-Atlantiques	131	58	14	9	212
	79 - Deux-Sèvres	152	43	6	2	203
	86 - Vienne	74	27	9	4	114
	87 - Haute-Vienne	24	10	4		38
TOTAL		907	398	65	47	1417

Fig. 7 – Ventilation des répondants par tailles de cheptel et par départements

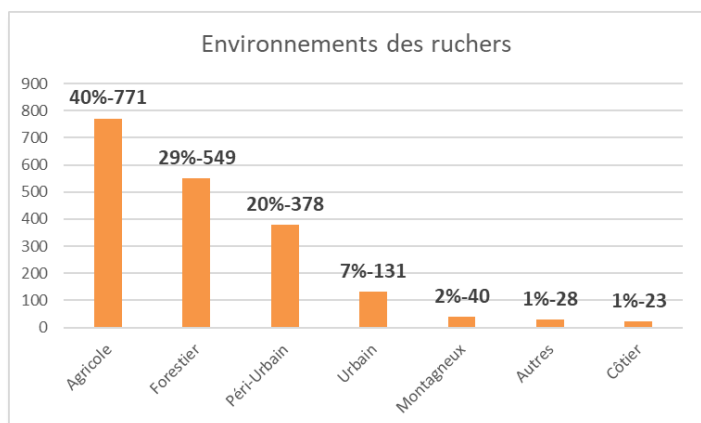


Fig. 8 – Environnements des ruchers des répondants

Environnements des ruchers

Les ruchers des répondants sont installés majoritairement dans des environnements :

- Agricole : **39,6 %**
- Forestier : **28,2 %**
- Péri-urbain : **19,4 %**

Cette répartition est fidèle aux paysages majoritairement forestiers et agricoles de la Nouvelle Aquitaine.

D'un point de vue général, nous pouvons affirmer que les apiculteurs répondants à cette enquête sont tout à fait représentatifs de la filière apicole nationale, et d'un nombre suffisamment significatif pour que les résultats puissent être analysés du point de vue régional.

Nous attirons simplement l'attention sur les 4 départements de la Charente, de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute Vienne qui n'ont pas recueilli un nombre significatif de réponses (inférieur à 50 réponses). Ces résultats viennent sans conteste consolider la vue régionale, mais les analyses départementales qui en seront faites seront certainement à mettre au regard de la tendance régionale.

Pression du frelon à pattes jaunes 2023

Il a été demandé aux répondants d'exprimer les impacts sur les colonies en fin de saison :

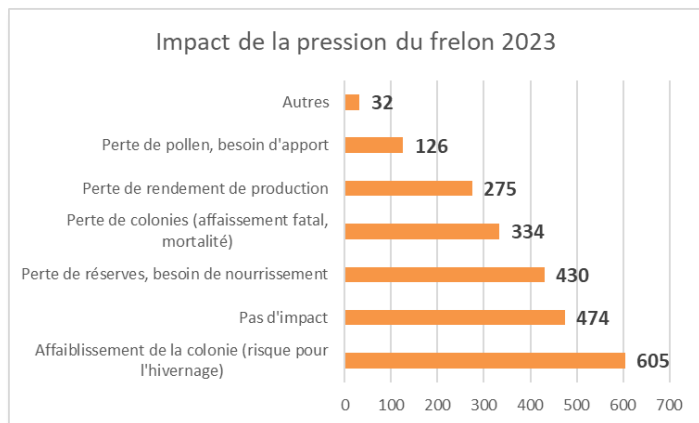


Fig. 9 – Citations des impacts de la pression 2023

Les impacts principaux exprimés liés à la pression du frelon asiatique en 2023 sont :

- l'affaiblissement des colonies, (**27%** des citations).
- suivi de la perte de réserve occasionnant un besoin de nourrissage, (**19%**).
- puis la perte de colonies en troisième position (**15%**).

21% des citations indiquent ne pas avoir eu d'impact de mortalité à la pression subie en 2023.

Mortalité hivernale 2023

Il est demandé aux répondants de s'exprimer sur les pertes constatées en sortie d'hivernage 2023-2024 et d'en exprimer les causes présumées :

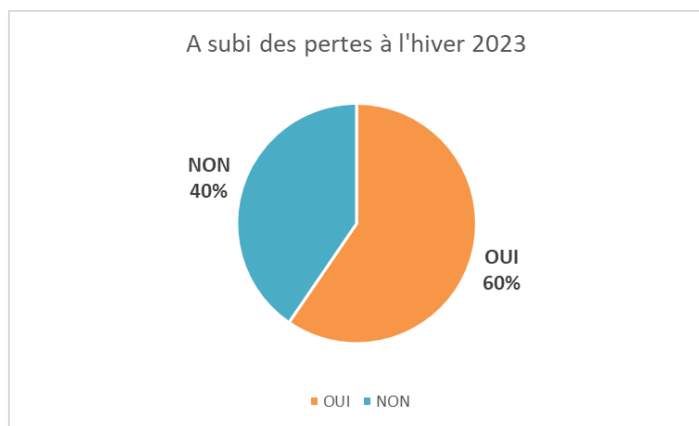


Fig. 10 – Répondants ayant subi des pertes hivernales 2023

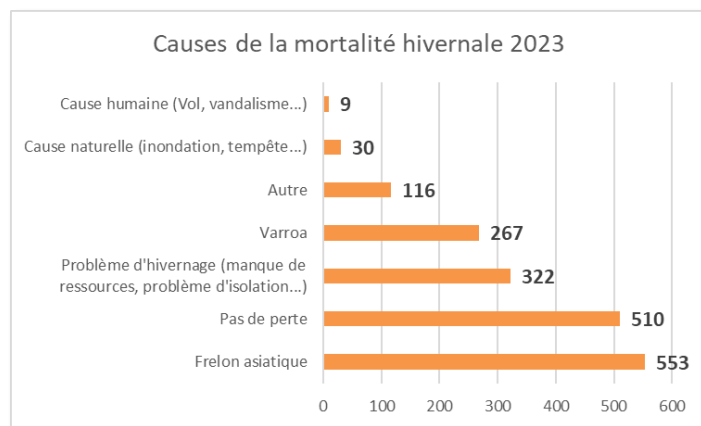


Fig. 11 – Citations des causes des pertes hivernales 2023

60% des répondants expriment avoir subi des pertes hivernales et la cause principale exprimée de cette mortalité hivernale est le frelon asiatique (**31%** des causes exprimées), suivie des problèmes d'hivernage (**18%** des causes exprimées), puis du Varroa (**15%** des causes exprimées) en troisième position.

Le positionnement du frelon asiatique comme cause principale des pertes hivernales est conforme aux résultats de l'Enquête Nationale de Mortalité Hivernale des colonies d'Abeilles ENMHA 2023-2024. Dans le rapport Nouvelle Aquitaine du 02/10/2024, le frelon arrive également en tête des causes de pertes hivernales avec un total de **32%** tout à fait comparable.

Les causes exprimées sous la valeur « Autres » concernent : la jeunesse dans la pratique, des problèmes de fécondation de la reine, des problèmes liés à l'âge de la reine, des essaimage tardifs, des phénomènes de désertion de la ruche et des soupçons d'empoisonnement.

73%

des apiculteurs répondants déclarent avoir subi une pression du frelon à pattes jaunes sur la saison 2024

Ce chiffre est en baisse par rapport aux 95% des ruchers déclarés sous pression du frelon asiatique en 2023. La pression de la saison 2024 semble dans l'ensemble avoir été moins dense que celle de 2023.

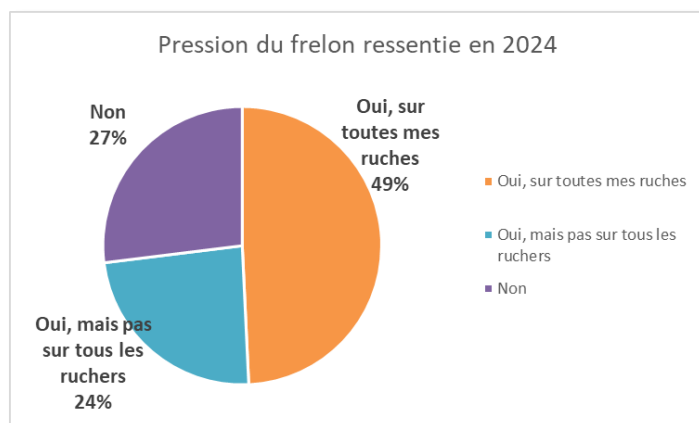


Fig. 12 – Pression ressentie du frelon asiatique en 2024

49%

des apiculteurs répondants affirment que la pression s'est manifestée sur toutes les ruches.

24% indiquent que la pression ne concernait pas tous les ruchers, confirmant ainsi la perception en 2024 d'une pression moins homogène que celle ressentie en 2023.

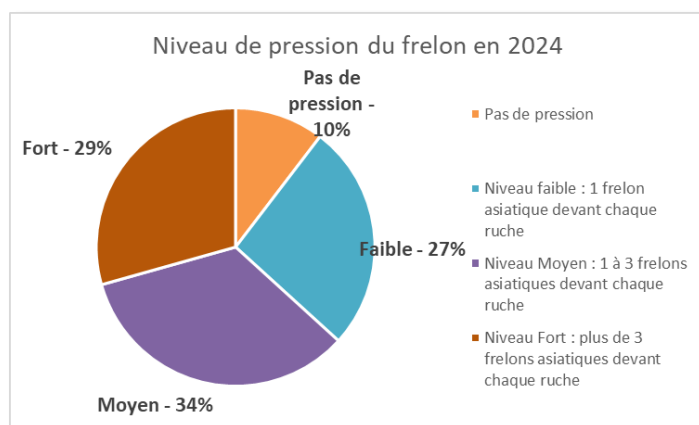


Fig. 13 – Gradation du niveau de pression ressentie en 2024

29%

des apiculteurs répondants déclarent une présence de plus de 3 frelons devant les ruches indiquant un niveau fort de prédation.

La quantification du nombre de frelons devant chaque ruche permet de mieux quantifier la pression vécue par les colonies.

53%

des apiculteurs répondants affirment que la pression subie en 2024 était moins forte que celle de 2023 et 17% la jugent plus forte.

Cette situation est beaucoup plus contrastée que 2023 qui avait montré un raz de marée très généralisé.

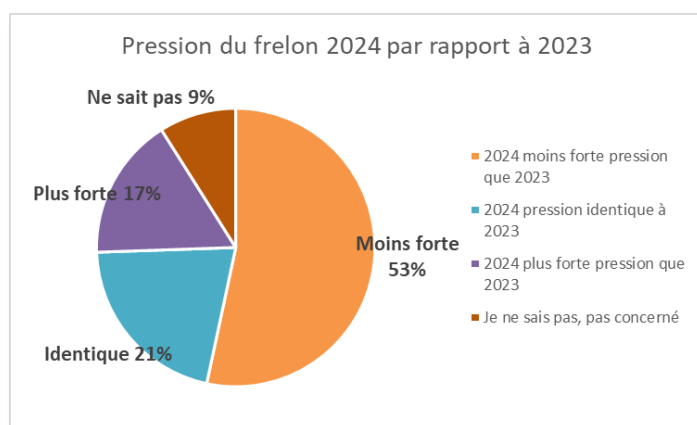


Fig. 14 – Comparatif de la pression 2024 par rapport à 2023

Pression du frelon asiatique ressentie en 2024					
	Non	Oui, partielle	Oui, totale	Total des Oui	TOTAL
16 - Charente	10 (24%)	7 (17%)	25 (60%)	32 (76%)	42
17 - Charente-Maritime	24 (38%)	18 (29%)	21 (33%)	39 (62%)	63
19 - Corrèze	14 (33%)	11 (26%)	18 (42%)	29 (67%)	43
23 - Creuse	9 (21%)	14 (33%)	20 (47%)	34 (79%)	43
24 - Dordogne	34 (22%)	30 (19%)	93 (59%)	123 (78%)	157
33 - Gironde	44 (15%)	68 (23%)	190 (63%)	258 (85%)	302
40 - Landes	24 (26%)	36 (38%)	34 (36%)	70 (74%)	94
47 - Lot-et-Garonne	19 (18%)	24 (23%)	63 (59%)	87 (82%)	106
64 - Pyrénées-Atlantiques	36 (17%)	52 (25%)	124 (58%)	176 (83%)	212
79 - Deux-Sèvres	107 (53%)	40 (20%)	56 (28%)	96 (47%)	203
86 - Vienne	46 (40%)	27 (24%)	41 (36%)	68 (60%)	114
87 - Haute-Vienne	15 (39%)	10 (26%)	13 (34%)	23 (61%)	38
TOTAL	382	337	698	1035 (73%)	1417

Fig. 15 – Détail de la pression du frelon ressentie en 2024 par département

Pression du frelon asiatique ressentie en 2024					
	Non	Oui, partielle	Oui, totale	Total des Oui	TOTAL
Moins de 10 colonies	249 (27%)	141 (16%)	517 (57%)	658 (73%)	907
Entre 10 et 49 colonies	104 (26%)	131 (33%)	163 (41%)	294 (72%)	398
Entre 50 et 200 colonies	18 (28%)	34 (52%)	13 (20%)	47 (72%)	65
Plus de 200 colonies	11 (23%)	31 (66%)	5 (11%)	36 (77%)	47
TOTAL	382	337	698	1035 (73%)	1417

Fig. 16 – Détail de la pression du frelon ressentie en 2024 par taille de cheptel

À la question posée « Avez-vous subi une pression du frelon asiatique sur la saison 2024 (Arrêt de butinage et/ou plusieurs frelons par ruche) », la réponse est oui à **73%** des apiculteurs répondants. Cette valeur est à mettre au regard des **95% exprimés en 2023**. De plus, cette valeur est encore nuancée car parmi ces 73%, **49%** affirment qu'ils ont subi une pression sur toutes les ruches et **24%** disent que la pression ne s'est pas ressentie sur tous les ruchers.

La pression exercée par le frelon asiatique sur les ruchers de Nouvelle Aquitaine en 2024 exprimée par les répondants est donc moins forte que celle de 2023 et moins homogène sur les différents ruchers.

On constate cependant que cette pression est relativement comparable entre les différents départements à l'exception des Deux-Sèvres qui indique à **53%** ne pas avoir subi de pression du frelon asiatique.

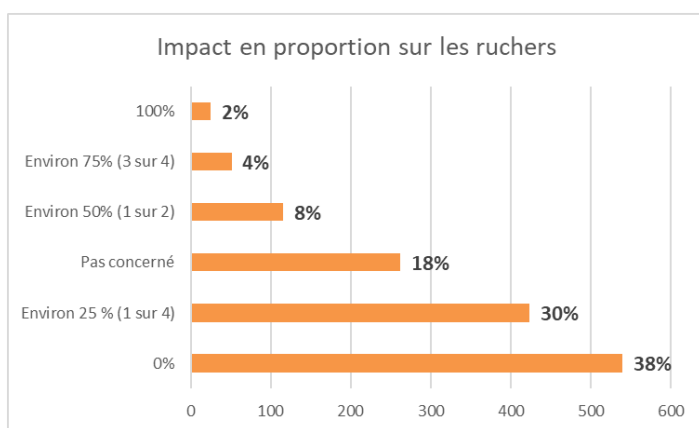


Fig. 17 – Proportion de mortalité automnale par rucher

La figure 17 montre que l'impact nombre de colonies perdues sur les ruchers est très disparate. Seuls **2%** indiquent des pertes de 100% des ruches d'un rucher, et jusqu'à **30%** expriment un taux de 25% de perte sur leur rucher le plus touché.

38% indiquent aucune perte sur le rucher malgré la pression. Cette proportion importante explique la différence entre le nombre faible de colonies déclarées mortes face au fort résultat de 73% de pression ressentie.

La pression a bel et bien été ressentie en 2024 sur les ruchers, mais a été moins destructrice de colonies qu'en 2023.

Pics d'arrivée et de pression du frelon sur les ruchers de Nouvelle Aquitaine 2024

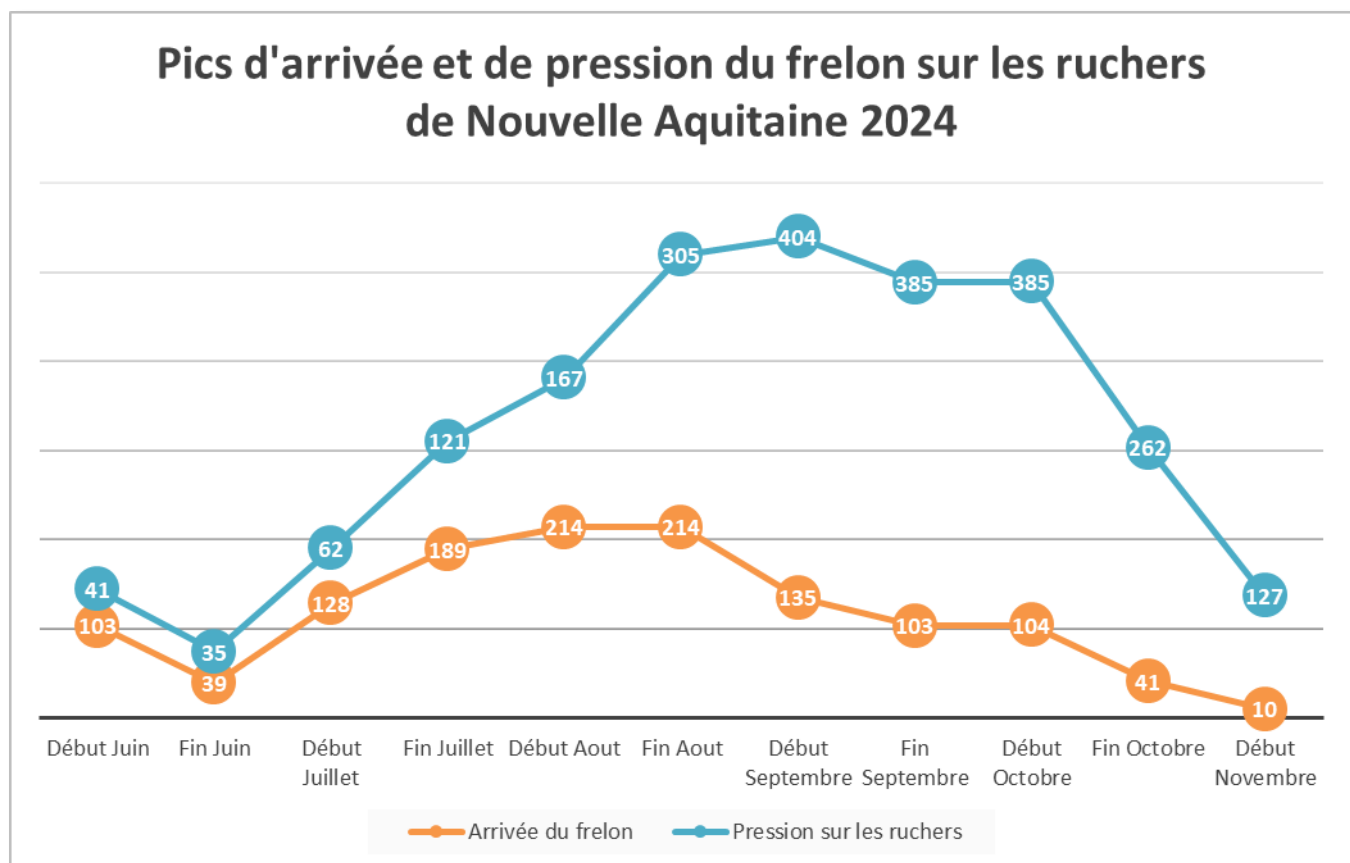


Fig. 18 – Citations des périodes d'arrivée et de pression du frelon sur les ruchers de Nouvelle Aquitaine en 2024

La figure 18 illustre le nombre de citations déclarées par les répondants concernant le mois auquel ils ont vu arriver le frelon, et les mois qui constituent la période de pic de pression sur les ruchers.

La courbe de **l'arrivée du frelon** montre plusieurs phénomènes :

- **Une première vague** de frelons asiatiques est arrivée très tôt sur les ruchers, certainement après un hiver clément et un tout début de printemps tout aussi clément, ce qui explique le pic visible dès le début du mois de juin.
- Au printemps les conditions météorologiques dégradées (pluie abondante, vent, températures anormalement basses) ont ralenti l'arrivée du frelon, marquant le pas fin juin.
- Début juillet **une seconde vague** de frelons asiatiques est apparue avec une arrivée graduelle sur la région jusqu'à fin août, pour ensuite décroître.
- **La densité la plus importante de l'arrivée du frelon est constatée sur la période entre fin juillet et fin Aout.**

La courbe de **pression** montre quant à elle une belle forme en cloche. À l'exception du pic de début juin, **la densité la plus importante de la pression du frelon sur les ruchers se situe entre fin août et début octobre.**

On constate que la pression chute très nettement à partir de fin octobre contrairement à la saison 2023 durant laquelle la pression avait été signalée tard dans la saison.

Cependant, ce graphique à l'échelle de la région a une maille trop large pour constater les disparités des résultats de chaque département. Les graphiques suivants déclinent cette vision pour chaque département.

Il est ainsi intéressant de constater une certaine progression géographique de l'arrivée et de la période de pression du frelon.

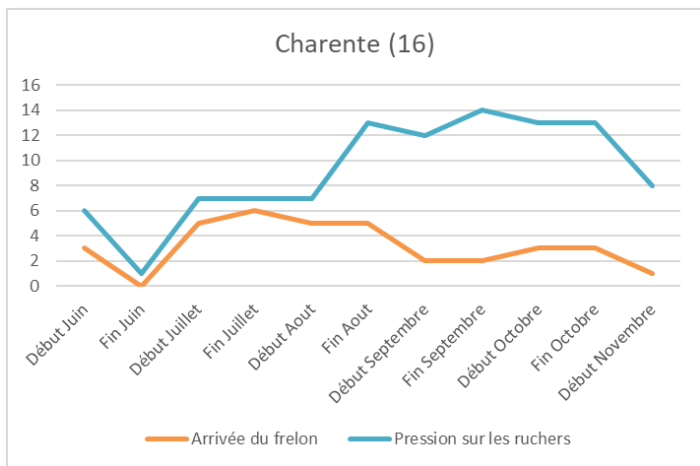


Fig. 19 – Arrivée et pression du frelon en Charente

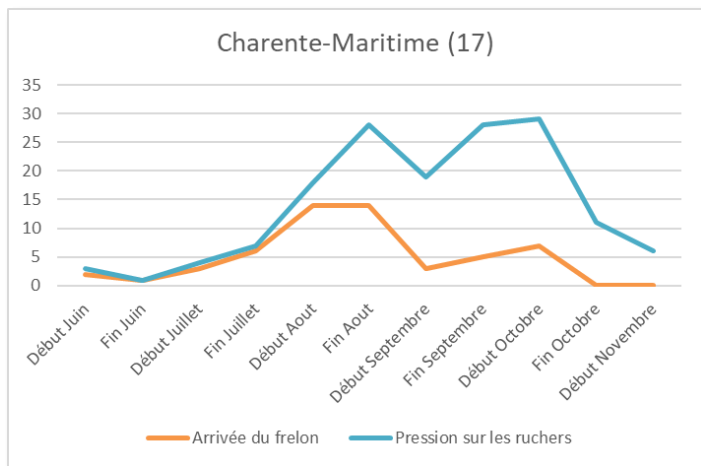


Fig. 20 – Arrivée et pression du frelon en Charente-Maritime

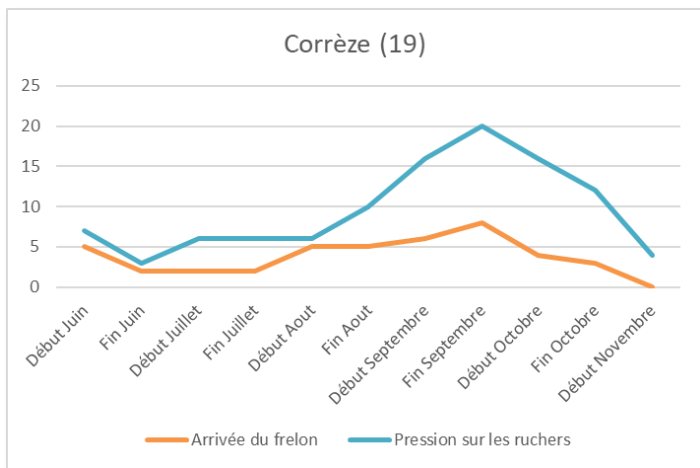


Fig. 21 – Arrivée et pression du frelon en Corrèze

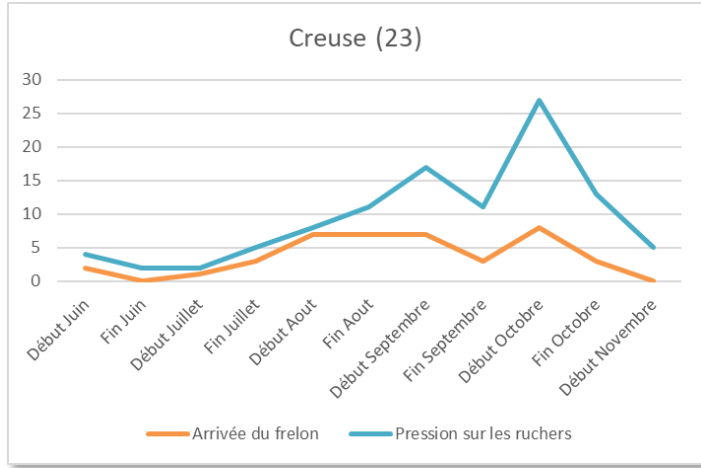


Fig. 22 – Arrivée et pression du frelon dans la Creuse

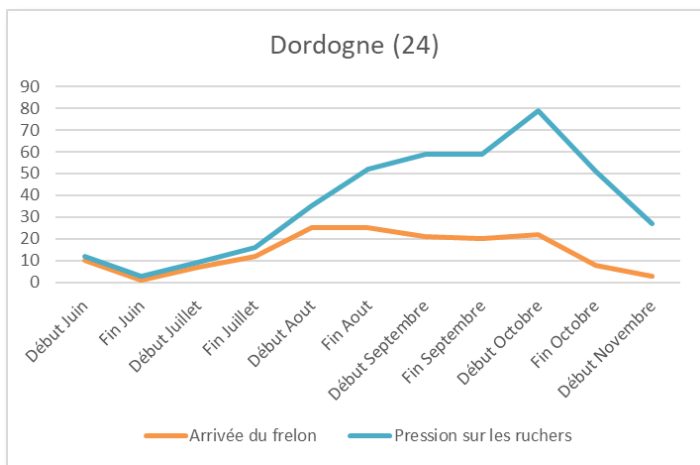


Fig. 23 – Arrivée et pression du frelon en Dordogne

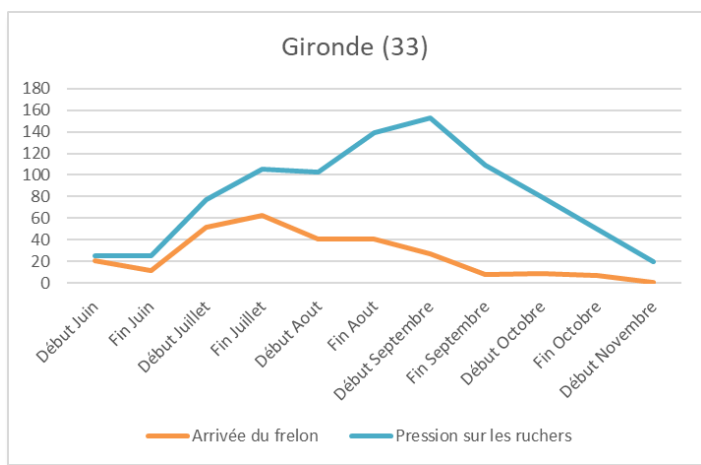


Fig. 24 – Arrivée et pression du frelon en Gironde

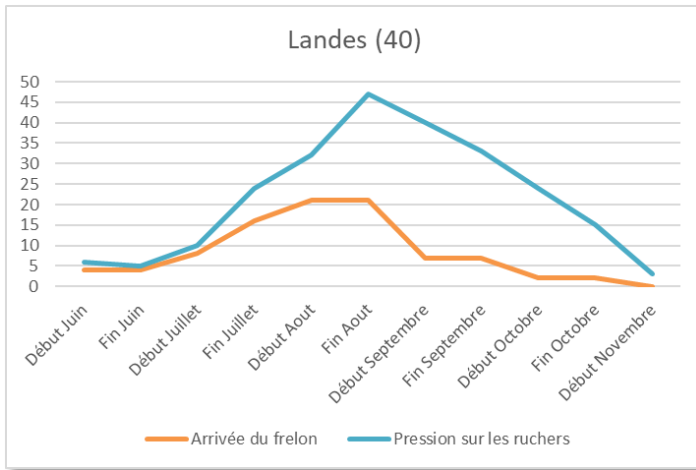


Fig. 25 – Arrivée et pression du frelon dans les Landes

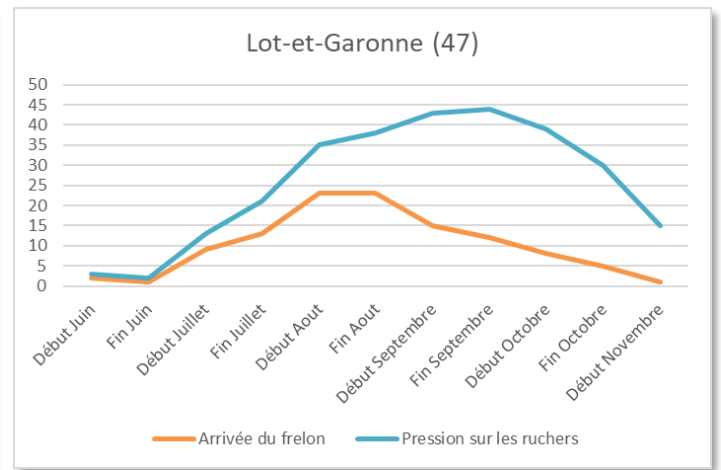


Fig. 26 – Arrivée et pression du frelon en Lot-et-Garonne

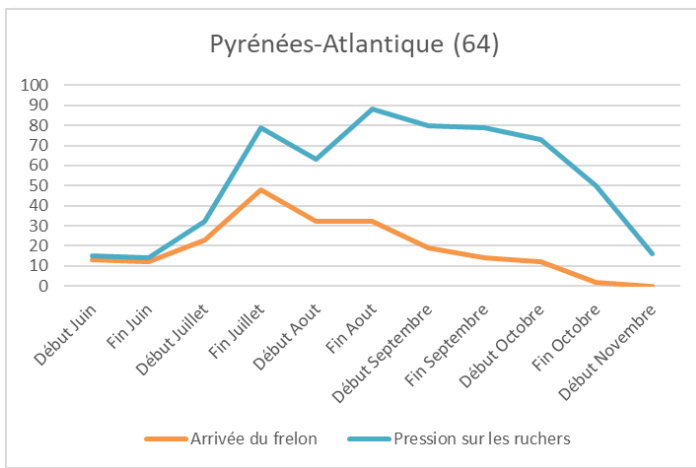


Fig. 27 – Arrivée et pression du frelon dans les Pyrénées-Atlantiques

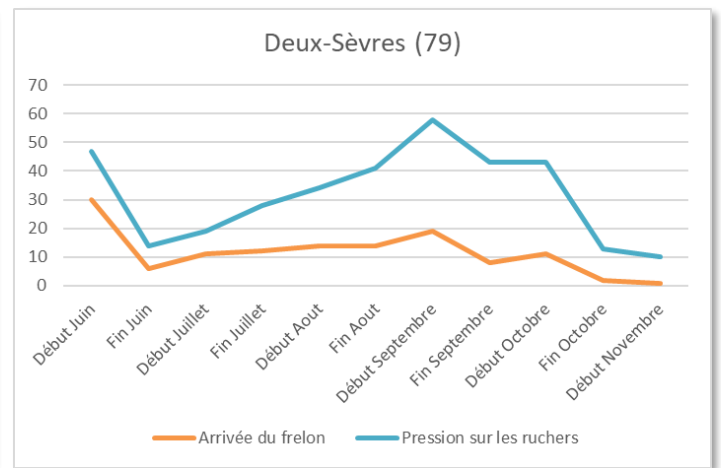


Fig. 28 – Arrivée et pression du frelon dans les Deux-Sèvres

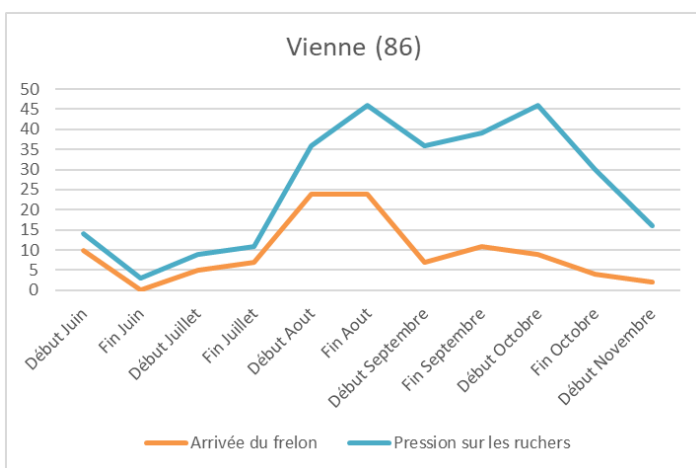


Fig. 29 – Arrivée et pression du frelon dans la Vienne

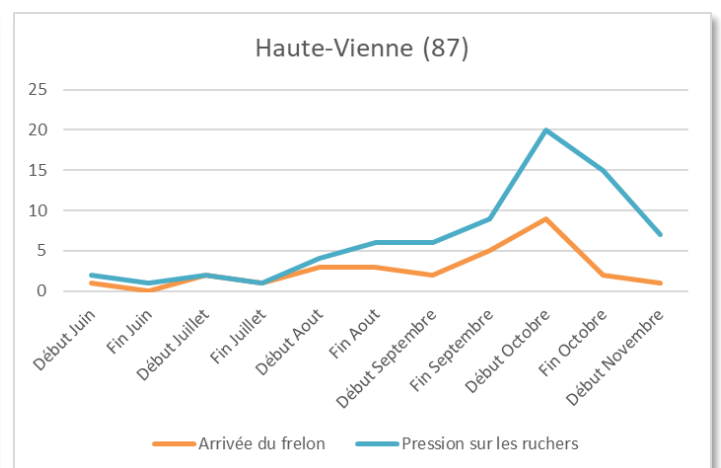


Fig. 30 – Arrivée et pression du frelon dans la Haute Vienne

En prenant l'hypothèse du nombre maximum de ruches de chaque tranche de cheptel (10, 49, 200, 200), nous pouvons calculer que les apiculteurs qui ont répondu à cette enquête représentent un nombre théorique de **50 065 ruches**. Cette hypothèse de calcul, identique à l'année dernière, nous servira de base comparative pour l'estimation des pertes relatives liées au frelon asiatique.

	Nb colonies déclarées perdues	Impact économique estimé	Cheptels répondants	% Pertes frelon
16 - Charente	55	6 170 €	960	5,7%
17 - Charente-Maritime	269	62 228 €	3 819	7,0%
19 - Corrèze	48	8 300 €	1 702	2,8%
23 - Creuse	51	9 790 €	1 720	3,0%
24 - Dordogne	319	44 907 €	4 270	7,5%
33 - Gironde	567	105 292 €	8 592	6,6%
40 - Landes	292	77 943 €	4 365	6,7%
47 - Lot-et-Garonne	330	54 520 €	4 846	6,8%
64 - Pyrénées-Atlantiques	571	100 316 €	8 621	6,6%
79 - Deux-Sèvres	179	20 235 €	5 075	3,5%
86 - Vienne	132	22 015 €	4 589	2,9%
87 - Haute-Vienne	51	12 794 €	1 506	3,4%
TOTAL	2864	524 510 €	50 065	5,7%

Fig. 31 – Détail des pertes économiques et en nombre de colonies par département

	Nb colonies déclarées perdues	Impact économique estimé	Cheptels répondants	% Pertes frelon
Moins de 10 colonies	774	122 183 €	8 163	9,5%
Entre 10 et 49 colonies	949	158 317 €	19 502	4,9%
Entre 50 et 200 colonies	484	93 800 €	13 000	3,7%
Plus de 200 colonies	657	150 210 €	9 400	7,0%
TOTAL	2864	524 510 €	50 065	5,7%

Fig. 32 – Détail des pertes économiques et en nombre de colonies par taille de cheptel

Les pertes déclarées directement liées au frelon asiatique représentent **5,7%** du cheptel global des répondants. Ce chiffre est à mettre au regard des **13%** déclarés en 2023. La mortalité directe liée au frelon asiatique a donc diminué de plus de la moitié entre 2023 et 2024. Et même si les résultats par département oscillent **entre 2,8% et 7,5%**, cette mortalité a diminué sur tous les départements de Nouvelle Aquitaine par rapport à 2023. **On constate dans le détail des résultats que ces pertes touchent tous les départements et toutes les tailles de cheptel.**

Le préjudice financier quant à lui est estimé à plus de **524 k euros** déclaré par 622 apiculteurs parmi les répondants. Nous n'avons pas de base comparative avec 2023 puisque la méthode d'évaluation n'est pas identique. **Ce préjudice financier touche tous les départements et toutes les tailles de cheptel.**

La figure 33 montre que les répondants ne font pas de lien clair (Oui à seulement **9%**) entre la présence de varroa qui pourrait affaiblir la colonie et la prédation du frelon asiatique. Le nombre significatif de réponses « Je ne sais pas » démontre aussi le manque d'indicateurs pour pouvoir se prononcer. Des commentaires vont dans le sens d'une prédation de préférence sur les ruches affaiblies, mais ces réponses ne permettent pas d'en tirer une conclusion. Sujet à approfondir lors d'une prochaine enquête.

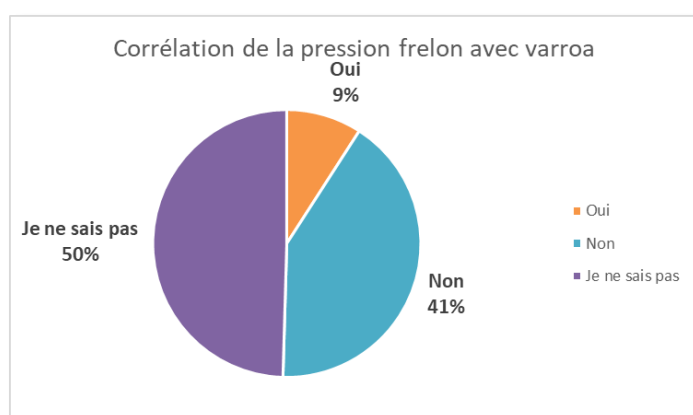


Fig. 33 – Corrélation entre varroa et frelons

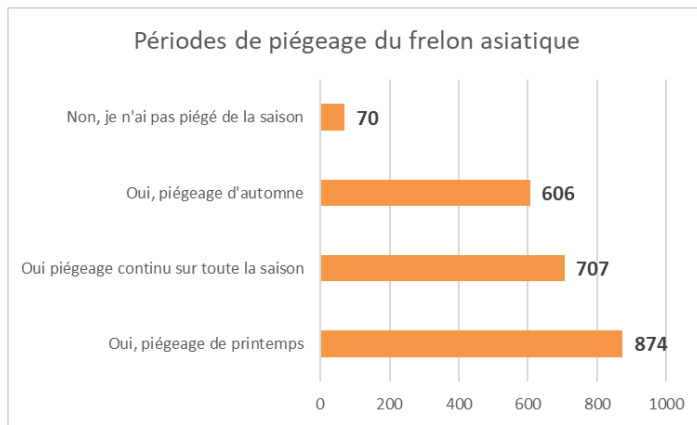


Fig. 34 – Périodes de piégeage du frelon asiatique

L'action de piégeage du frelon asiatique semble désormais rentrée dans les pratiques courantes, bien que **4,9%** des répondants indiquent ne pas avoir piégé du tout de la saison.

De nombreux commentaires plébiscitent le piégeage de printemps comme étant la clef d'une lutte efficace.

Le piégeage d'automne, qui était encore peu pratiqué il y a quelques années, est désormais presque aussi important que le piégeage de printemps.

27% des citations des répondants indiquent piéger tout au long de la saison.

S'agissant du panel des techniques de piégeage, on ne note quasiment aucune différence dans les dispositifs utilisés pour le piégeage de printemps et le piégeage d'automne.

Dans le palmarès des dispositifs de piégeage utilisés, le « piège bouteille » reste utilisé à une très large majorité avec **50%** des citations dont **27%** pour le piège bouteille fabriqué maison et **23%** pour le piège bouteille de type Tap trap.

Même si comme annoncé dans les précautions de lecture, il ne s'agit pas du sujet de l'enquête, nous attirons l'attention sur le manque de sélectivité de ce type de pièges qui peut poser problème notamment au printemps. Cela peut également interroger les communes qui hésitent à se lancer dans le dispositif et servir de prétexte à ne pas faire.

Comme l'indiquent les très nombreux choix de réponses à cette question ainsi que les multiples commentaires laissés, de nombreux modèles de pièges existent. Aucun d'entre eux n'est actuellement strictement sélectif, mais certains comme le piège bouteille ne sont clairement pas sélectifs du tout.

Dans les réponses « Autres » sont cités d'autres dispositifs type : Aspectek, Easytrap, clic-innov64, Vespavex, des sceaux, pièges collants...

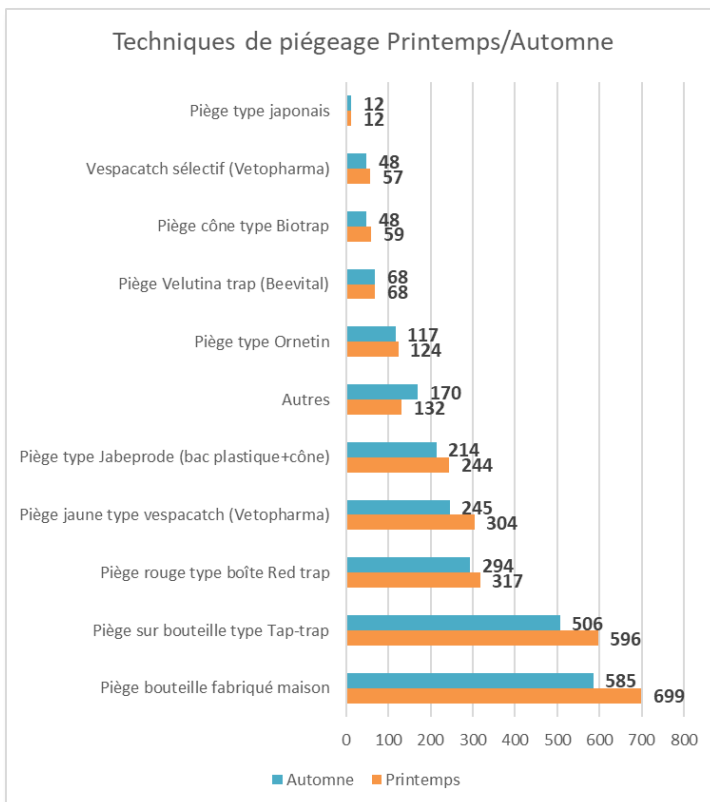


Fig. 35 – Techniques de piégeage du frelon asiatique

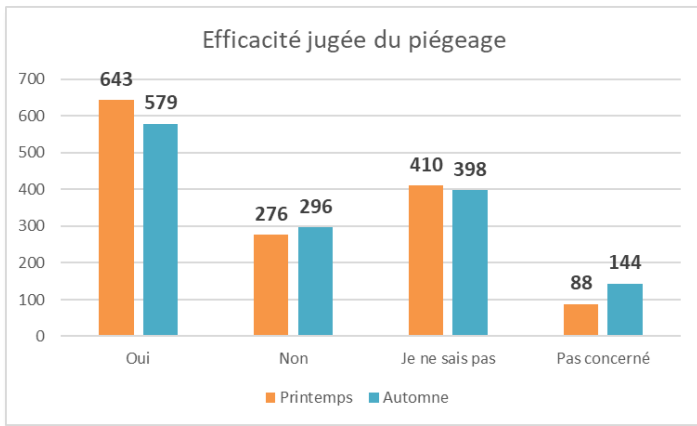


Fig. 36 – Efficacité jugée du piégeage du frelon asiatique

		FRELONS A PATTES JAUNES PIEGES	
		Printemps 2024	Automne 2024
DEPARTEMENT	16 - Charente	10 135	22 290
	17 - Charente-Maritime	18 253	128 677
	19 - Corrèze	5 826	9 331
	23 - Creuse	2 980	3 535
	24 - Dordogne	50 460	120 449
	33 - Gironde	154 766	411 092
	40 - Landes	48 938	162 065
	47 - Lot-et-Garonne	54 886	101 133
	64 - Pyrénées-Atlantiques	96 964	194 290
	79 - Deux-Sèvres	16 405	32 001
86 - Vienne	16 437	31 257	
87 - Haute-Vienne	2 511	4 417	
TOTAL		478 561	1 220 537

Fig. 37 – Volume de frelons asiatiques piégés par département

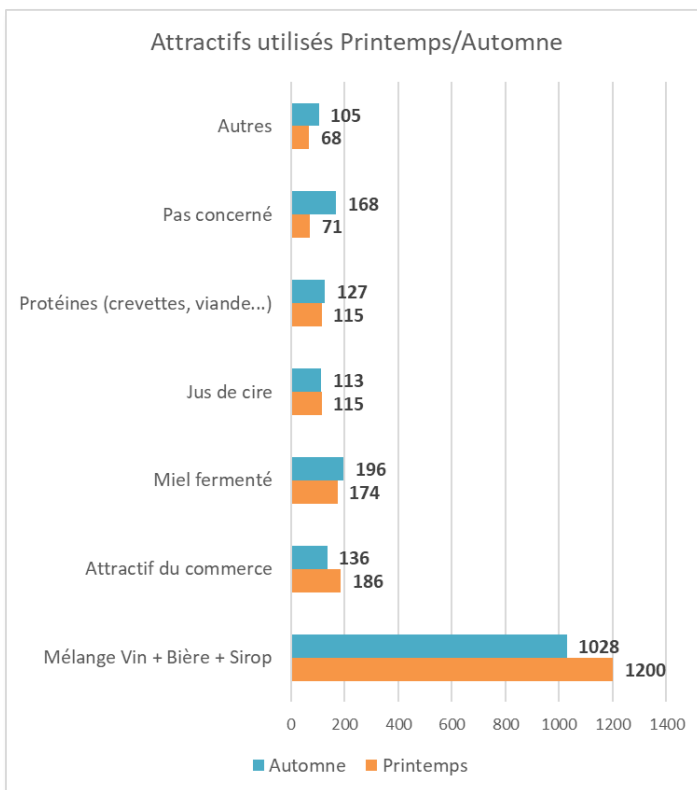


Fig. 38 – Attractifs utilisés pour le piégeage du frelon asiatique

L'action de piégeage est majoritairement jugée efficace par les répondants, certainement en lien avec le ressenti de pression en baisse cette année par rapport à 2023.

Les déclarations de captures faites par apiculteurs répondants indiquent un total de près d'**1,7 millions** de frelons piégés.

Ce chiffre peut paraître impressionnant, mais si l'on compte une moyenne de 2000 individus par nid, cela ne représente que **l'équivalent de 850 nids**, ce qui est dérisoire à l'échelle de l'étendue d'une région telle que la Nouvelle Aquitaine qui compte 4305 communes. Or les témoignages sont nombreux des destructeurs de nids de frelon (perchistes du GDSA, désinsectiseurs, apiculteurs) qui affirment détruire plusieurs nids par commune.

Par ailleurs, le décompte des frelons piégés montre un volume entre 2 à 3 fois plus important en automne qu'au printemps sur tous les départements. En effet, le piégeage de printemps se focalise sur le piégeage des fondatrices, là où le piégeage d'automne cible les ouvrières puis les gynes, futures fondatrices.

Les attractifs déclarés dans le piégeage sont relativement similaires à ceux de l'année précédente avec en écrasante majorité du fameux mélange « Vin + Bière + sirop ». Là encore on ne note aucune différence significative dans les attractifs utilisés au printemps et à l'automne.

Les réponses données dans la catégorie « Autres » donnent plus l'image d'un apéritif géant : sirop, bière brune, sirop de cassis, liqueur de cassis, crème de cassis, jus d'orange, jus de pomme, coca, cidre, panaché, limonade, grenadine...

Plus sérieusement, le frelon est cité à plusieurs reprises comme attractif du frelon. Ainsi il est question d'amorcer le piège avec des premiers frelons afin d'attirer les autres frelons.

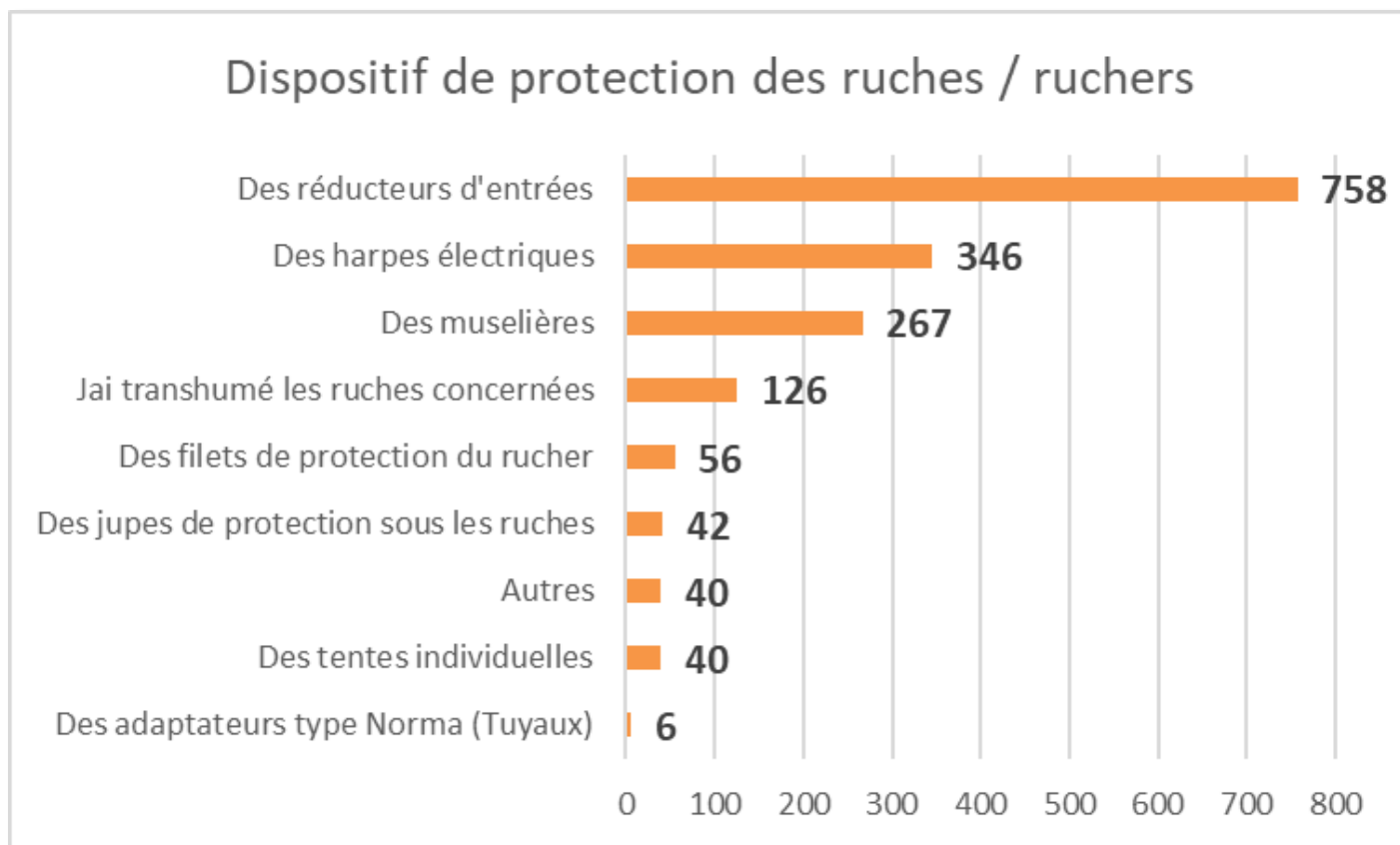


Fig. 39 – Dispositifs de protection des ruches et ruchers

Les réducteurs d'entrée sont nettement majoritaires dans les dispositifs de protection utilisés à **45,1%** des citations, bien que de nombreux commentaires indiquent (comme l'année dernière) le constat d'une diminution de la taille des frelons qui leur permet de déjouer ces réducteurs d'entrée.

Les harpes électriques arrivent en deuxième position des citations avec **20,6%** des dispositifs utilisés. Les harpes électriques avaient été plébiscitées lors de l'enquête 2023, notamment en Gironde, dans les Landes et le Lot-et-Garonne. Ce chiffre semble en recul par rapport à 2023 (27%), mais il est à observer plus précisément dans ces trois départements.

Dans la réponse « Autres », les apiculteurs répondants ont également exprimé des solutions complémentaires :

- De la végétation devant l'entrée des ruches : arrêt de tonte, herbes hautes, branchages, arbrisseaux.
- La présence humaine, muni de raquettes manuelles ou électriques ou d'épuisettes. Technique évidemment très chronophage.
- L'allongement des planches d'envol
- L'utilisation de produits insecticides par la méthode du cheval de Troie

Les muselières sont en troisième position des dispositifs utilisés, et la transhumance des colonies en quatrième position certainement jugée efficace du fait de la disparité constaté de la pression du frelon sur les ruchers.

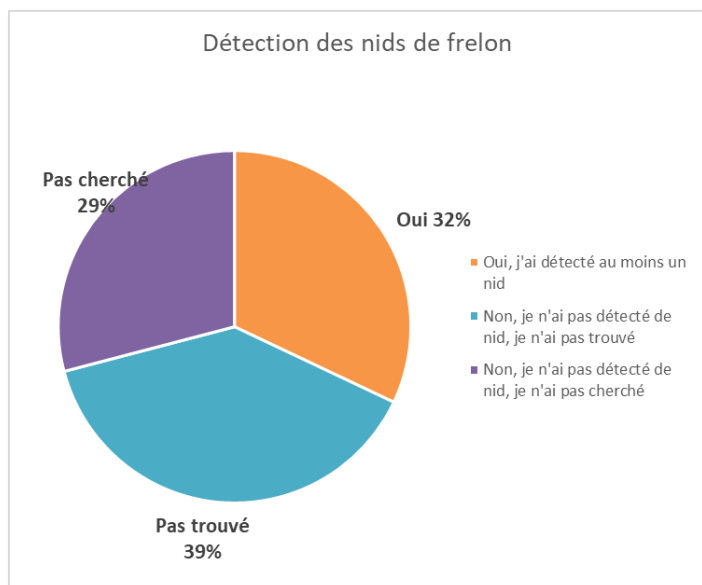


Fig. 40 – Détection des nids de frelons asiatiques

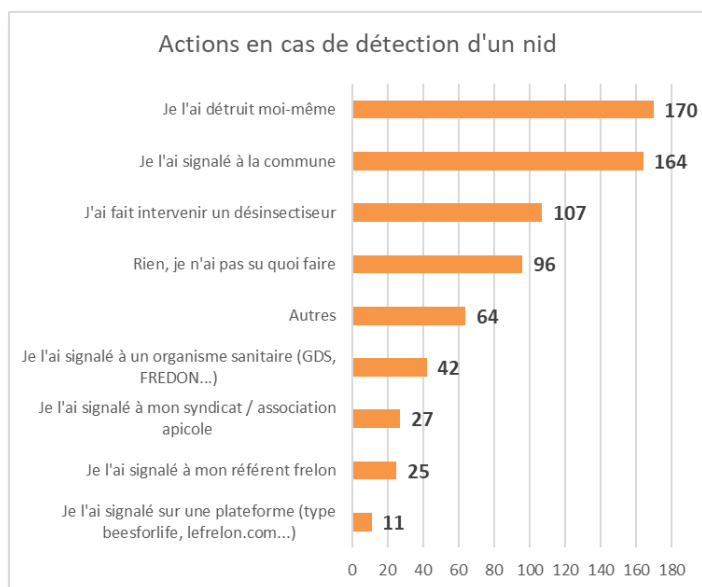


Fig. 41 – Actions en cas de détection d'un nid de frelons asiatiques

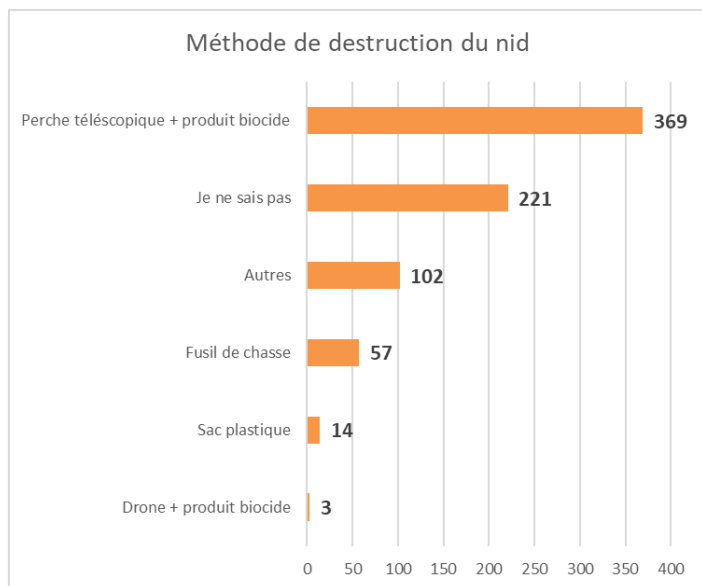


Fig. 42 – Méthodes de destruction de nids de frelons asiatiques

68% des apiculteurs répondants déclarent ne pas avoir détecté de nids de frelons asiatiques. Score tout à fait comparable aux 66,9% de 2023.

Les nids de frelons restent donc très difficiles à détecter. Malgré l'apparition sur le marché de différents dispositifs plus ou moins complexes à mettre en œuvre et la sensibilisation de la communauté des apiculteurs, **seul 1 apiculteur sur 3** parmi les répondants a détecté au moins un nid de frelon.

Parmi ces 68%, **29%** d'entre eux déclarent ne pas avoir cherché de nid.

Les actions réalisées lors de la détection d'un nid de frelons montrent que les apiculteurs se mobilisent de plus en plus sur les actions de destruction. En effet, ce sont **24%** des répondants concernés par la destruction d'un nid qui déclarent l'avoir détruit eux-mêmes.

23% l'ont signalé à leur commune. Ce score est à mettre au regard des réponses concernant le positionnement des communes dans la lutte contre le frelon asiatique.

Les très faibles scores des réponses « Je l'ai signalé à mon référent frelon » et « je l'ai signalé sur une plateforme » donnent un indicateur très clair sur le manque de coordination et de mise en place d'un plan de lutte collective.

Et **15%** ont fait intervenir un désinsectiseur.

Le score de 14% (96 citations) à la réponse « Rien, je n'ai pas su quoi faire » doit nous alerter fortement sur la nécessité de renforcer les actions de communication. Qu'un apiculteur répondant à l'enquête frelon ne sache pas qui contacter dans son département en cas de détection d'un nid de frelon doit alerter les syndicats, les associations, les GDSA sur les actions d'information et de pédagogie à réaliser.

S'agissant des méthodes de destruction des nids de frelons, l'utilisation d'une perche télescopique et d'un produit biocide est majoritairement déclaré à **48,2%** des citations. Les autres techniques sont très minoritaires et les réponses « Autres » ne sont pas précisées.

637 apiculteurs parmi les répondants à l'enquête se sont exprimés sur le tarif constaté de la destruction d'un nid de frelon donnant un prix moyen de **128 €**.

Certains prix cités (> à 500 €) nécessiteraient une explication plus approfondie, mais les citations restent à la marge.

Cette moyenne de prix ne tient pas compte des valeurs « 0 » signifiant que l'apiculteur répondant l'a détruit lui-même ou qu'il ne connaissait pas le prix moyen pratiqué dans son département. Ces valeurs ont été exclues du calcul du prix moyen.

Concernant le financement de la destruction d'un nid de frelons asiatiques, la réponse « vous-même » arrivant en tête avec **28,2%** des citations est à mettre au regard des réponses de la figure 41 concernant l'action en cas de détection d'un nid.

12% des destructions déclarées financées l'ont été par un organisme public et **10%** par un particulier ou propriétaire foncier. Les autres réponses sont très minoritaires.

Sur ce sujet destruction et financement de la destruction des nids de frelons, il est flagrant que l'apiculteur s'est pris en main sur ces sujets, certainement face au manque cruel de réglementation et de positionnement clair des pouvoirs publics. Les apiculteurs assurent donc eux-mêmes la destruction des nids et en assument majoritairement le coût.

Des commentaires laissés par des répondants indiquent qu'ils se sentent seuls face à ce phénomène.

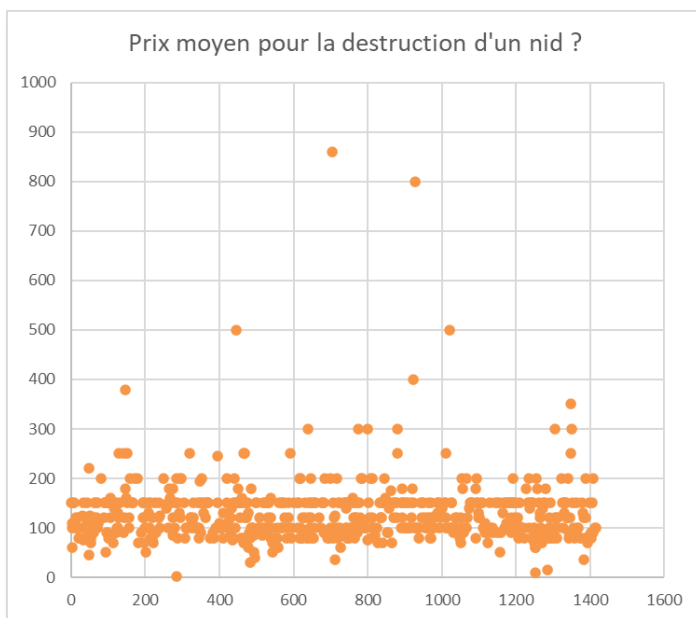


Fig. 43 – Prix moyen constaté de la destruction d'un nid

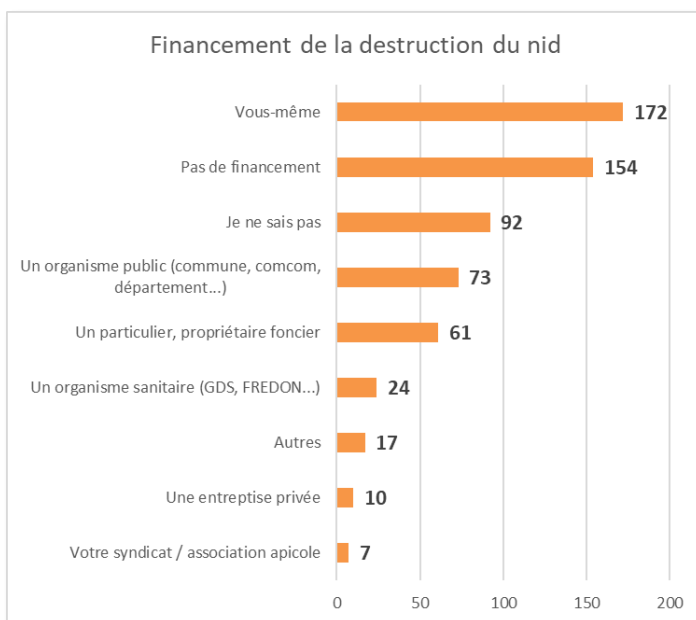


Fig. 44 – Financement de la destruction d'un nid

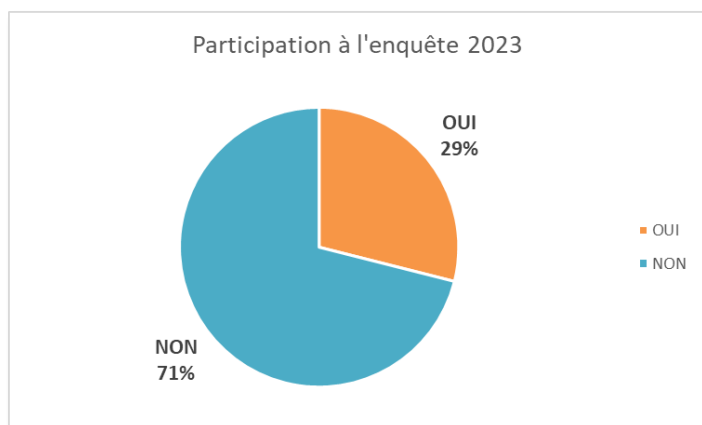


Fig. 45 – Participation à une enquête 2023

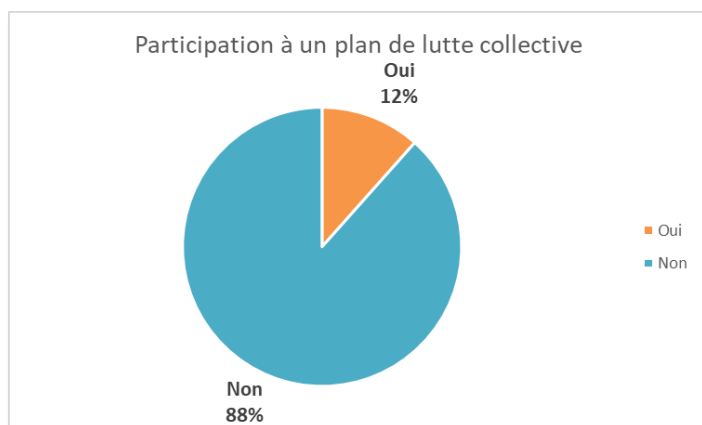


Fig. 46 – Participation à un plan de lutte collective

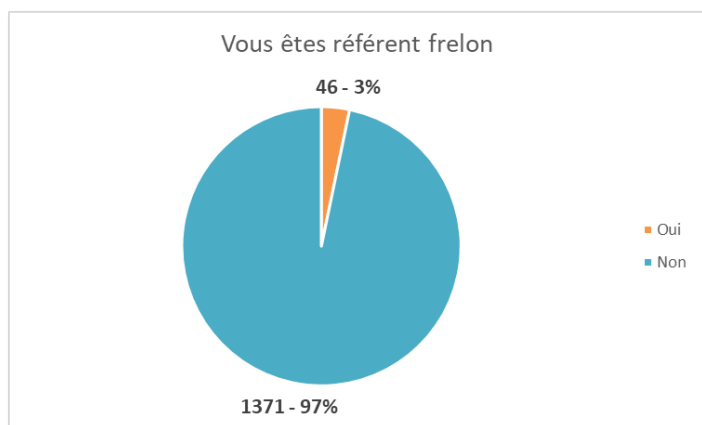


Fig. 47 – Référent frelon

Cette enquête frelon à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine est une première. En 2023 la FARNA et l'ADANA avaient lancé chacune une enquête, totalisant respectivement 735 et 80 réponses.

Cette enquête lancée au travers d'une vingtaine d'organisations apicoles de la région a permis de recueillir **1417 participations**.

Il est évidemment possible de faire mieux au regard des plus de 6000 apiculteurs déclarés à la DGAL pour la Nouvelle Aquitaine, mais de nombreux départements y participaient pour la première fois et nous faisons le pari que la participation 2025 sera encore bien meilleure.

S'agissant de la participation à un plan de lutte collective, seuls **12%** des apiculteurs répondants ont affirmé participer à ce type d'initiative. C'est évidemment bien trop peu au regard du défi que représente le frelon asiatique pour les apiculteurs.

Il est nécessaire de se coordonner. Des retours d'expérience montrent qu'il faut impliquer les communes dans des dispositifs de lutte coordonnés et que les Conseils départementaux peuvent aider sur les actions de communication à destination des communes.

Dans le même registre, seuls **3%** des apiculteurs répondants ont déclaré être référent frelon. La ventilation géographique des répondants indique que 470 codes postaux distincts sont représentés. Le score de cette réponse pour une enquête frelon asiatique devrait être significativement plus élevé.

L'animation de réseaux de piégeage animés par des référents frelon par commune est très largement plébiscité dans les commentaires laissés dans l'enquête.

Les bonnes volontés sont présentes, mais il semble que le passage à l'action soit plus compliqué. Les organisations apicoles ont un rôle clef à jouer et elles doivent se coordonner pour le faire.

Alors qu'un très grand nombre de commentaires laissé par les répondants citent leur commune comme un acteur incontournable dans la lutte contre le frelon asiatique, seuls **17%** affirment que leur commune a mis en place un dispositif spécifique pour la lutte contre le frelon asiatique.

40% indiquent qu'ils ne savent pas si leur commune a mis en place un dispositif, révélant un manque certain de communication sur ce sujet. Les actions qu'une commune peut engager sur ce sujet peuvent être par exemple :

- La communication auprès des citoyens
- La distribution de pièges
- La formation de personnel communal
- La désignation d'un référent frelon
- L'organisation de campagnes de recherche de nids
- La coordination avec les associations locales susceptibles d'aider (marcheurs, chasseurs..)
- La coordination avec la communauté de commune, le lien avec le département
- Le financement de la destruction des nids
- La mise en place de conventions avec des désinsectiseurs
- Etc...

Concernant les politiques de destruction des nids de chaque commune des répondants, **56%** des citations indiquent « Ne pas savoir » si une politique est mise en place, et **25%** des citations indiquent qu'aucune politique n'est mise en place.

Seuls **19%** des citations indiquent qu'une politique est mise en place à des degrés divers dont **3%** qui prennent en charge la destruction des nids sur le domaine privé

Sans volonté politique à priori sur ce sujet, là encore les organisations apicoles ont un rôle majeur à jouer pour inciter ces communes à s'inscrire dans ce type de dispositif et contribuer à l'effort collectif de la lutte contre le frelon asiatique.

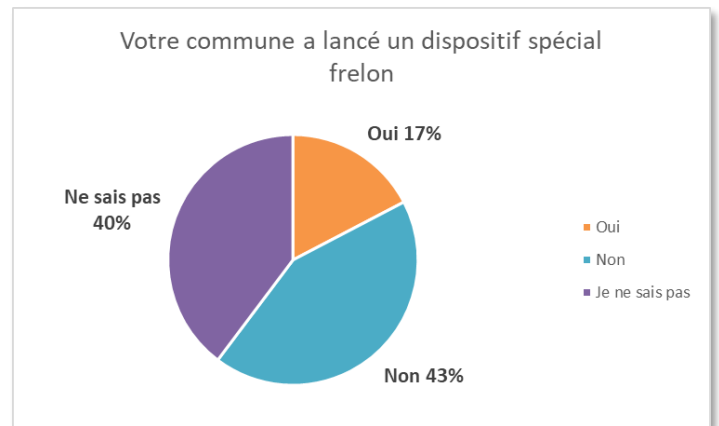


Fig. 48 – Dispositif frelon lancé par la commune

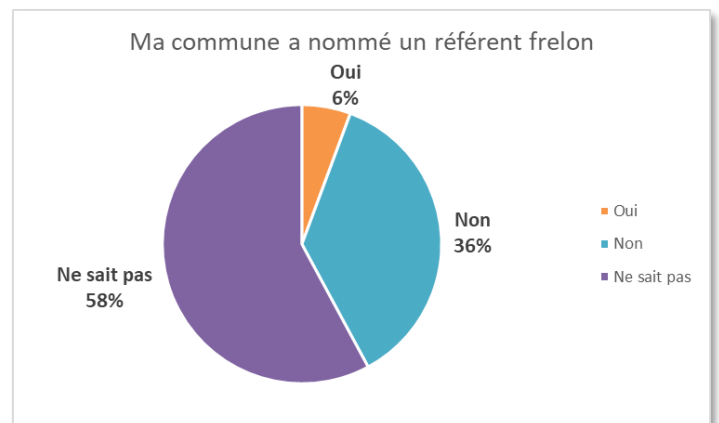


Fig. 49 – Référent frelon de la commune

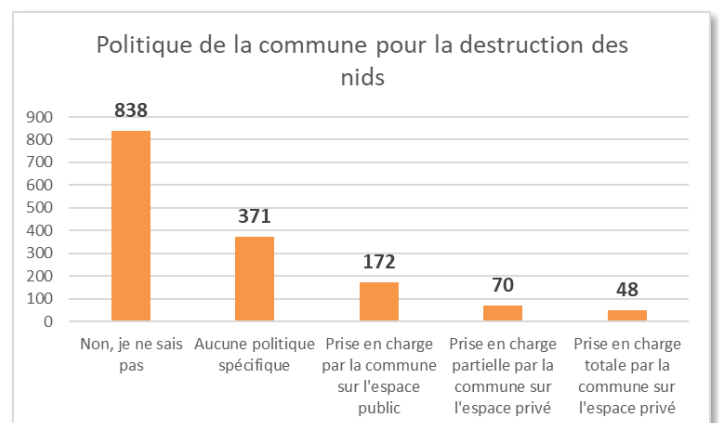


Fig. 50 – Politique de la commune de destruction des nids

À propos de l'enquête elle-même

Ce document crée un précédent en Nouvelle Aquitaine dans la coordination des organisations apicoles pour la mise en œuvre d'une action commune au sujet du frelon asiatique. Cette enquête est très encourageante du point de vue des énergies mobilisées car la lutte contre le frelon asiatique nécessite de la coordination, de l'échange, du partage, de l'information, qui sont autant d'ingrédients que les organisations apicoles ont déployé au travers de cette enquête.

Une pression du frelon asiatique en 2024 plus mitigée

Oui, le frelon asiatique a continué d'exercer une pression en 2024 sur les ruchers de Nouvelle Aquitaine. Cependant cette pression a été jugée en moyenne par les répondants :

- Moins forte que celle de 2023
- Plus disparate sur les différents ruchers

En effet, cette moyenne sera maintenant à analyser au sein de chacun des départements car l'analyse des commentaires associés aux réponses apporte des situations très contrastées :

- Certains affirment ne pas avoir vu de frelons de la saison
- Certains affirment avoir vécu cette année leur pire saison de prédation du frelon
- Certains disent avoir vu arriver le frelon pour la première fois

Les frelons ne sont pas tous arrivés en même temps et n'ont pas exercé leur pression à la même période dans les différents départements.

Des causes multifactorielles

Il est très compliqué de se prononcer sur les causes de la diminution de prédation générale du frelon en 2024. Certains affirment que l'action de piégeage plus importante en 2024 a produit ses effets, d'autres invoquent les conditions météorologiques dégradées du printemps qui ont eu un effet perturbateur sur le cycle du frelon. La vérité se situe certainement sur une combinaison des deux facteurs. Pour autant la partie est loin d'être gagnée et il faut redoubler d'effort dans la saison 2025 à venir pour mieux se coordonner dans la mise en place de plans de lutte coordonnés.

Piégeage, détection et destruction

Les résultats de l'enquête ne montrent aucune révolution dans les actions de piégeage, ni dans les dispositifs utilisés. En revanche les commentaires appellent massivement à la mise en place d'une coordination à l'échelle des communes pour le déploiement du dispositif de piégeage. Les courbes d'arrivée et de pression du frelon asiatique déclinées par département sont instructives car elles montrent des décalages dans le temps. Ces données pourront certainement aider à adapter les actions de piégeage.

Malgré l'apparition de nouvelles techniques, il est toujours aussi difficile de repérer les nids de frelons asiatiques. 14% d'apiculteurs répondants qui ne savent pas quoi faire en cas de détection d'un nid doit nous alerter sur la nécessité de renforcer nos actions de communication.

Communication, coordination, communes

Beaucoup des résultats de cette enquête montrent une carence flagrante de communication et de coordination dans les dispositifs de lutte, alors même que les répondants en appellent massivement à plus de coopération. Les communes sont identifiées comme un acteur clef de la mise en œuvre locale des actions de piégeage et de destruction des nids.

Les bonnes volontés sont là, il faut maintenant mettre en pratique et les organisations apicoles locales doivent désormais améliorer l'information et l'organisation de leurs démarches coordonnées dans la durée.

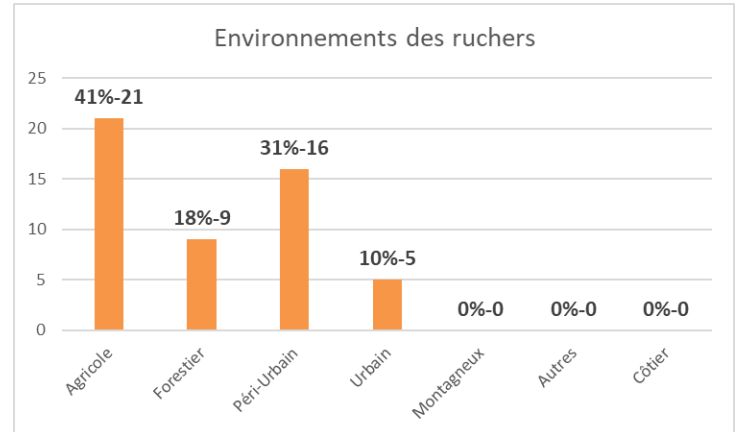
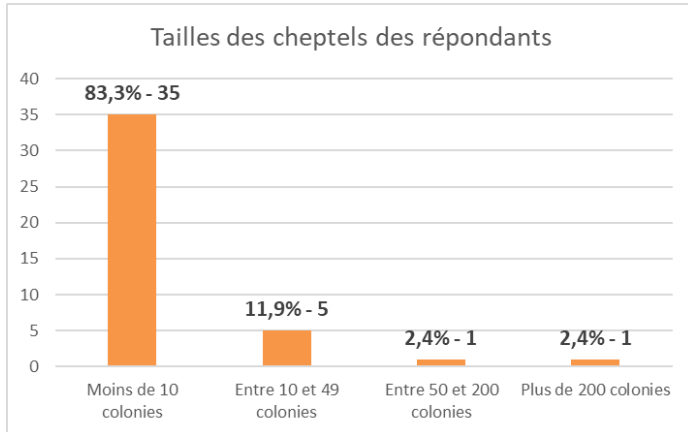


Focus Charente (16)

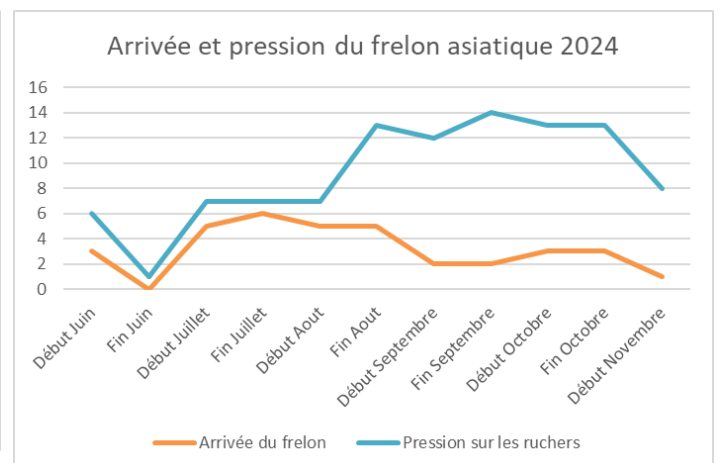
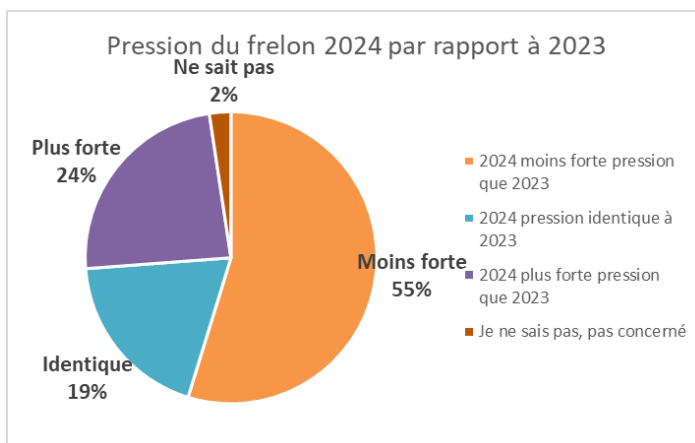
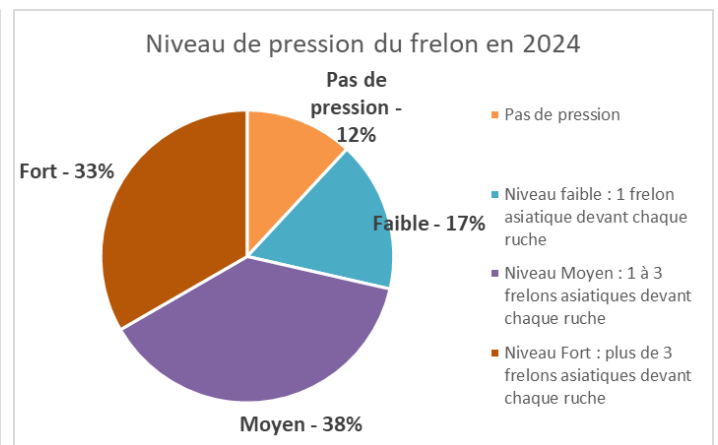
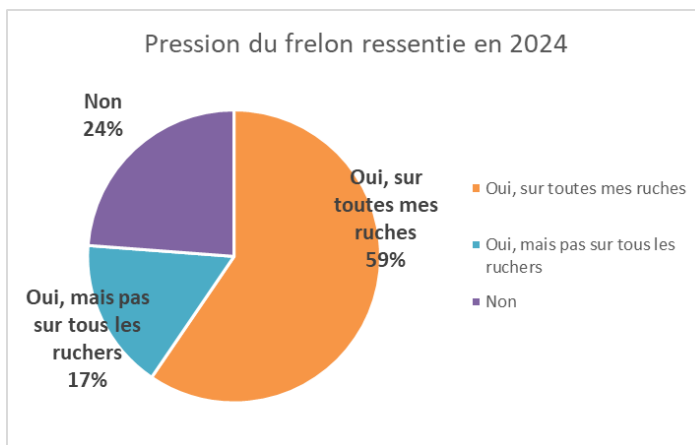


42 apiculteurs de Charente ont répondu à l'enquête. Les organisations représentatives déclarées par les répondants sont la Société Charentaise d'Apiculture (31), le Rucher du Périgord (4), le Syndicat Apicole de la Charente (1), le Syndicat Apicole Aunis et Saintonge (1), l'ADANA (1), le Syndicat des Apiculteurs de Gironde et d'Aquitaine (1), l'Abeille des Deux-Sèvres (1), le Syndicat des Apiculteurs du Limousin (1) et l'Abeille noire Saint Cladaise (1)

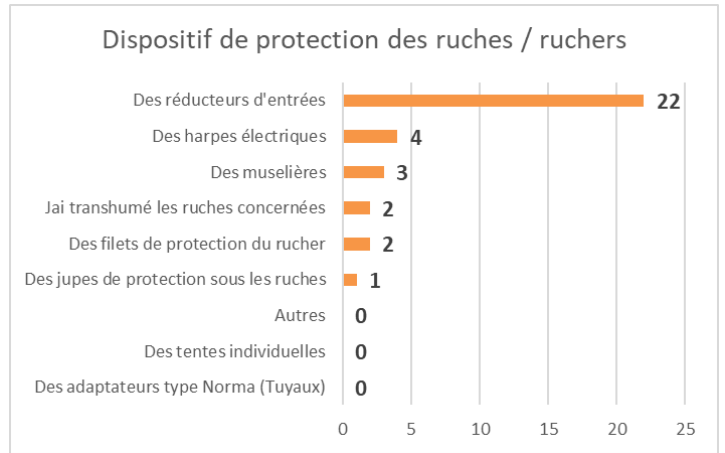
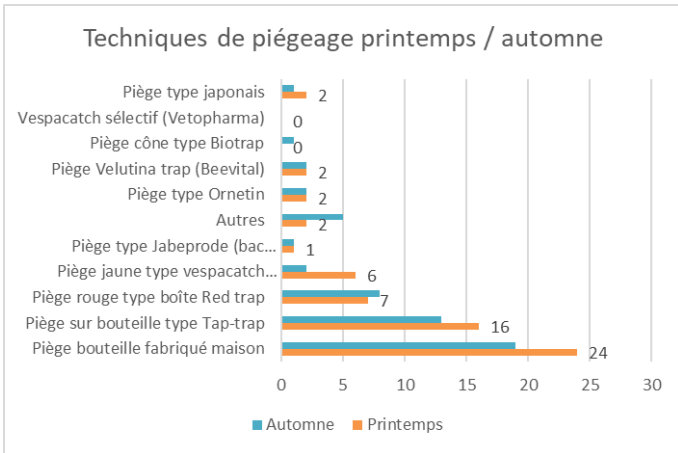
Profil des répondants



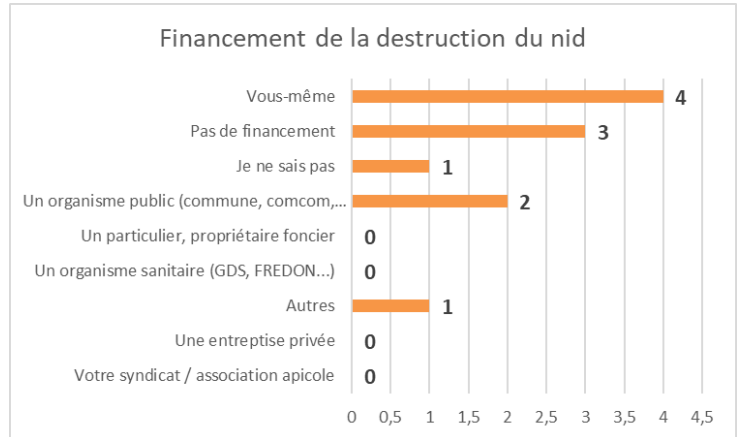
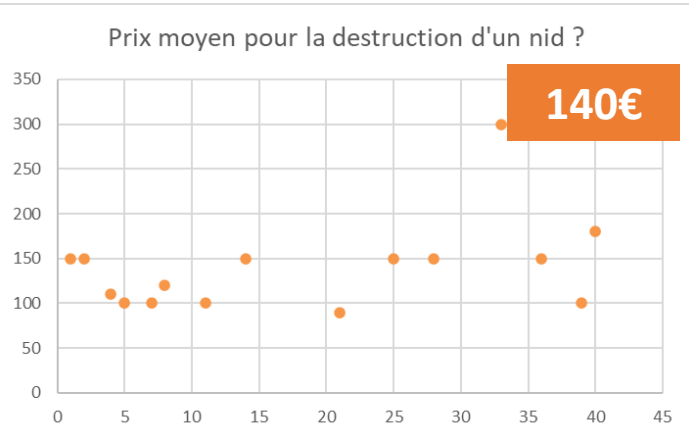
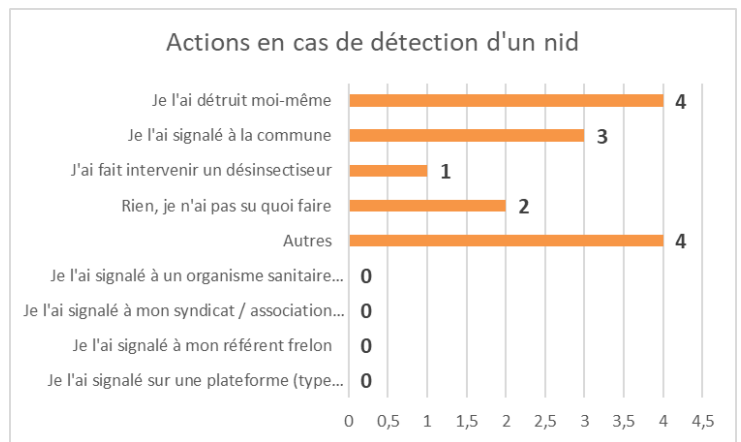
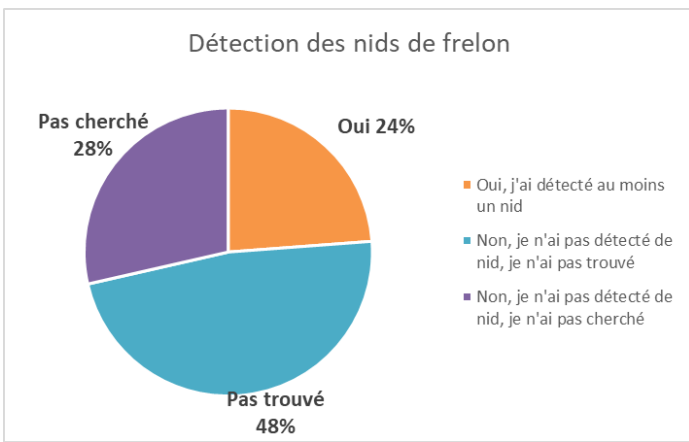
Pression du frelon asiatique ressentie en 2024



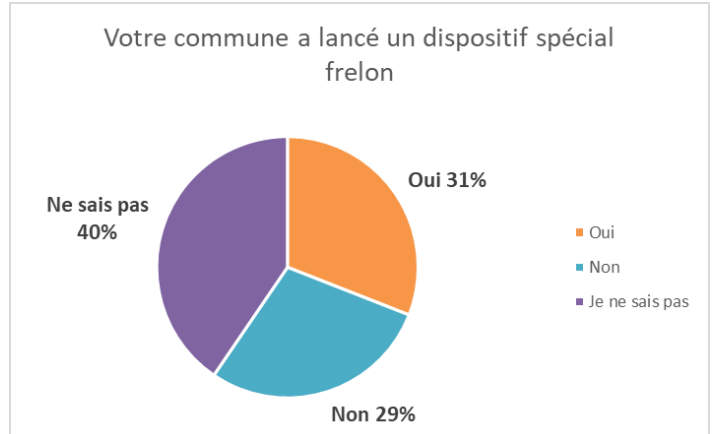
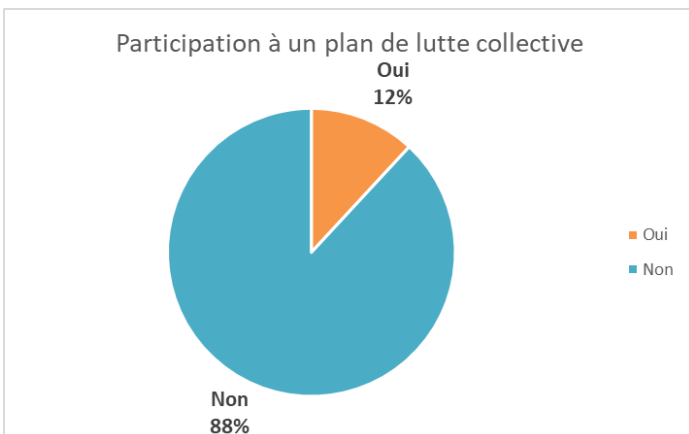
Pratiques de piégeage



Détection et destruction des nids



Plan de lutte collective et positionnement de la commune



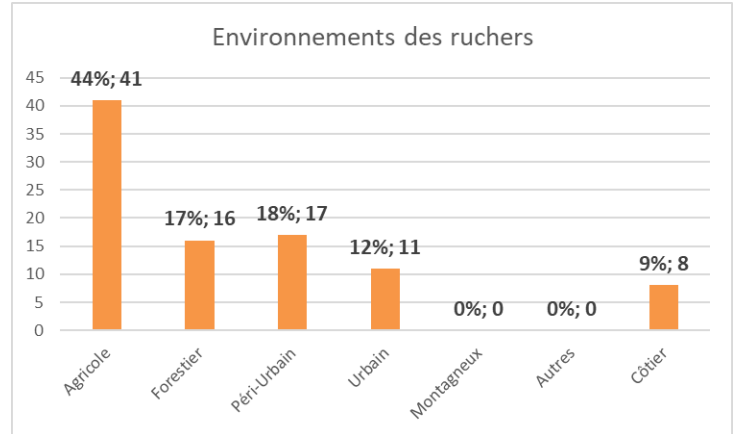
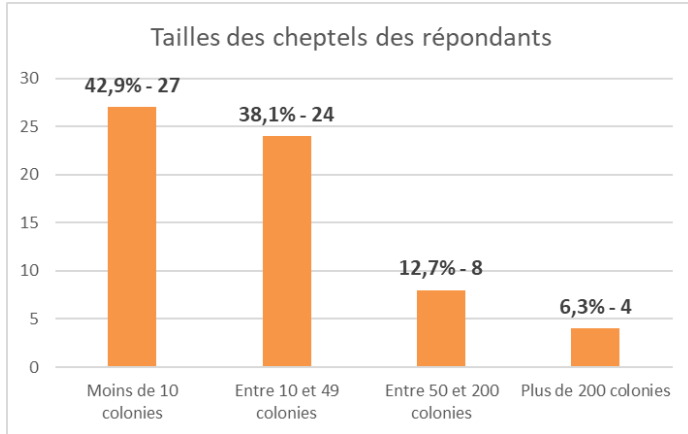


Focus Charente-Maritime (17)

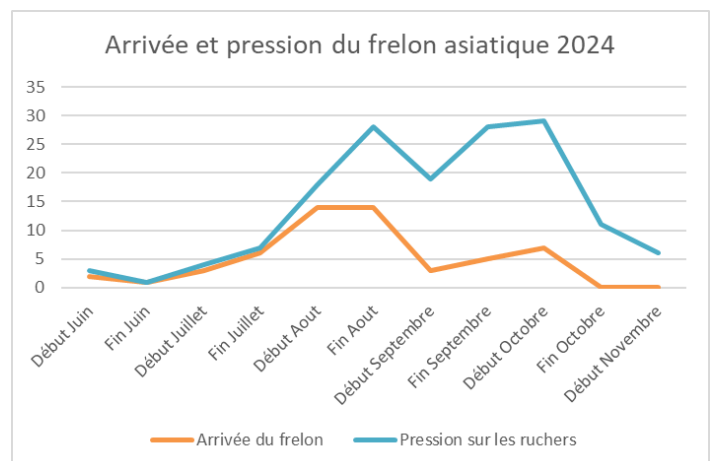
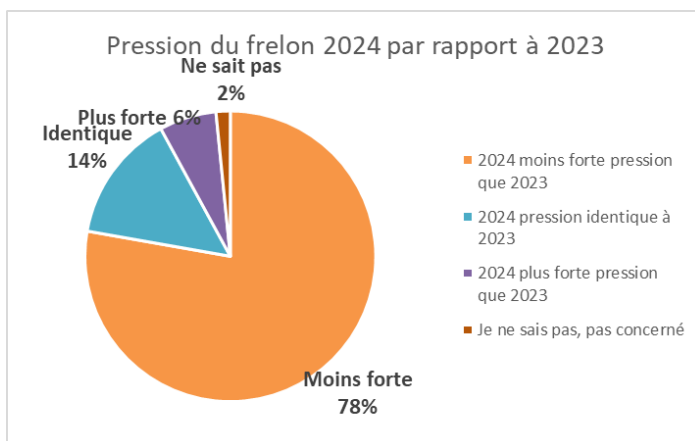
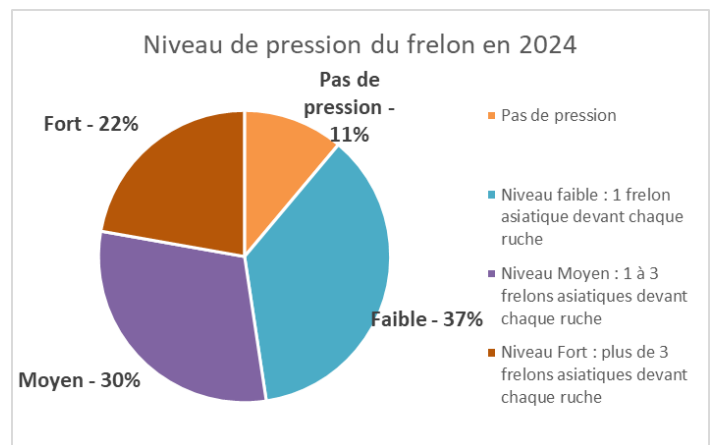
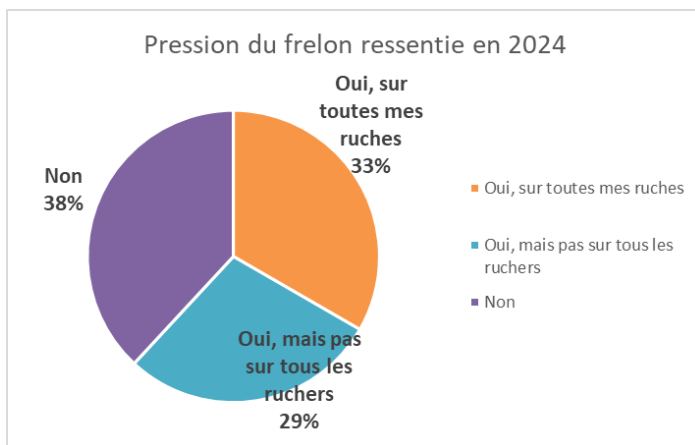


63 apiculteurs de Charente-Maritime ont répondu à l'enquête. Les organisations représentatives déclarées par les répondants sont la Fédération Apicole de la Charente Maritime (25), le GDSA (25), le Syndicat Départemental de la Charente Maritime (8), l'ADANA (8), le Syndicat Apicole Aunis et Saintonge (2), l'abeille Creusoise (1), le Syndicat Apicole de la Gironde (1), l'Abeille Saintongeaise (1) et le Rucher Limousin (1)

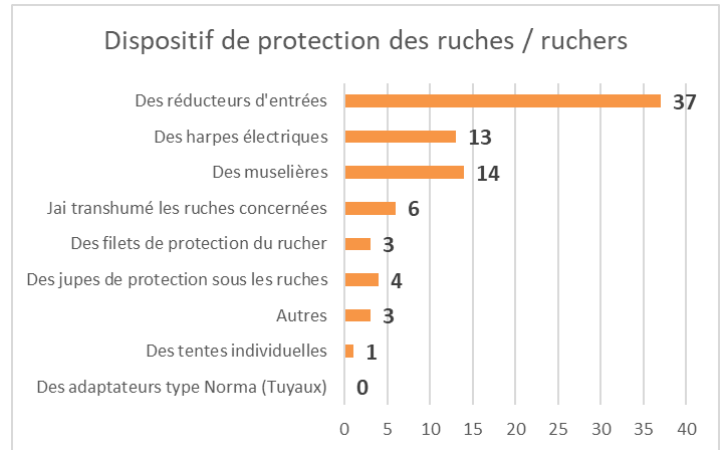
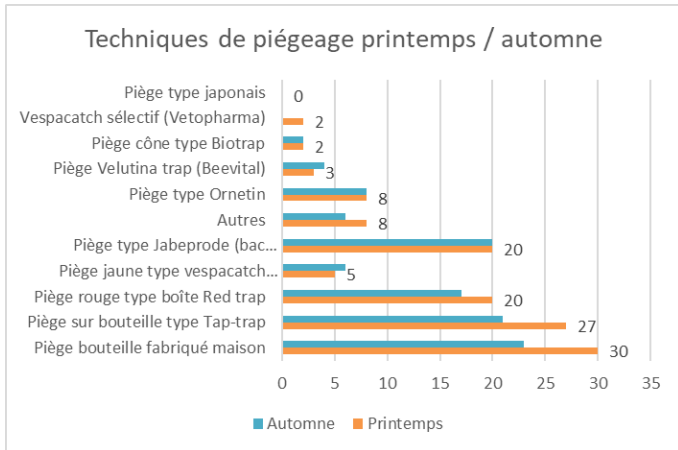
Profil des répondants



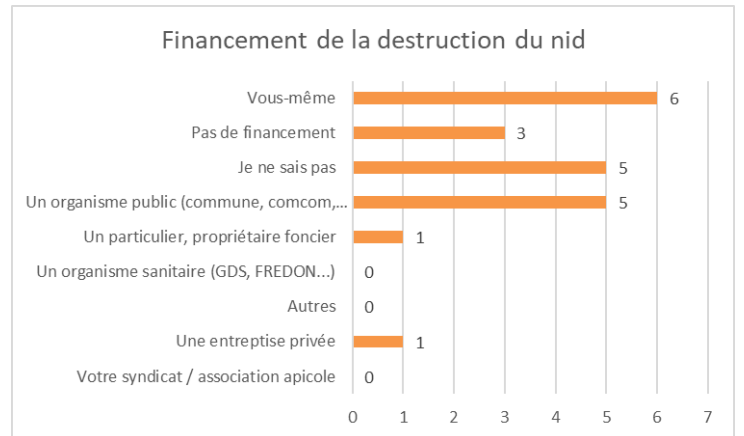
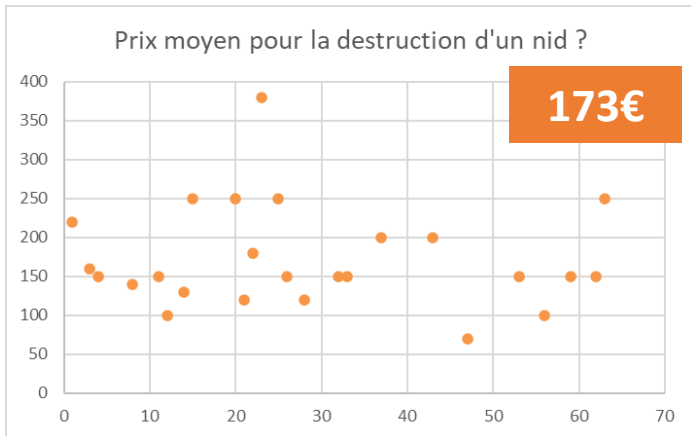
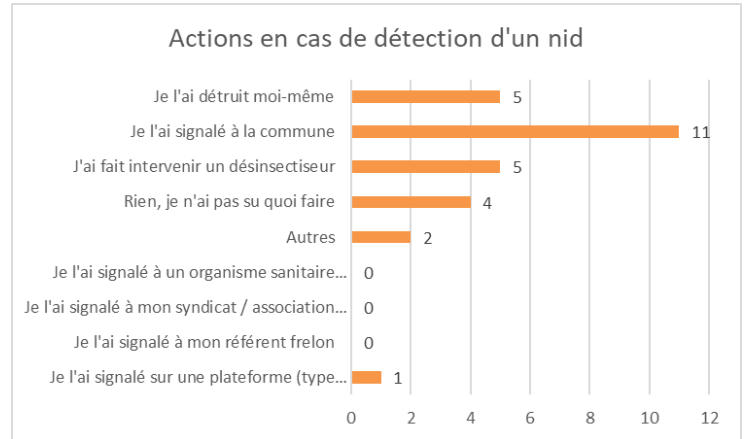
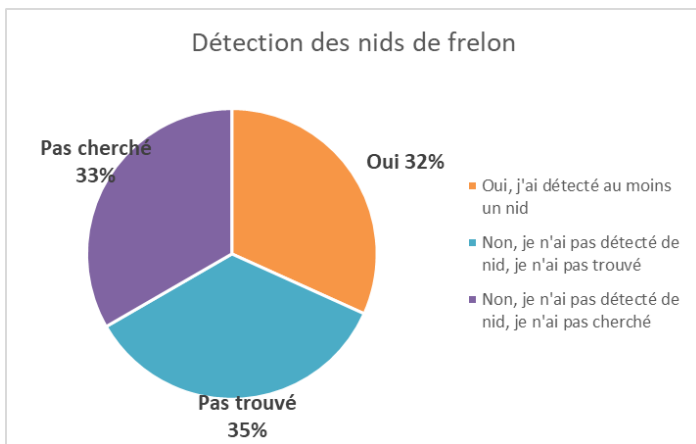
Pression du frelon asiatique ressentie en 2024



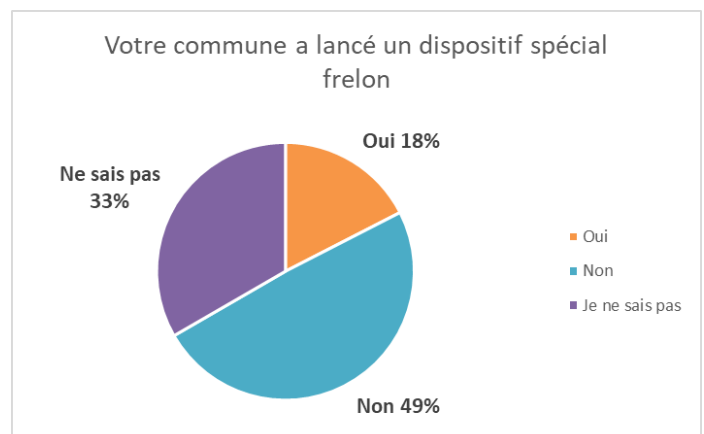
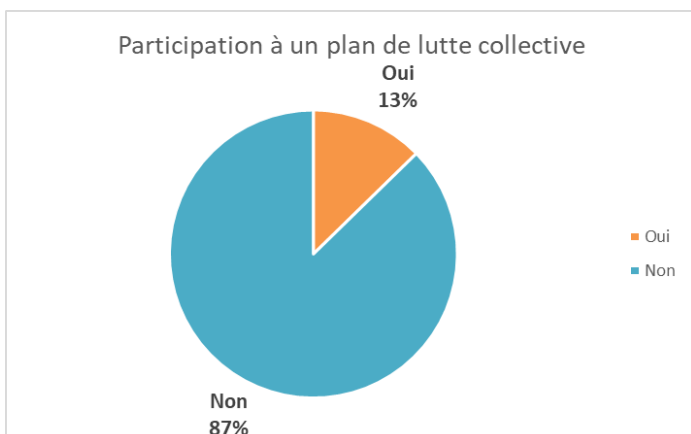
Pratiques de piégeage



Détection et destruction des nids



Plan de lutte collective et positionnement de la commune



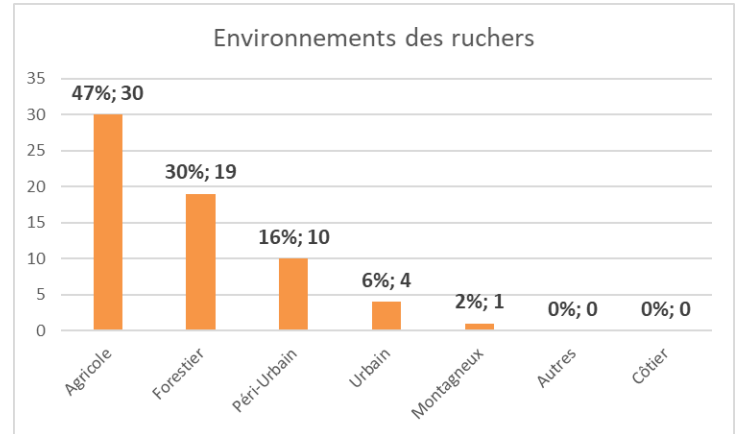
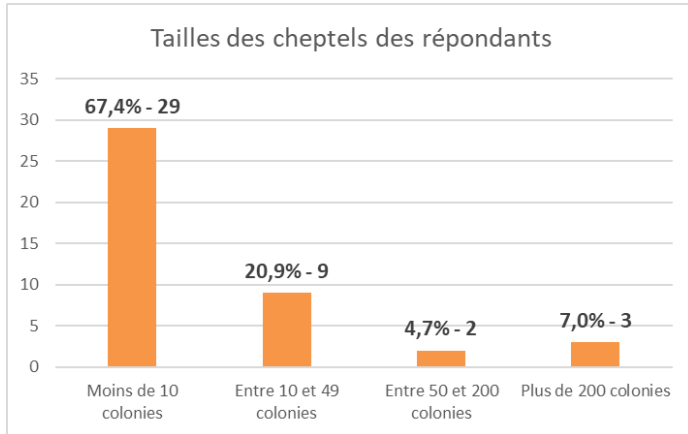


Focus Corrèze (19)

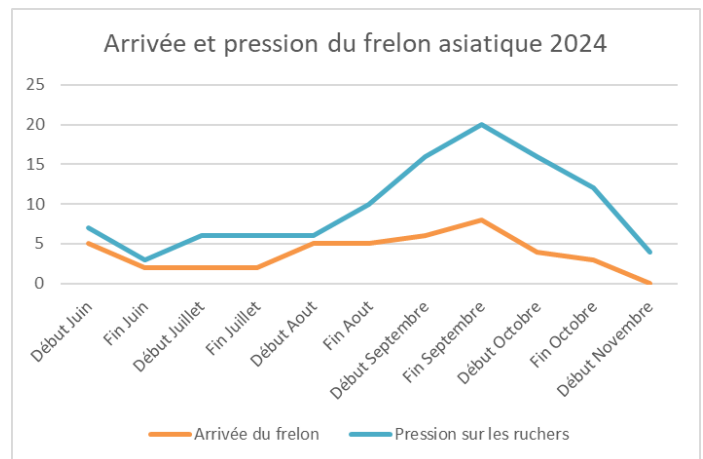
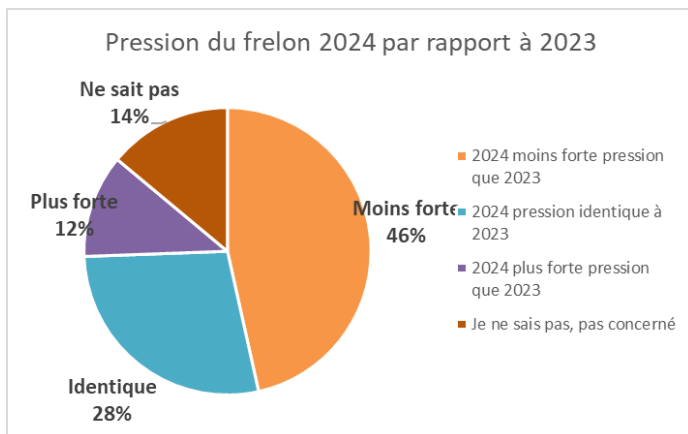
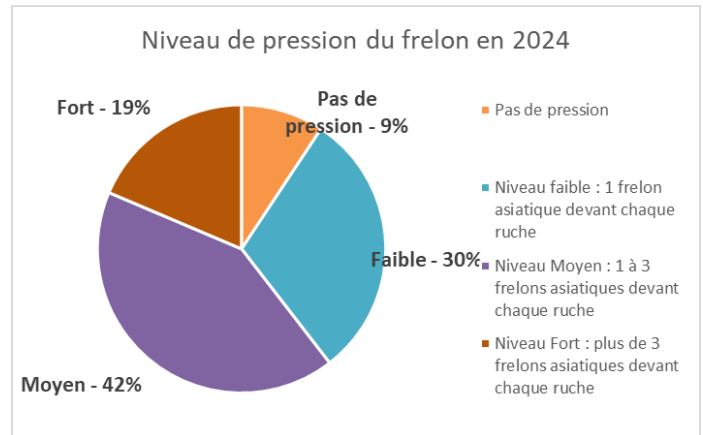
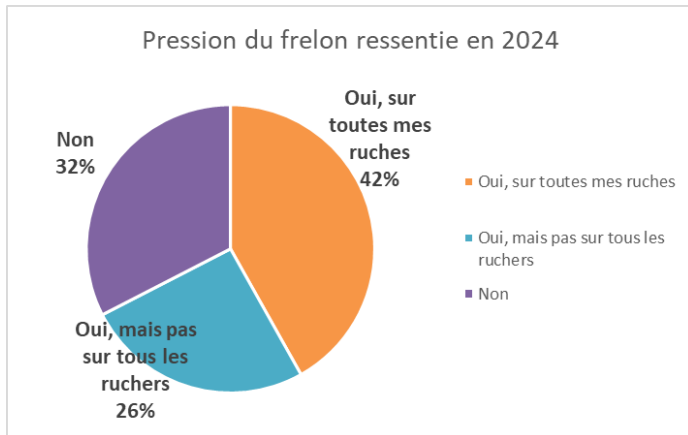


43 apiculteurs de Corrèze ont répondu à l'enquête. Les organisations représentatives déclarées par les répondants sont l'Abeille Corrézienne (35), l'ADANA (5), le GDSA (4), le Rucher du Périgord (2), le Syndicat des Apiculteurs du Limousin (1) et le CETA Limousin (1)

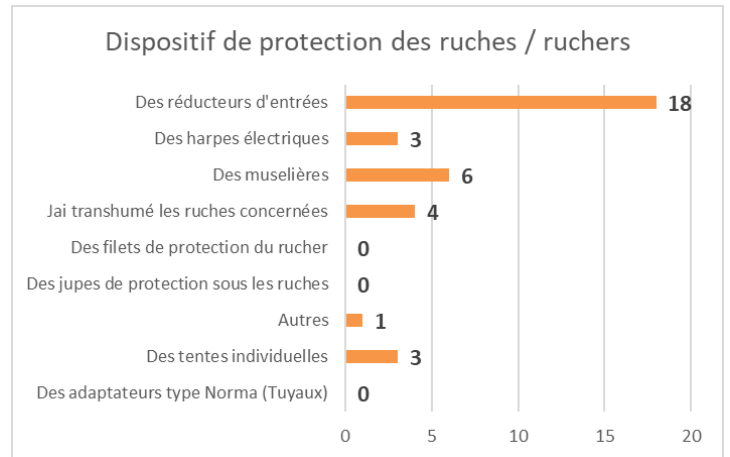
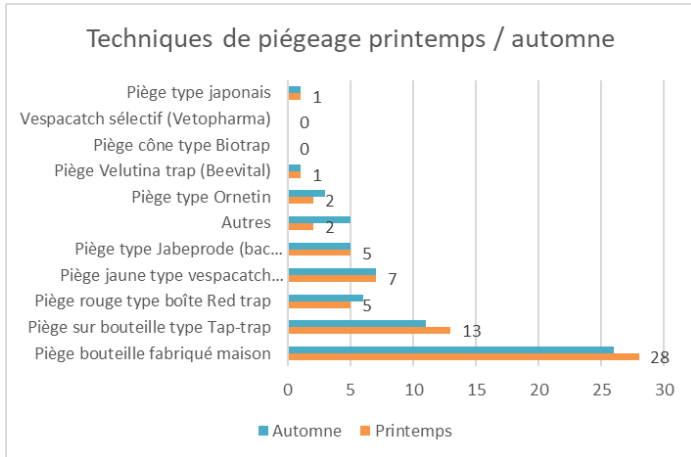
Profil des répondants



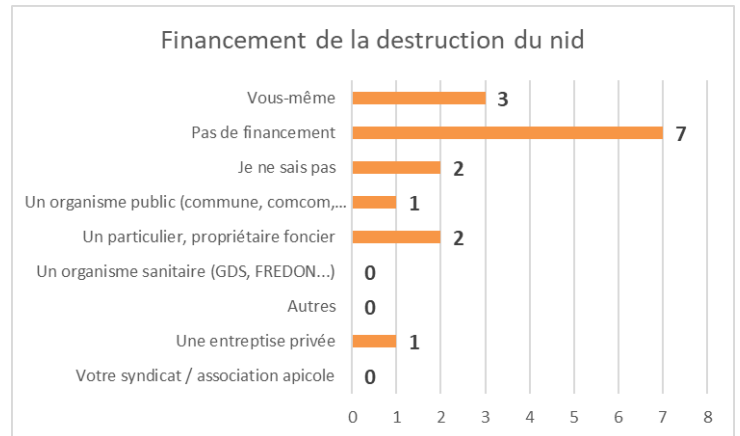
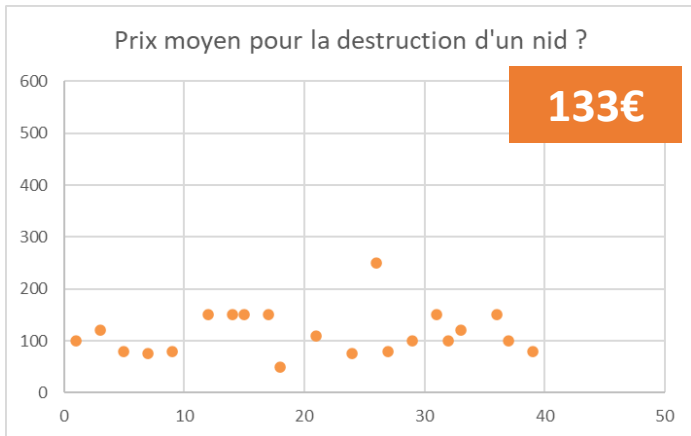
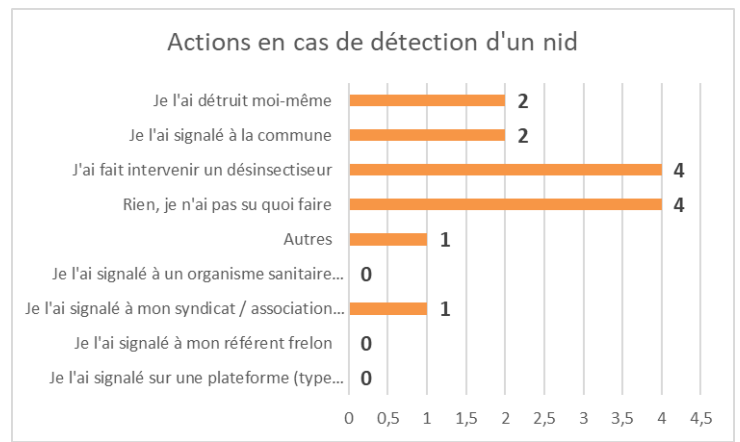
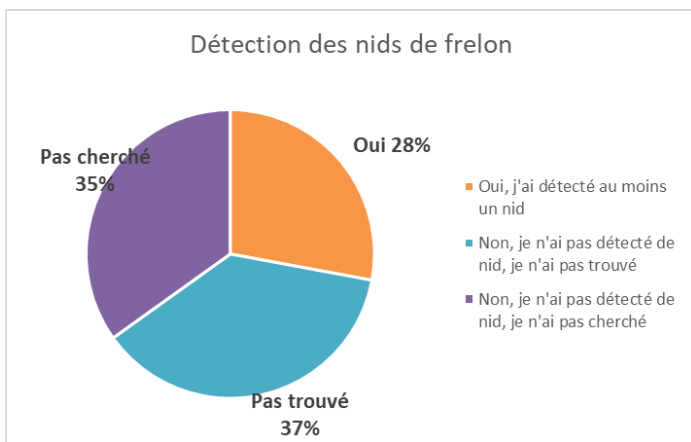
Pression du frelon asiatique ressentie en 2024



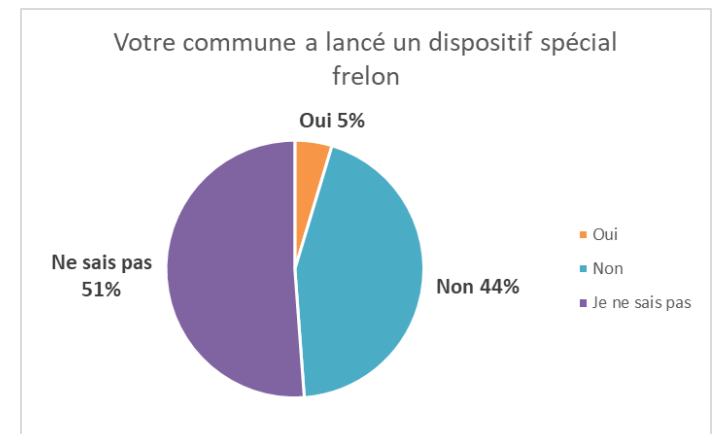
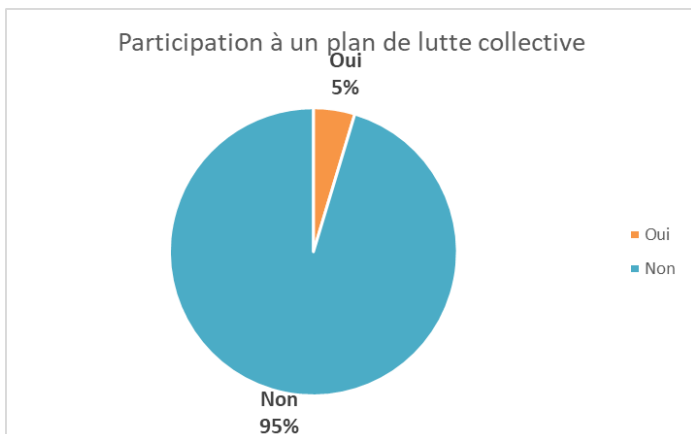
Pratiques de piégeage



Détection et destruction des nids



Plan de lutte collective et positionnement de la commune



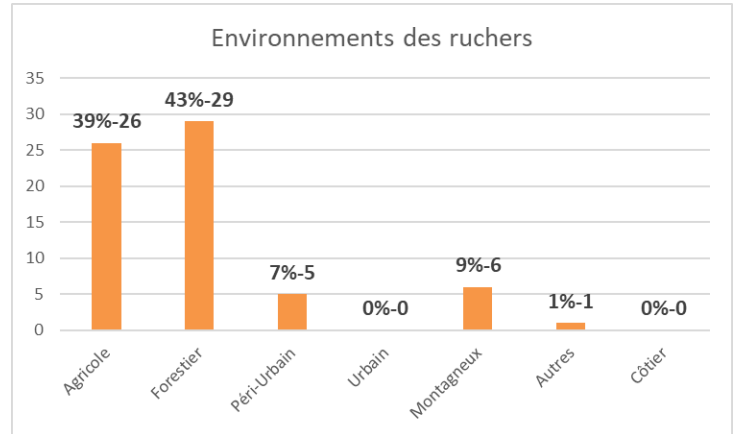
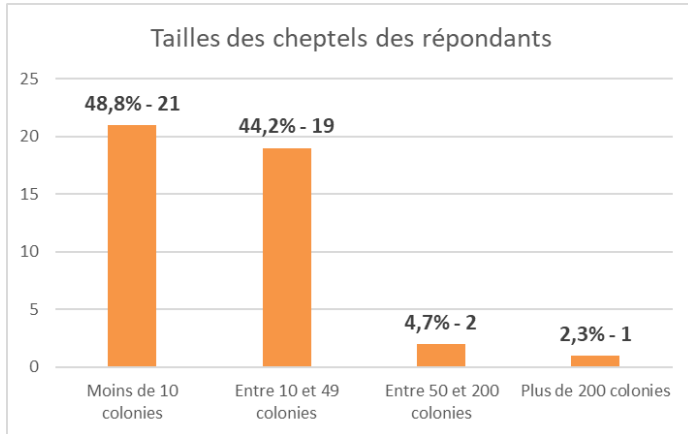


Focus Creuse (23)

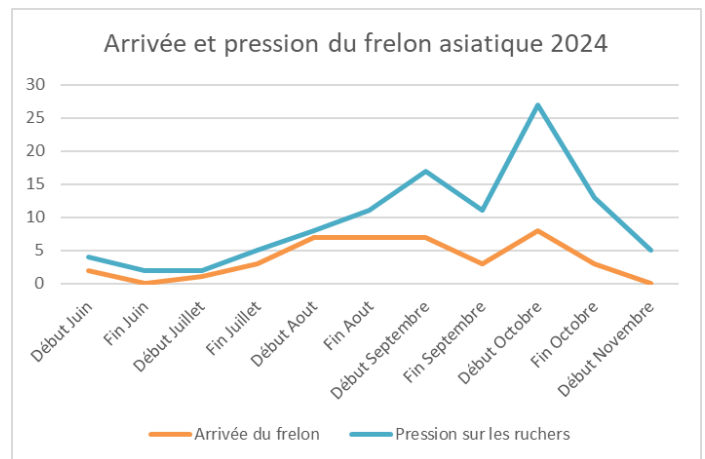
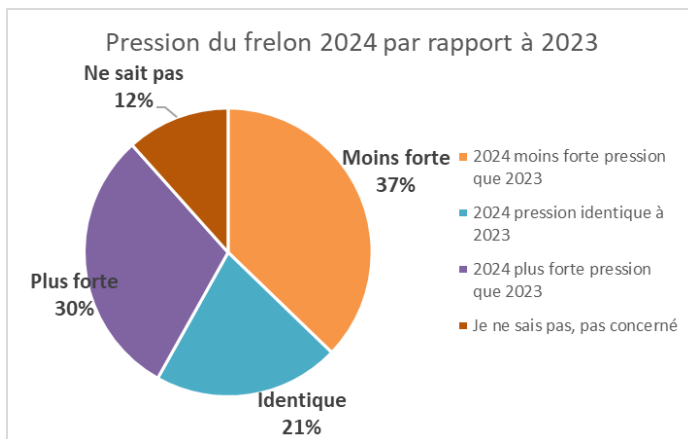
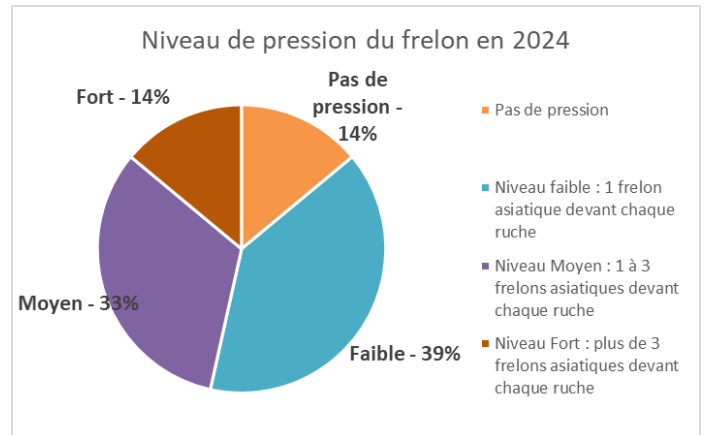
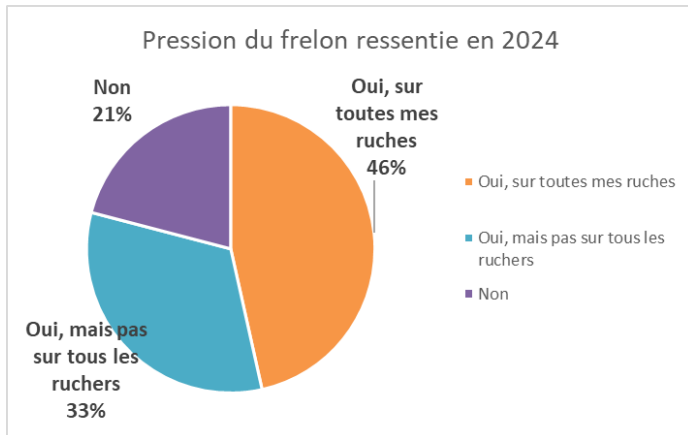


43 apiculteurs de Creuse ont répondu à l'enquête. Les organisations représentatives déclarées par les répondants sont l'Abeille Creusoise (42), le GDSA (4) et l'ADANA (4)

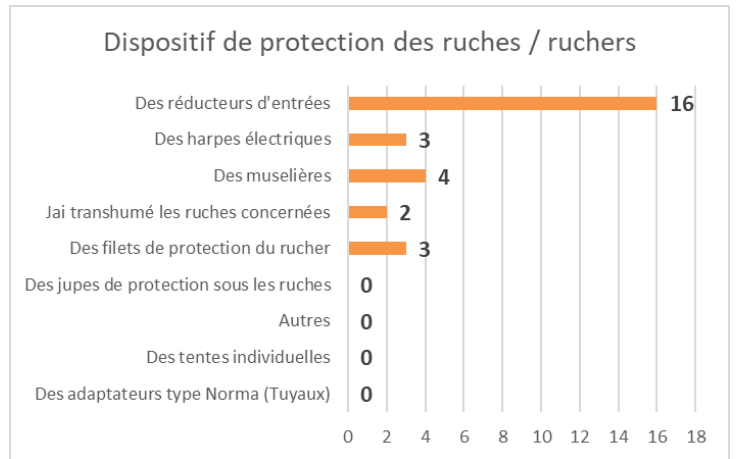
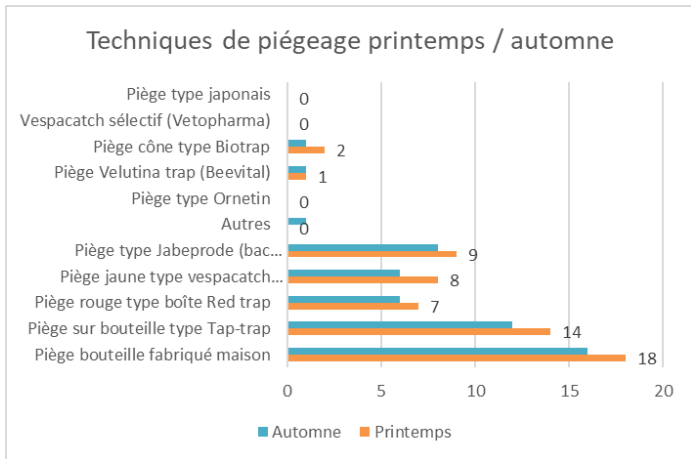
Profil des répondants



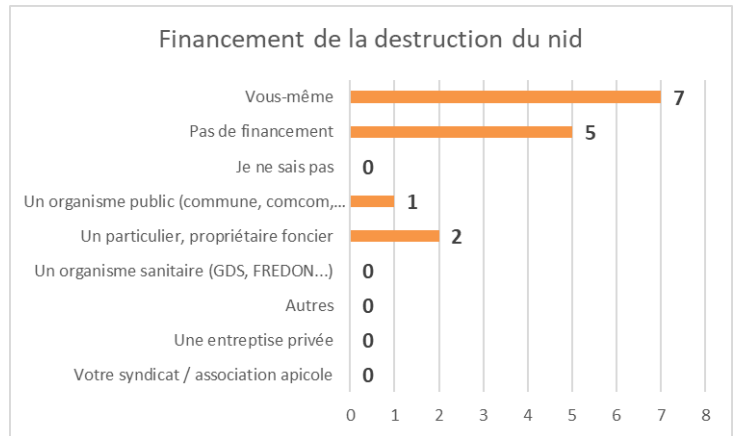
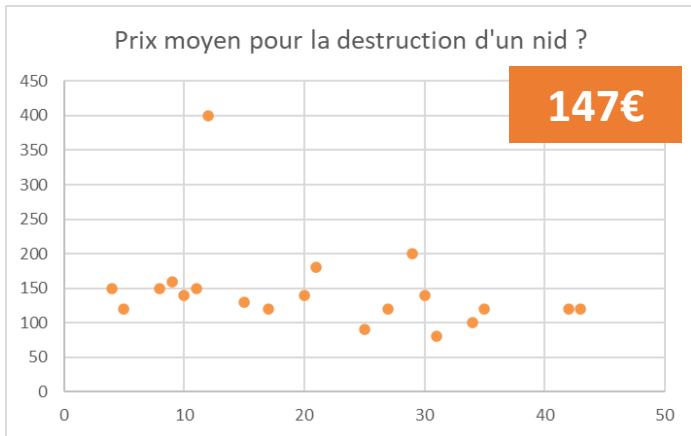
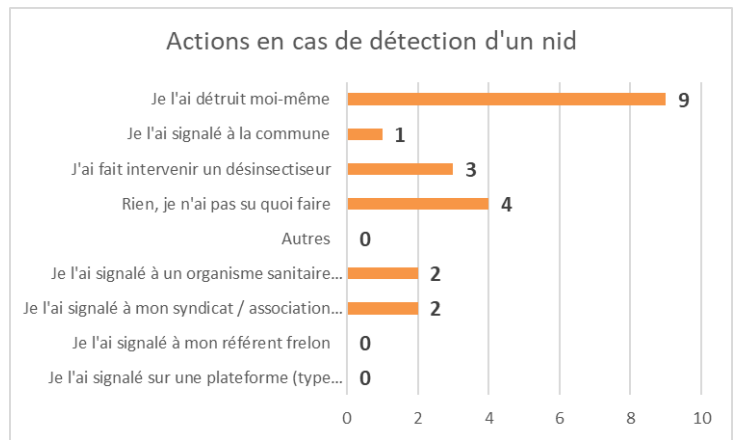
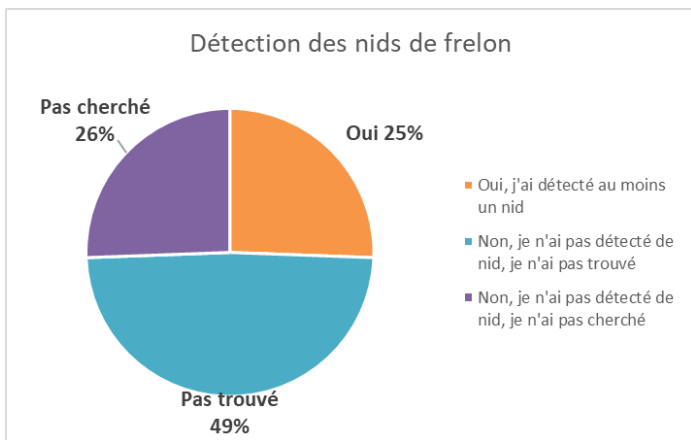
Pression du frelon asiatique ressentie en 2024



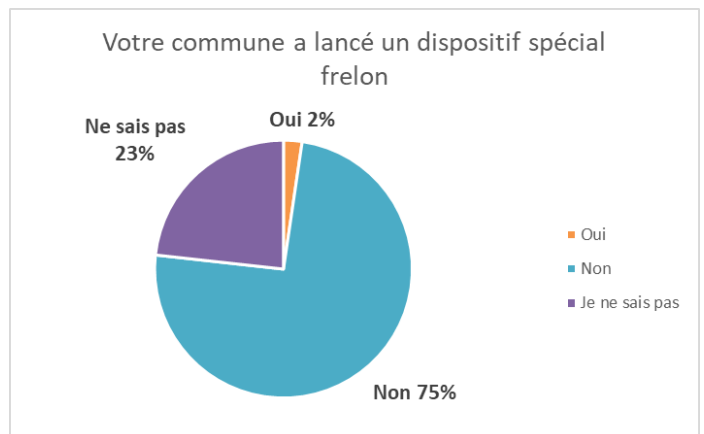
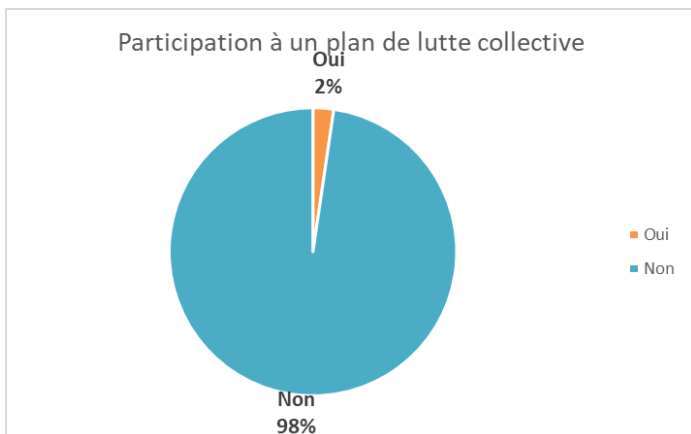
Pratiques de piégeage



Détection et destruction des nids



Plan de lutte collective et positionnement de la commune



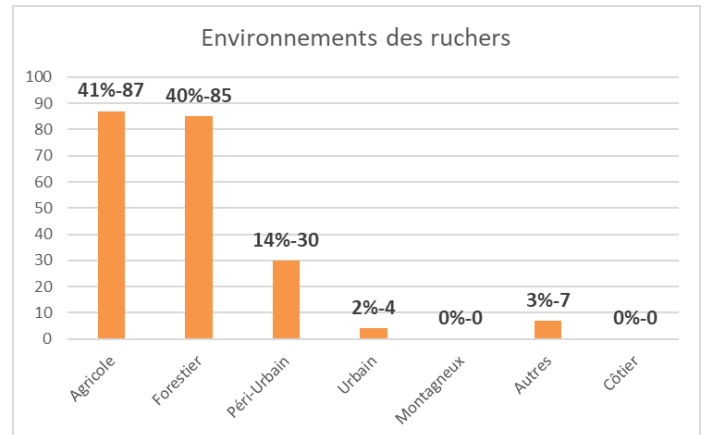
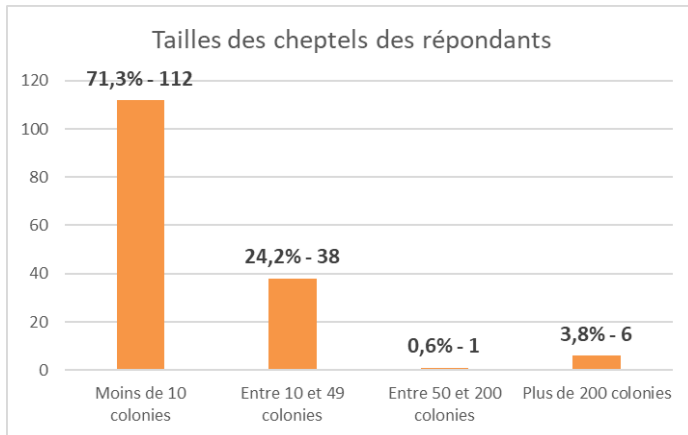


Focus Dordogne (24)

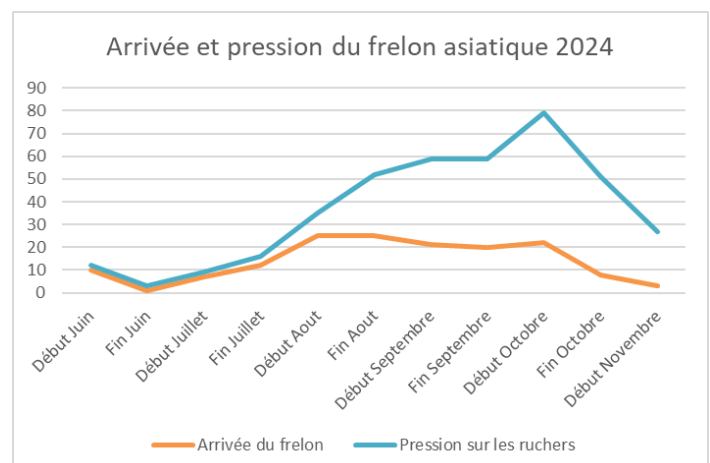
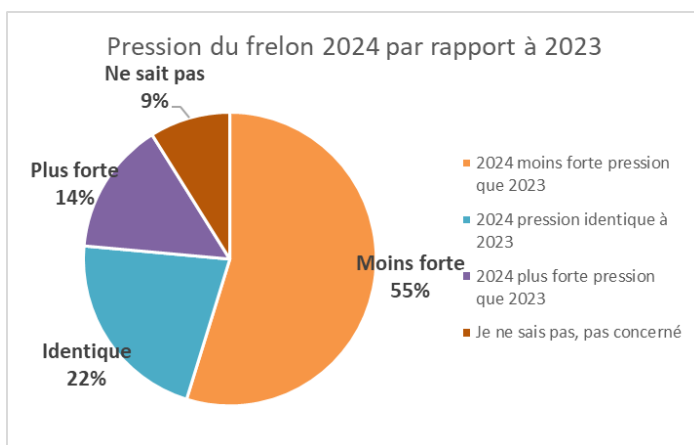
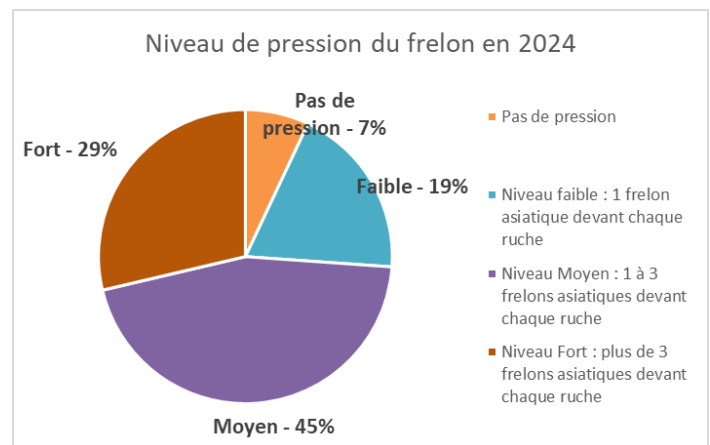
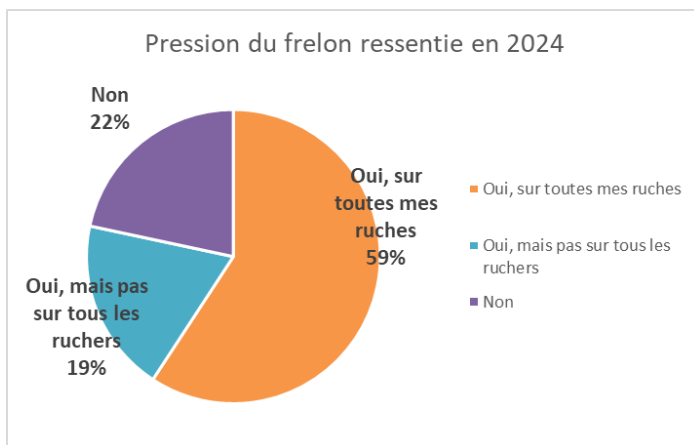


157 apiculteurs de Dordogne ont répondu à l'enquête. Les organisations représentatives déclarées par les répondants sont le Rucher du Périgord (147), le GDSA (14), l'Abeille Perigordine (9), l'ADANA (4), l'Abeille Corrézienne (1), l'Abeille Gasconne (1), le Syndicat Limousin Avicole et Apicole (1) et le Rucher école de rocamadour (1)

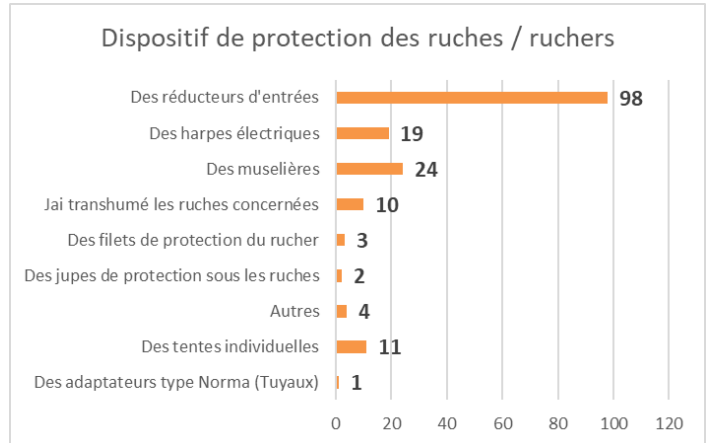
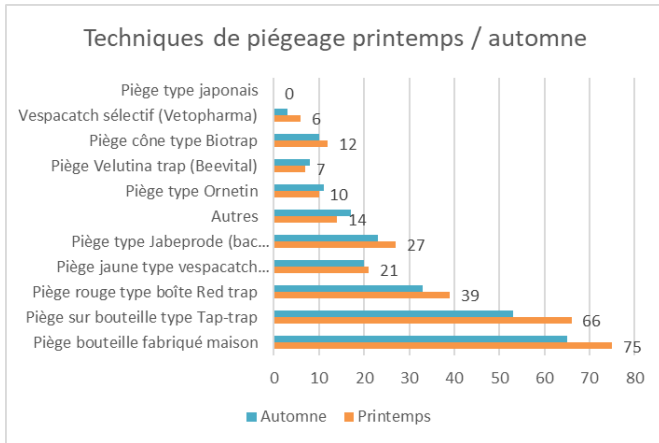
Profil des répondants



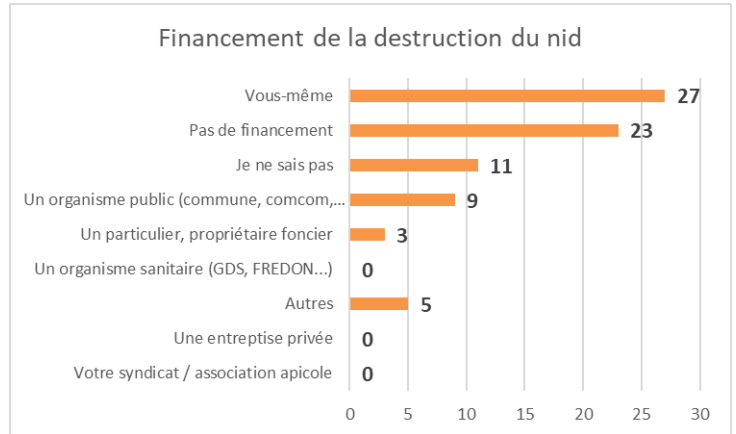
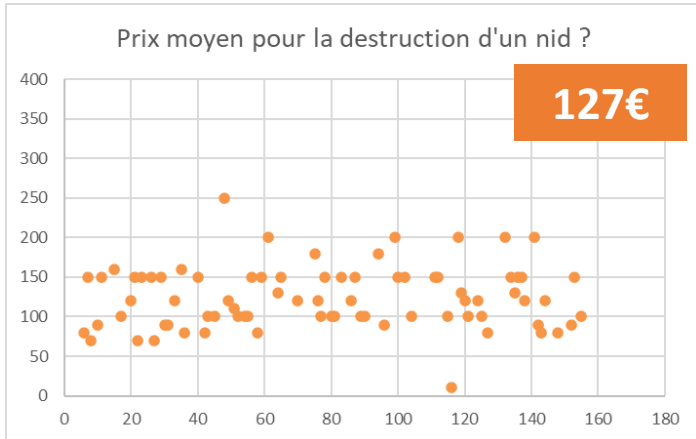
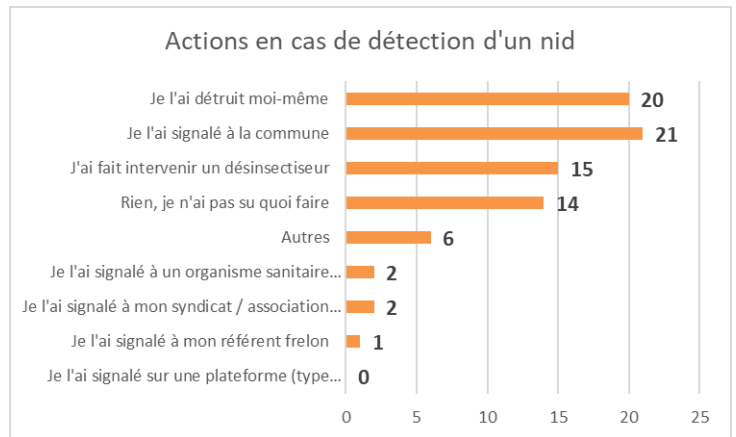
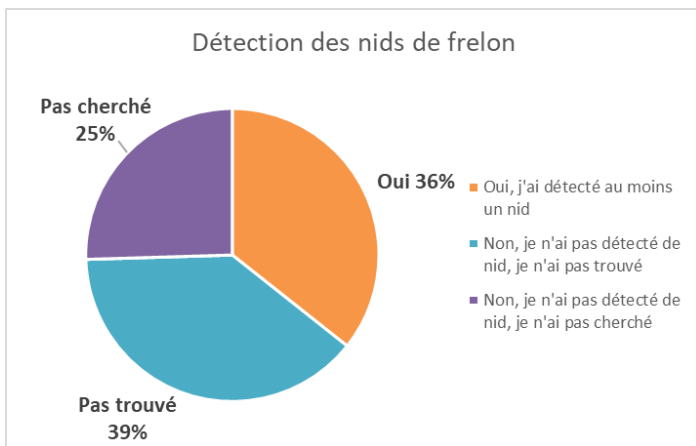
Pression du frelon asiatique ressentie en 2024



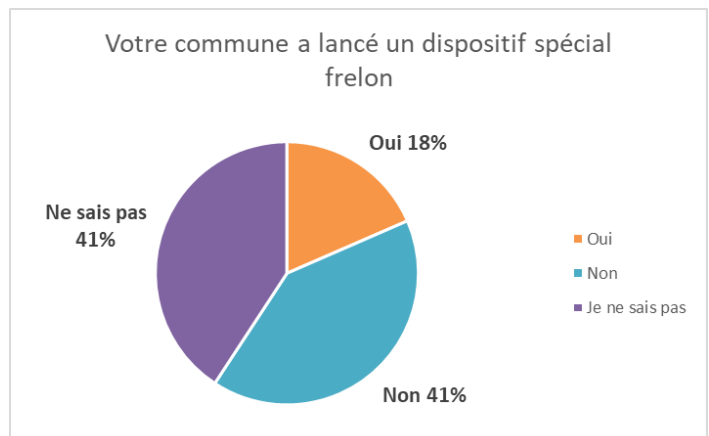
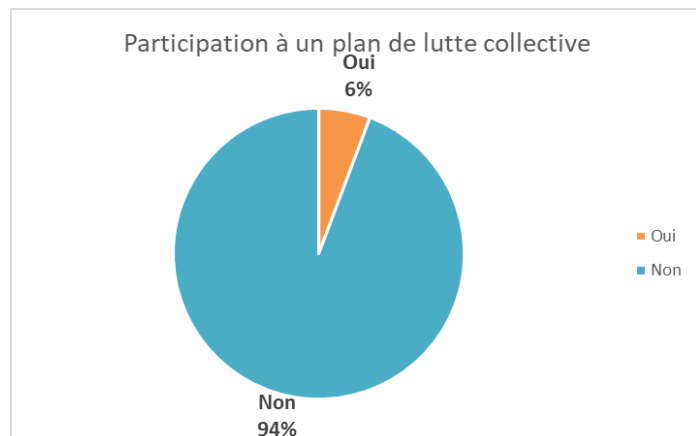
Pratiques de piégeage



Détection et destruction des nids



Plan de lutte collective et positionnement de la commune



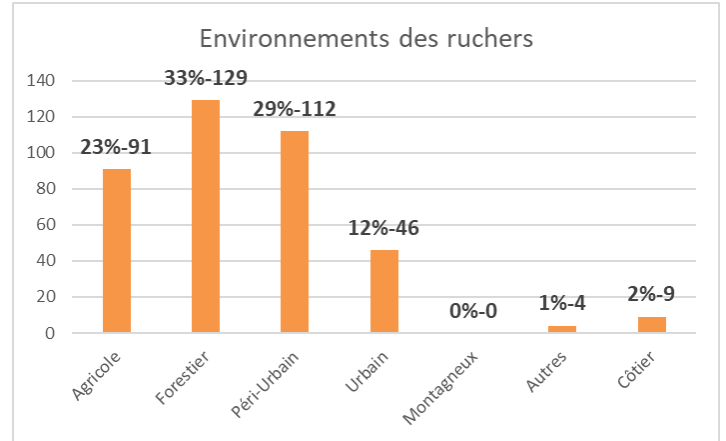
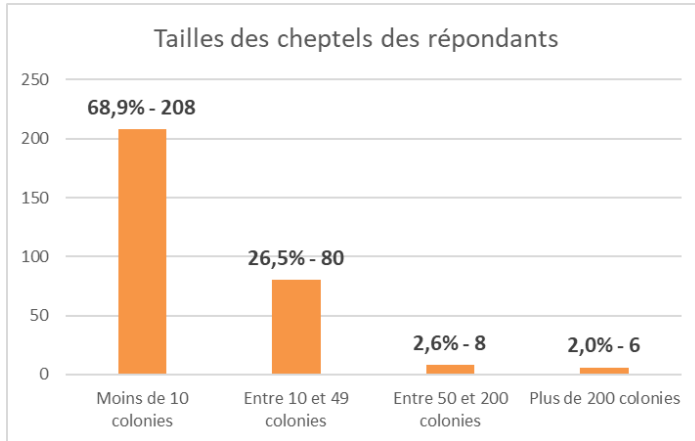


Focus Gironde (33)

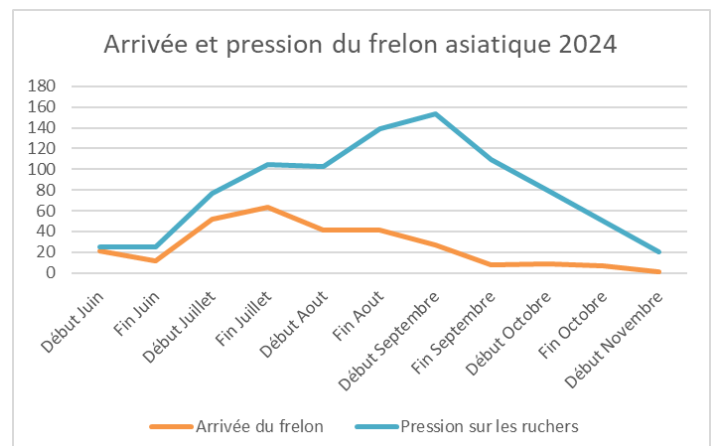
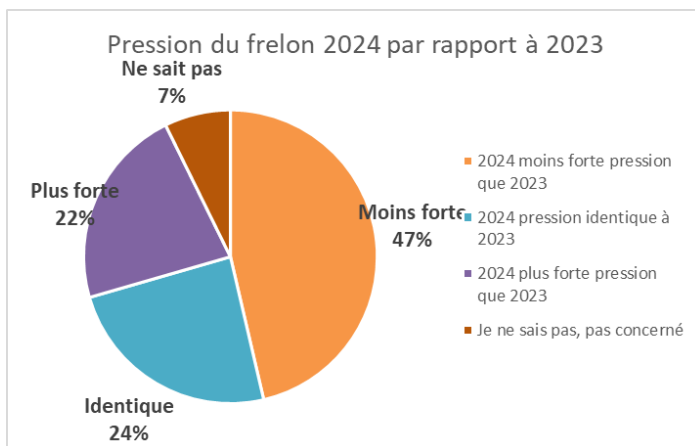
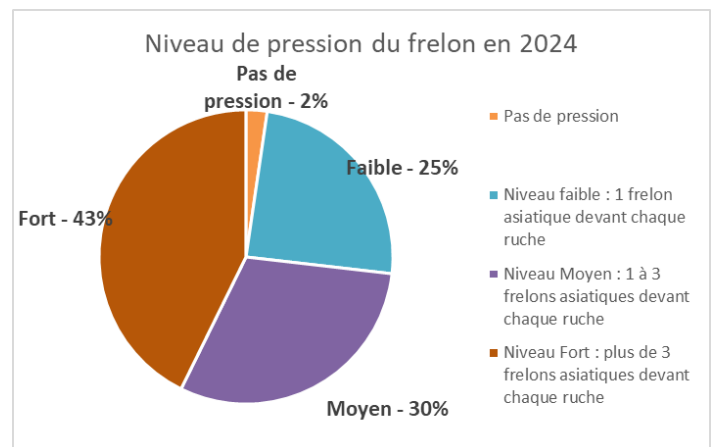
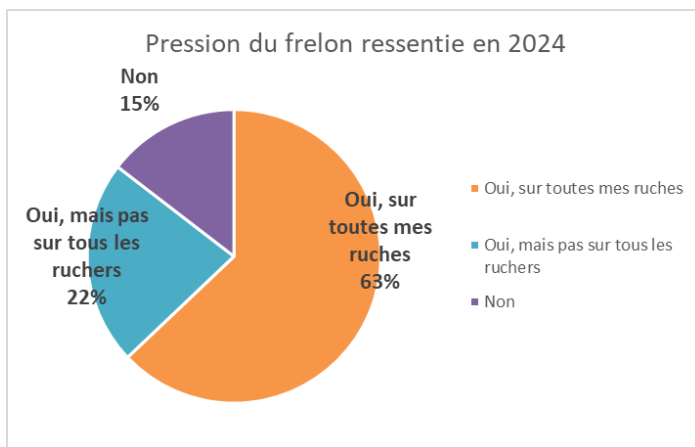


302 apiculteurs de Gironde ont répondu à l'enquête. Les organisations représentatives déclarées par les répondants sont le GDSA33 (151), le Syndicat Apicole de Gironde (122), Le Syndicat des Apiculteurs de Gironde et d'Aquitaine (49), l'Abeille Girondine (15), l'ADANA (10) et le Conservatoire des races d'Aquitaine (1).

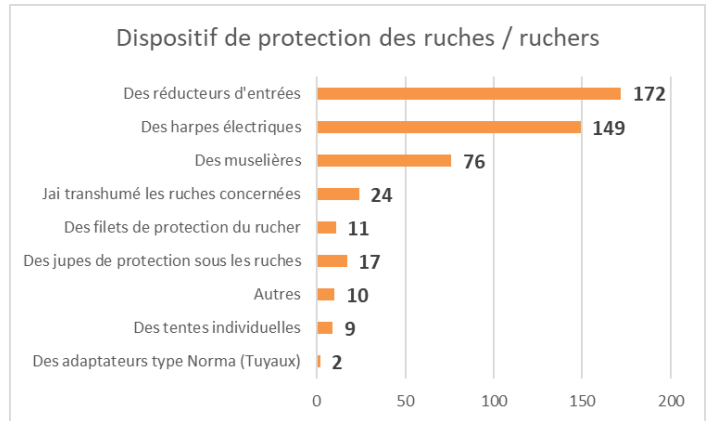
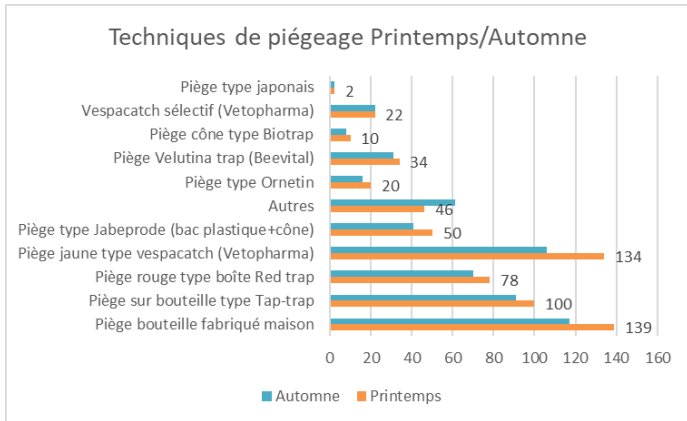
Profil des répondants



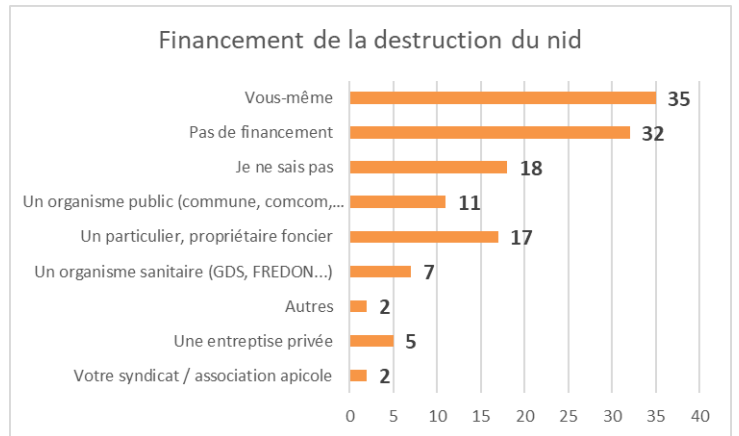
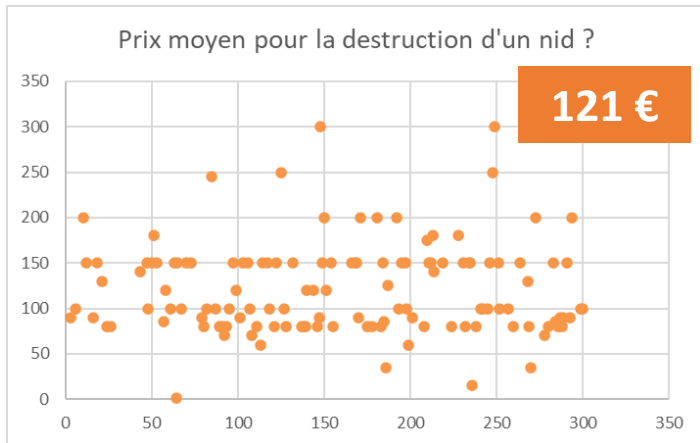
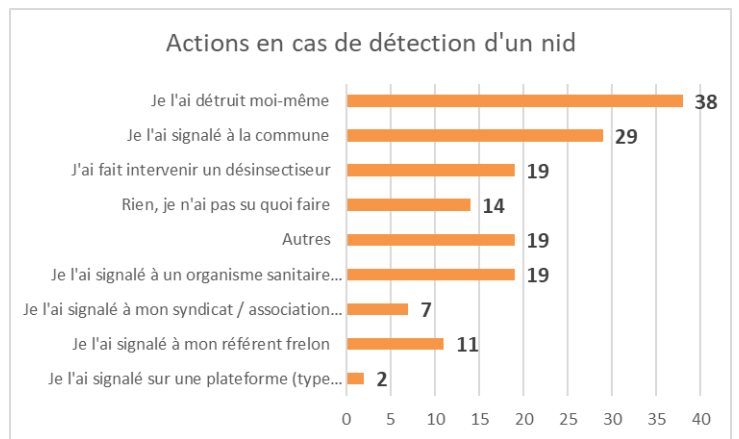
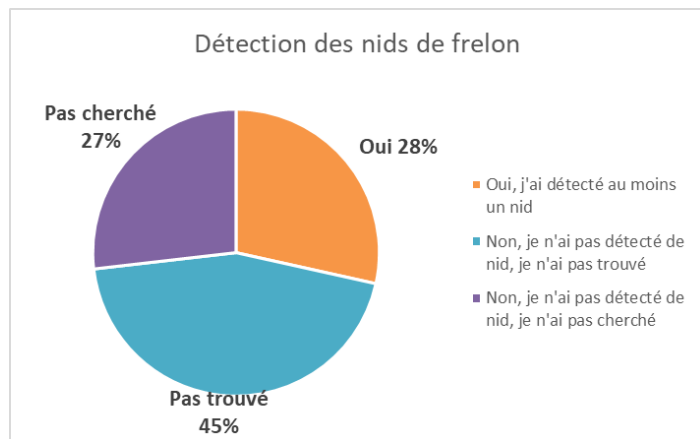
Pression du frelon asiatique ressentie en 2024



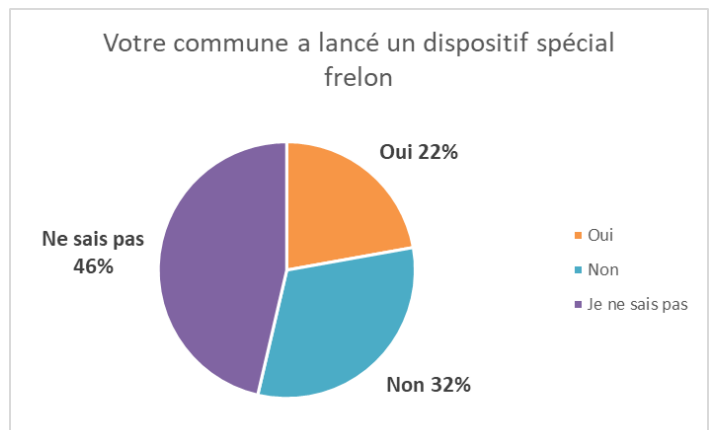
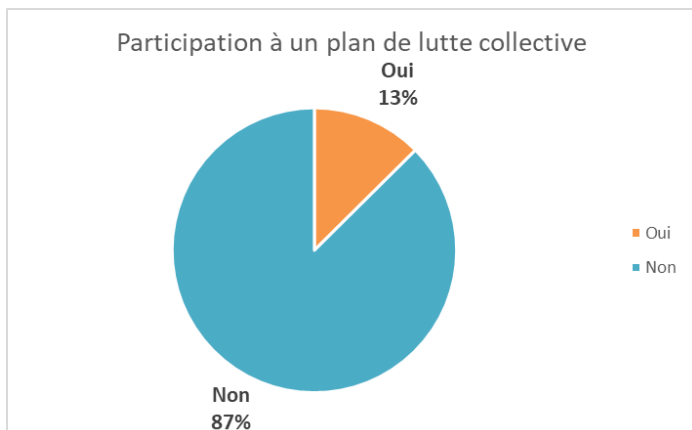
Pratiques de piégeage



Détection et destruction des nids



Plan de lutte collective et positionnement de la commune



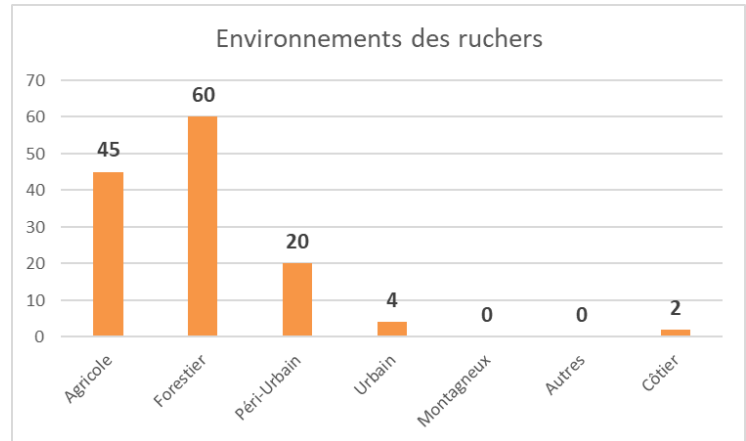
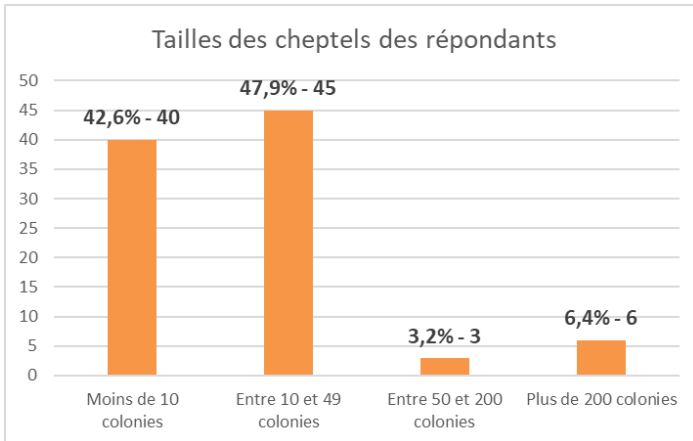


Focus Landes (40)

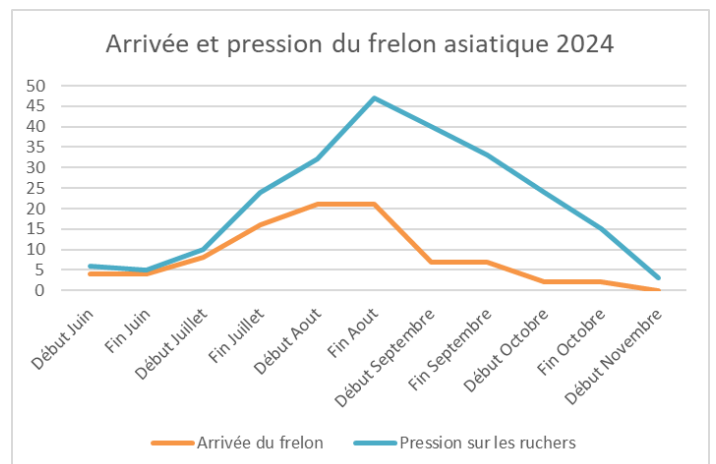
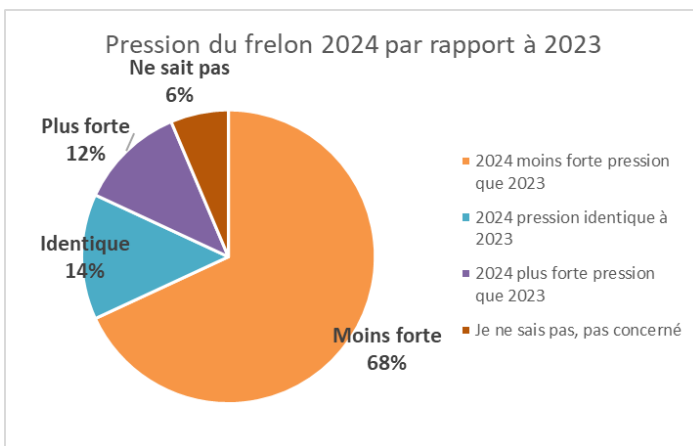
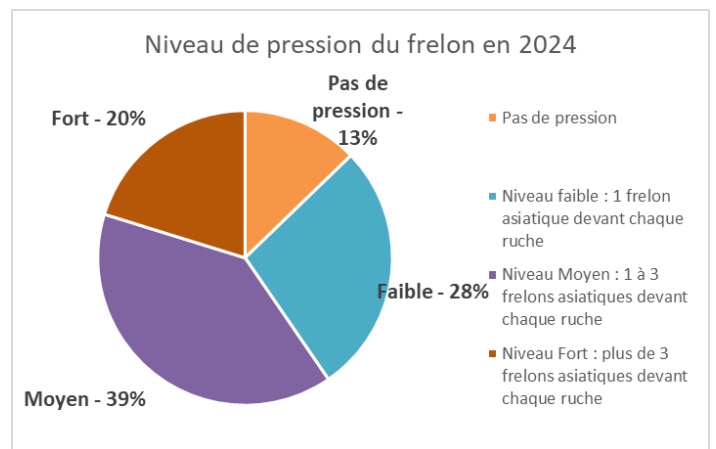
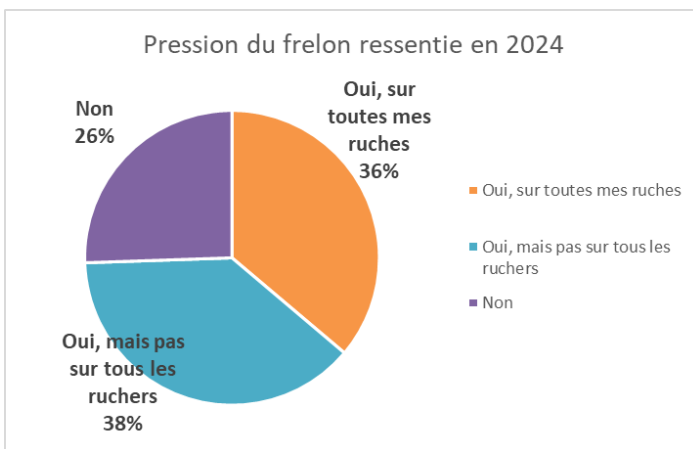


94 apiculteurs des Landes ont répondu à l'enquête. Les organisations représentatives déclarées par les répondants sont l'Abeille Landaise (86), le GDSA (26), l'ADANA (4), le Syndicat Apicole de Gironde (1), l'Abeille des Gaves et Nives (1) et Nature & Abeilles de Cambo-les-bains (1)

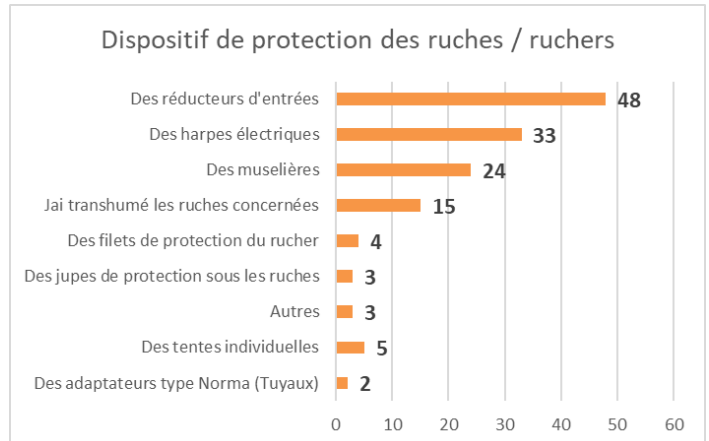
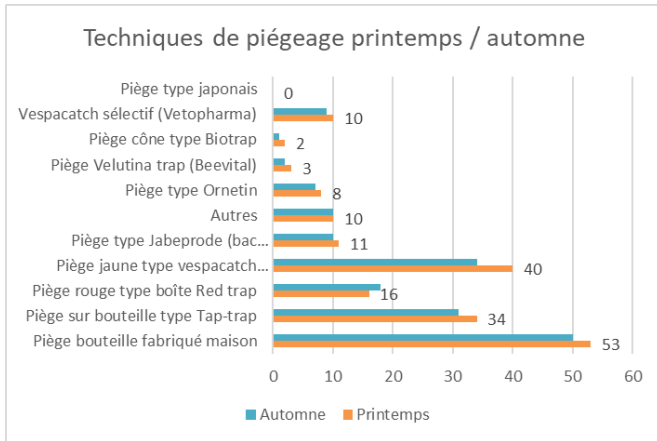
Profil des répondants



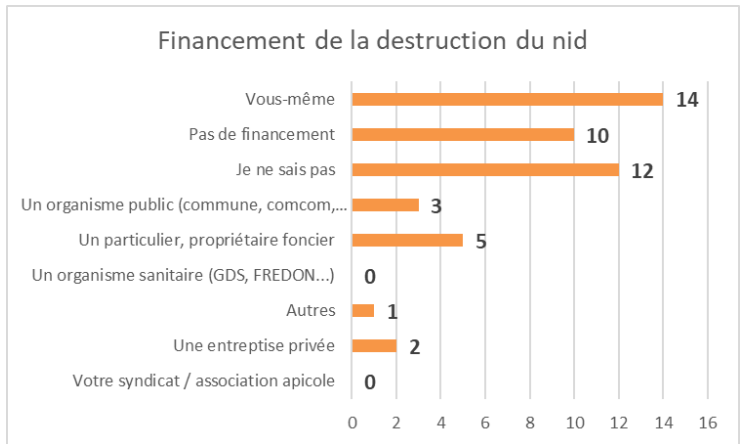
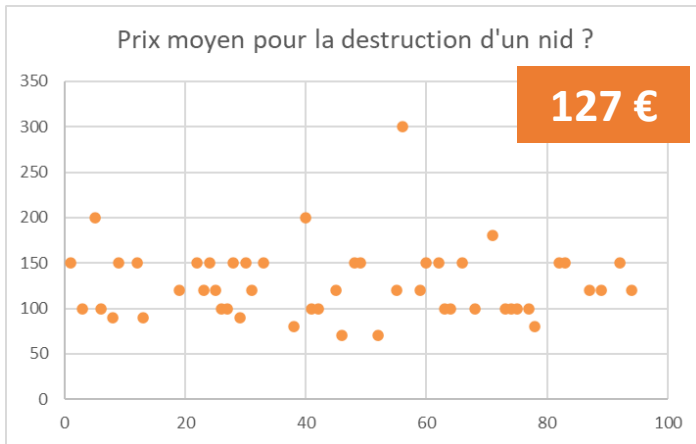
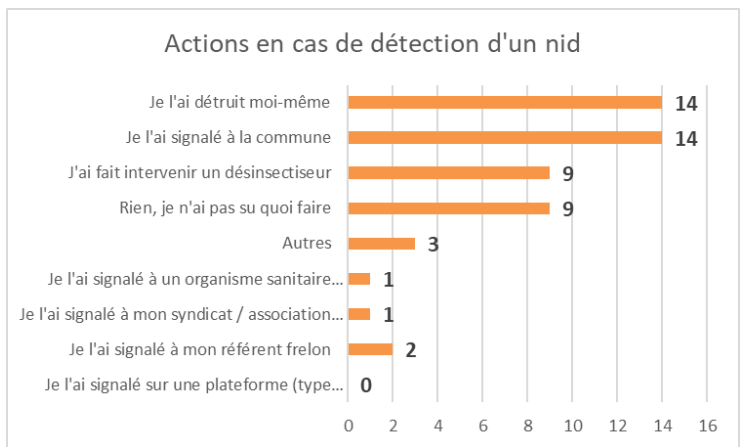
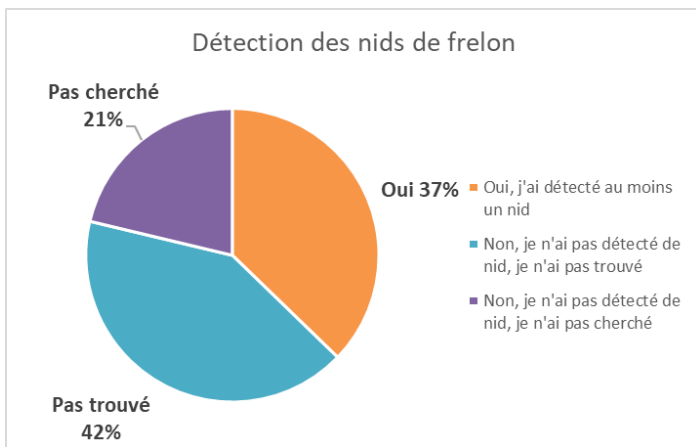
Pression du frelon asiatique ressentie en 2024



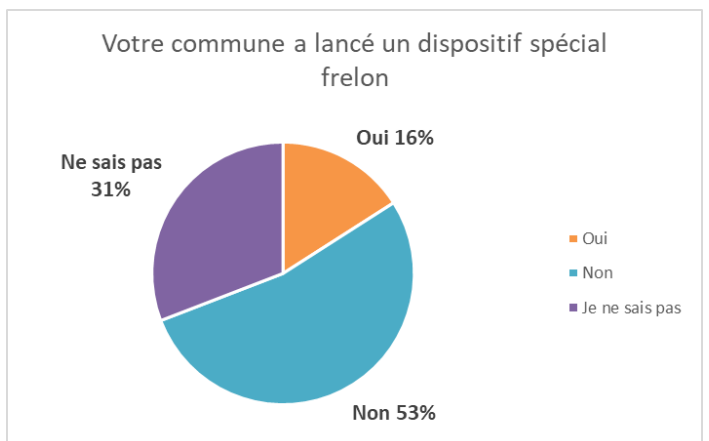
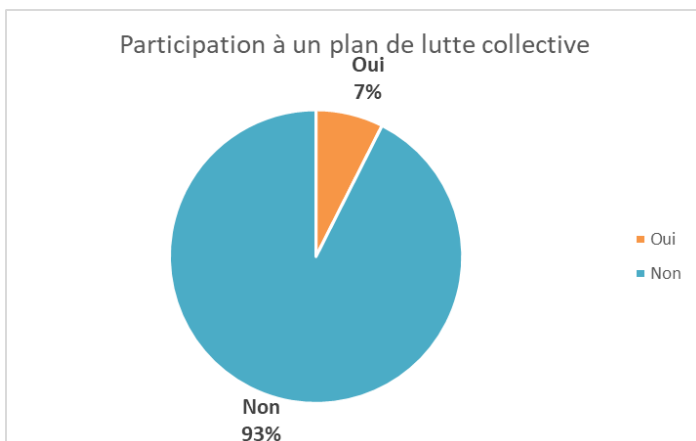
Pratiques de piégeage



Détection et destruction des nids

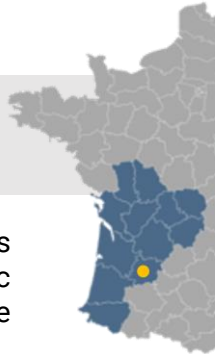


Plan de lutte collective et positionnement de la commune



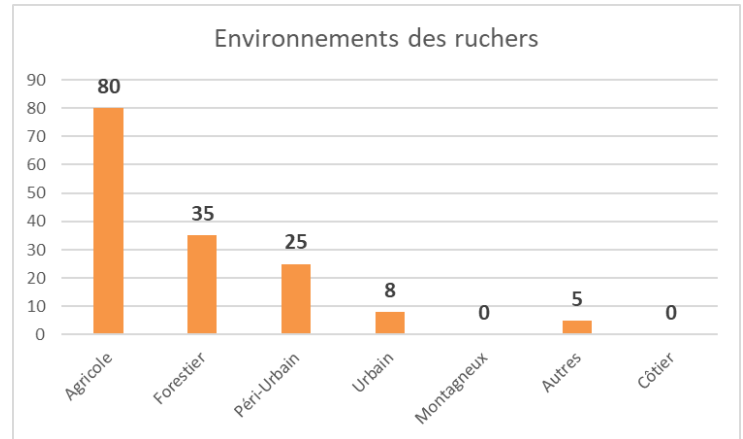
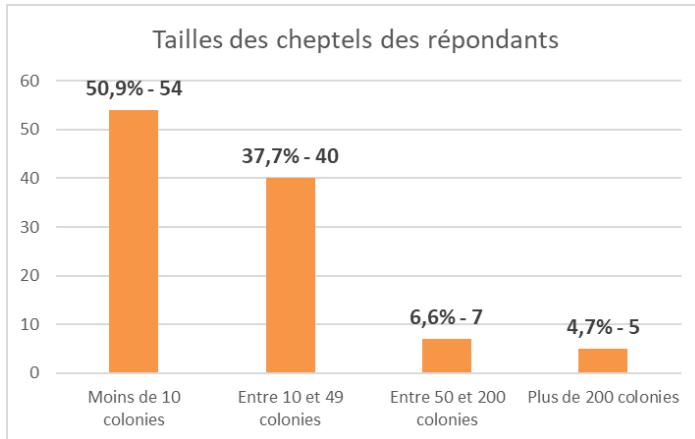


Focus Lot-et-Garonne (47)

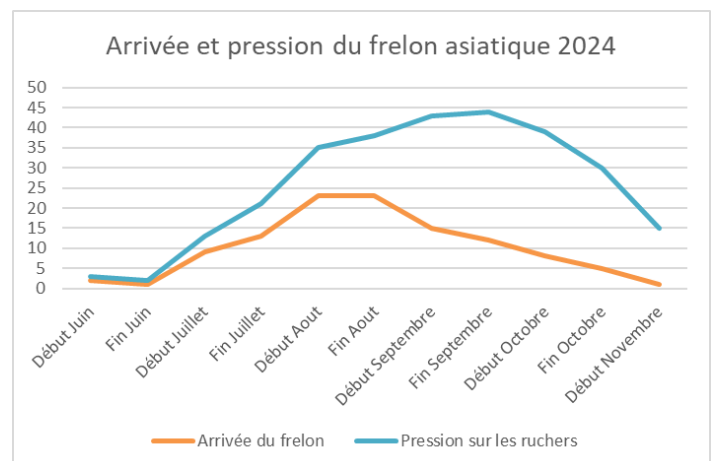
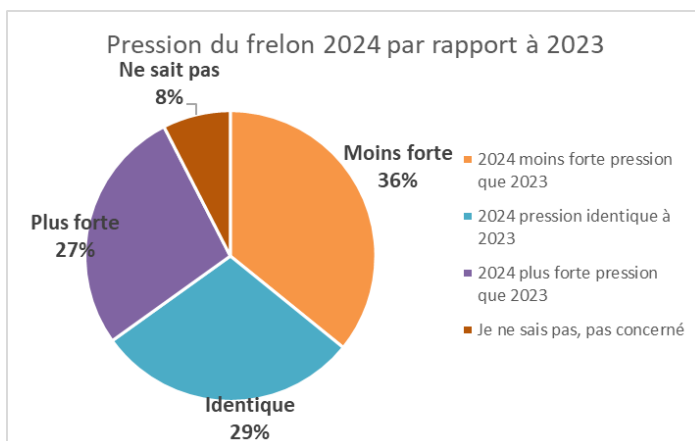
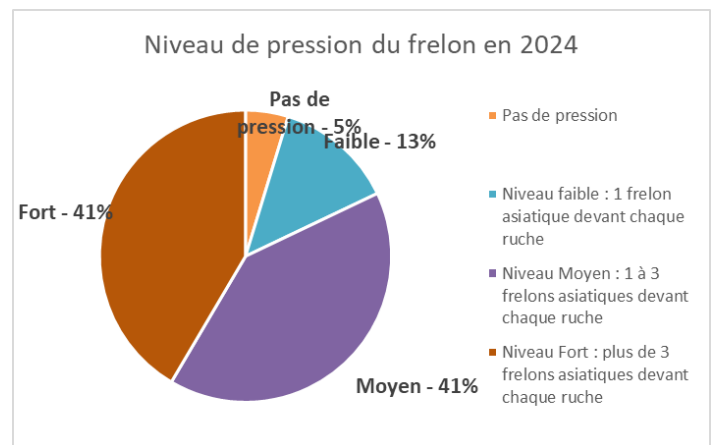
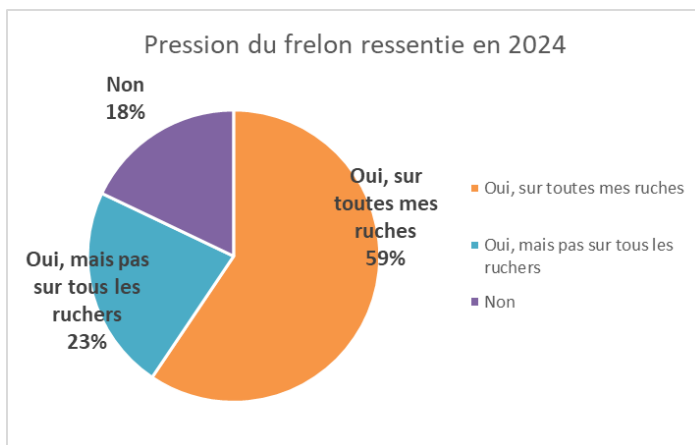


106 apiculteurs du Lot-et-Garonne ont répondu à l'enquête. Les organisations représentatives déclarées par les répondants sont l'Abeille Gasconne (66), le GDSA (42), l'association Api'Tayrac (7), l'ADANA (3), le Syndicat Apicole Aunis et Saintonge (1), le Rucher du Périgord (1) et l'Abeille Périgordine (1)

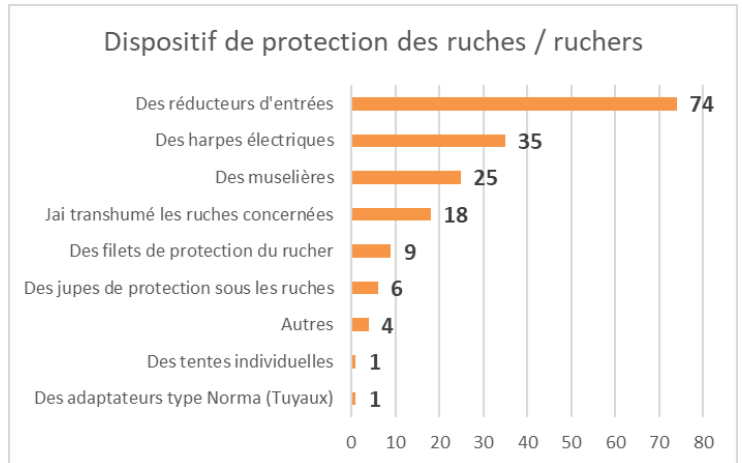
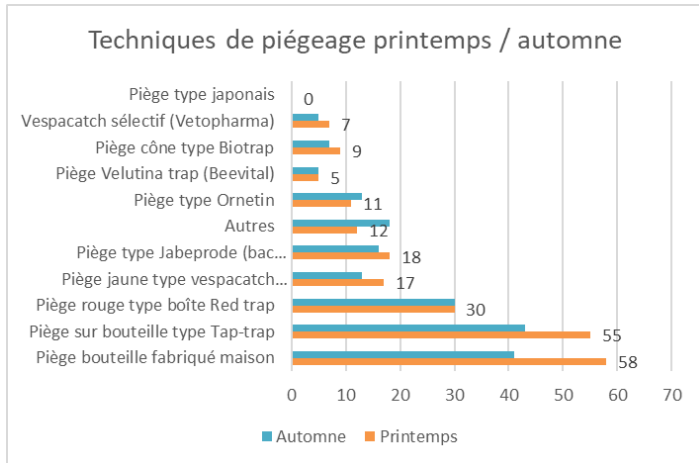
Profil des répondants



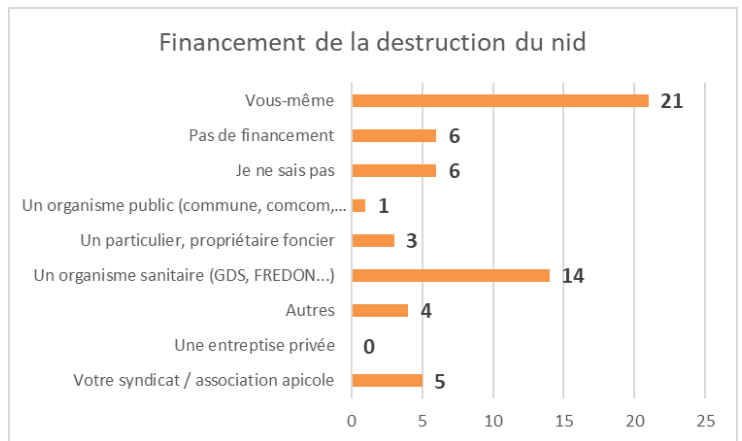
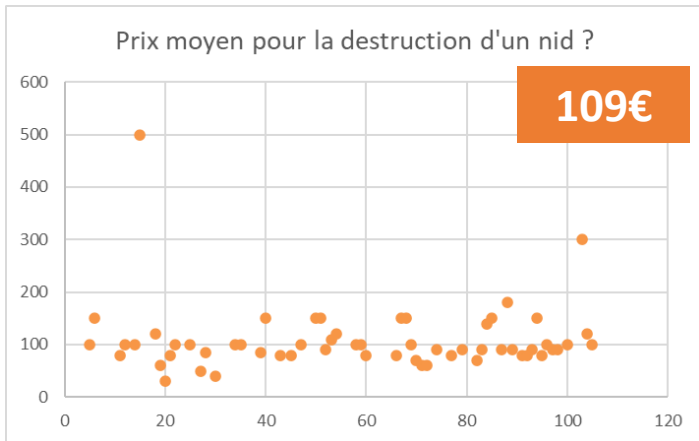
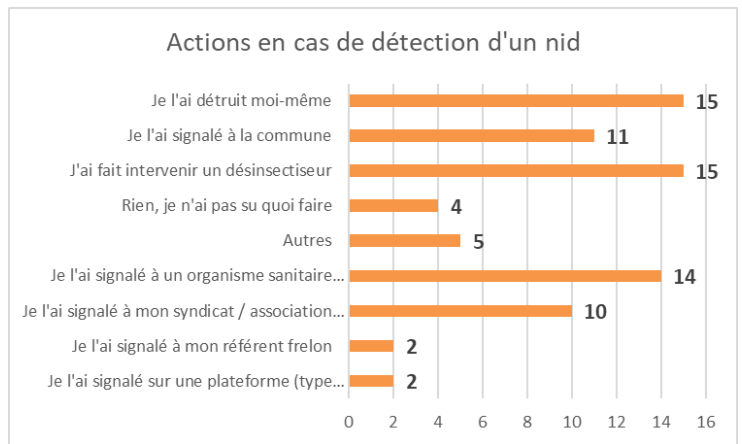
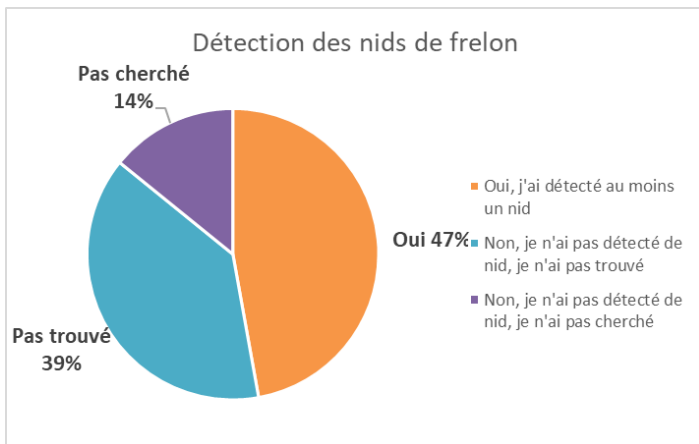
Pression du frelon asiatique ressentie en 2024



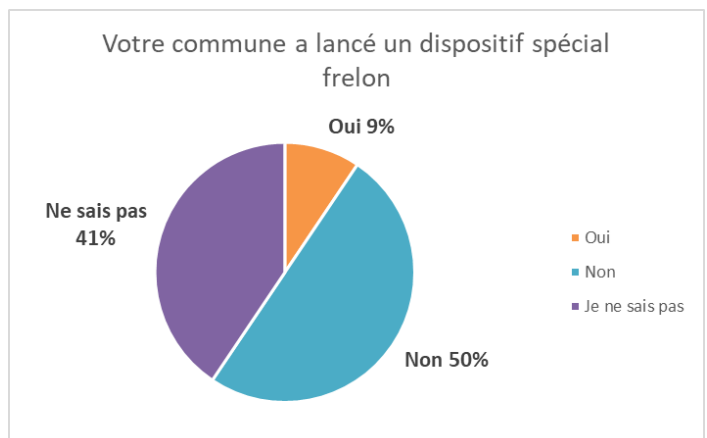
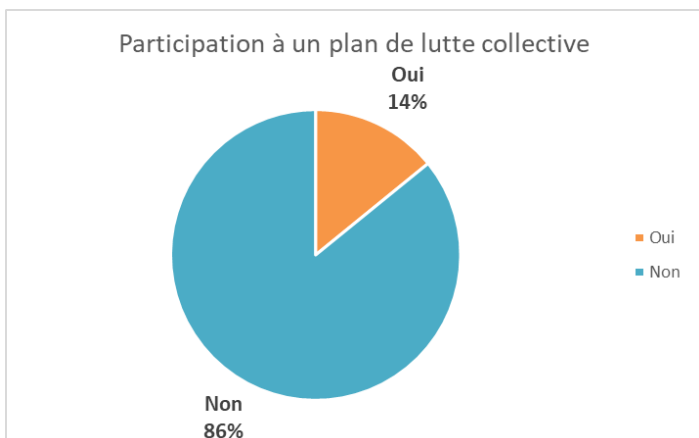
Pratiques de piégeage



Détection et destruction des nids

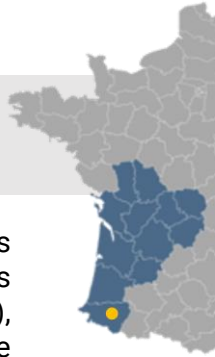


Plan de lutte collective et positionnement de la commune



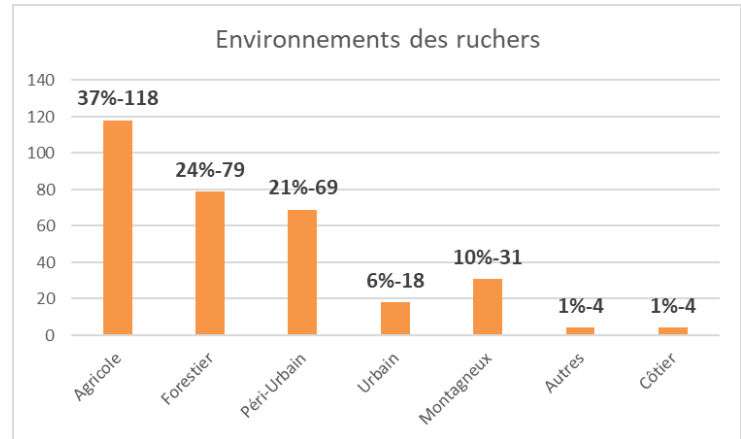
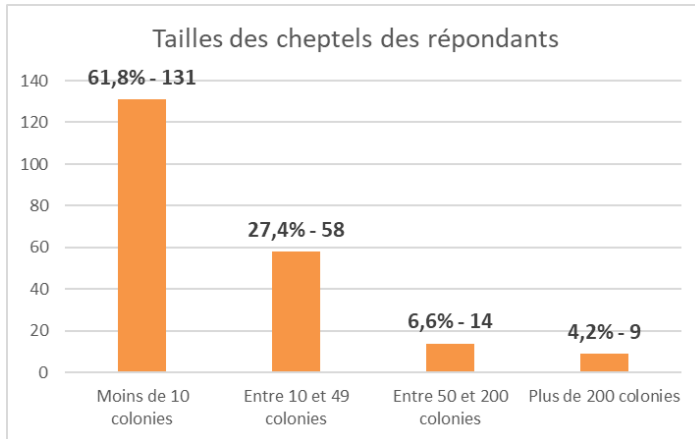


Focus Pyrénées-Atlantiques (64)

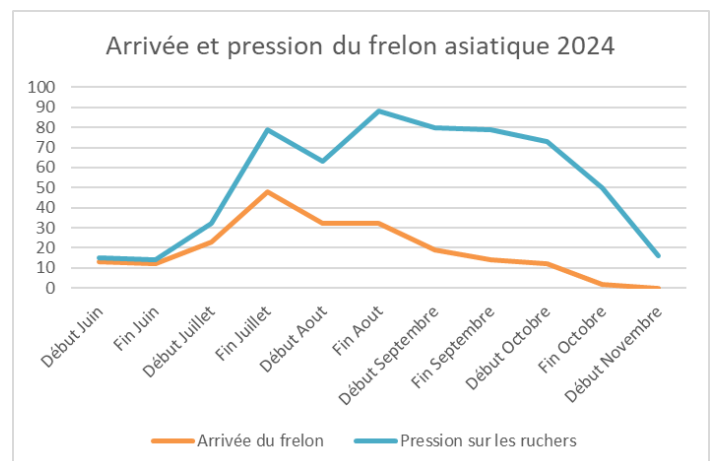
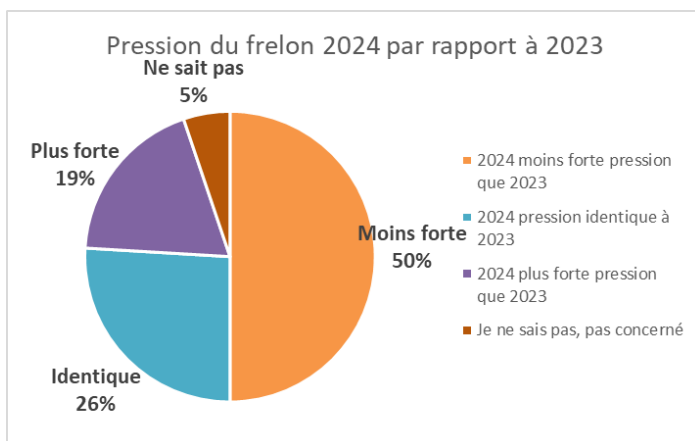
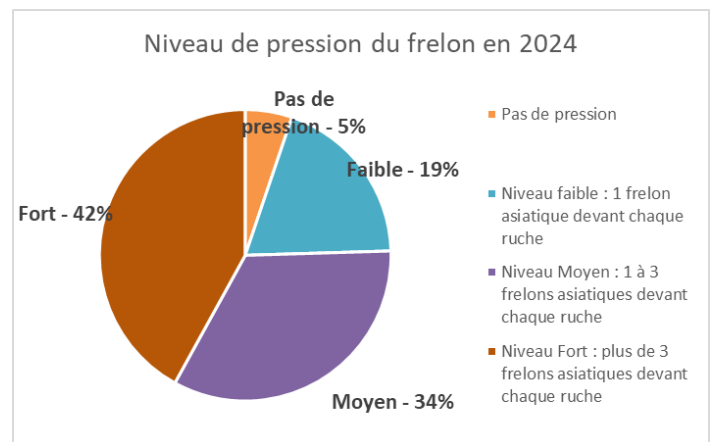
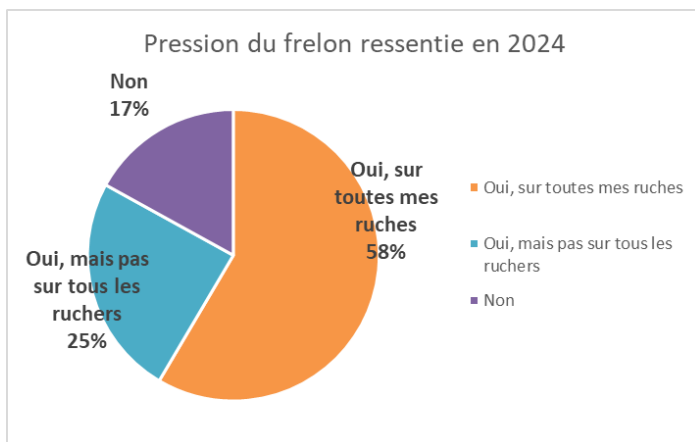


212 apiculteurs des Pyrénées-Atlantiques ont répondu à l'enquête. Les organisations représentatives déclarées par les répondants sont le GDSA (106), l'Abeille des Gaves et Nives (66), l'ADANA (12), Nature & Abeilles de Cambo-les-bains (7), le Rucher école de Saint Castin (2), le Rucher école du Béarn (2), l'Abeille Landaise(1), l'Abeille Gasconne (1), le Rucher école de Gelos (1), le Conservatoire de l'abeille noire du Pays Basque (1) et Ezti Etxea (1)

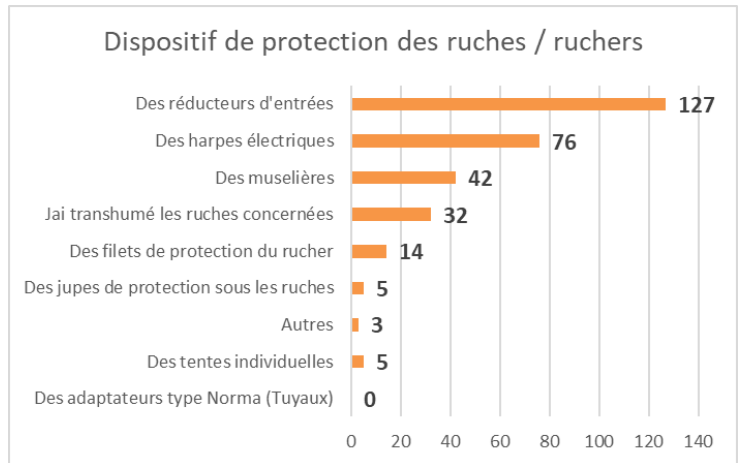
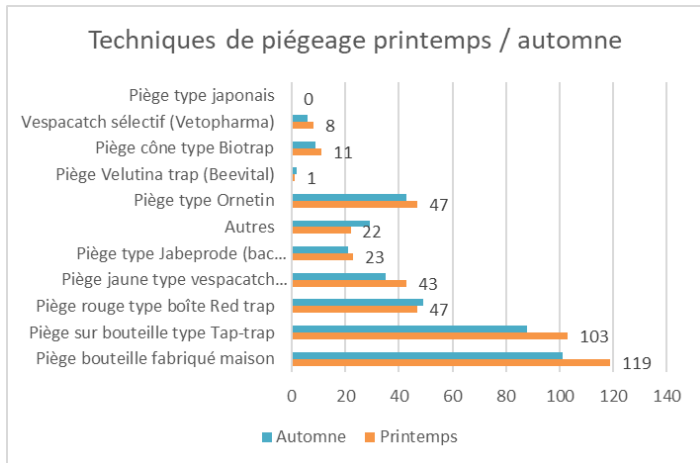
Profil des répondants



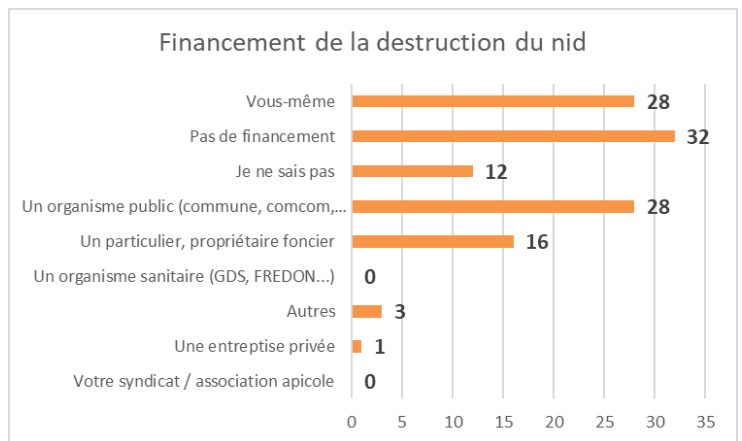
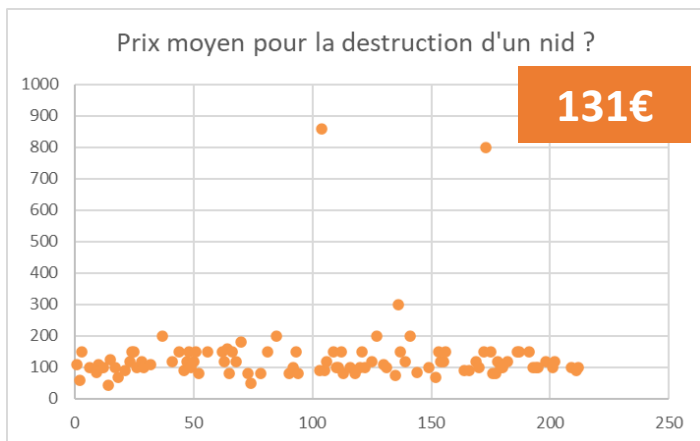
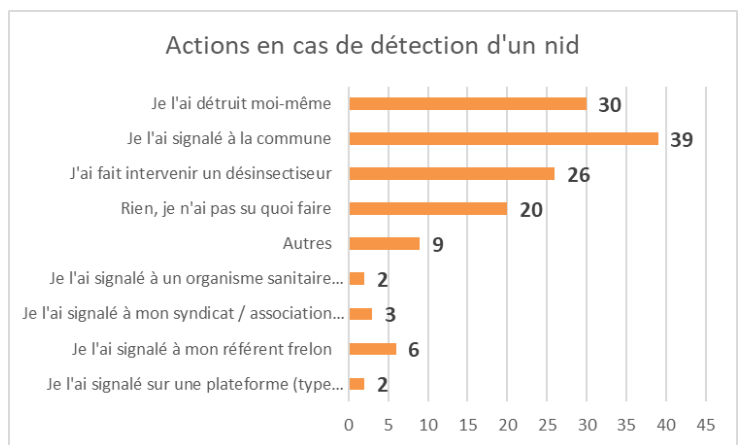
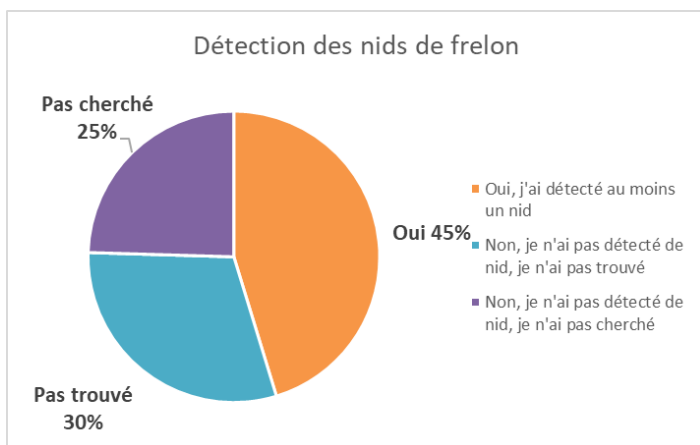
Pression du frelon asiatique ressentie en 2024



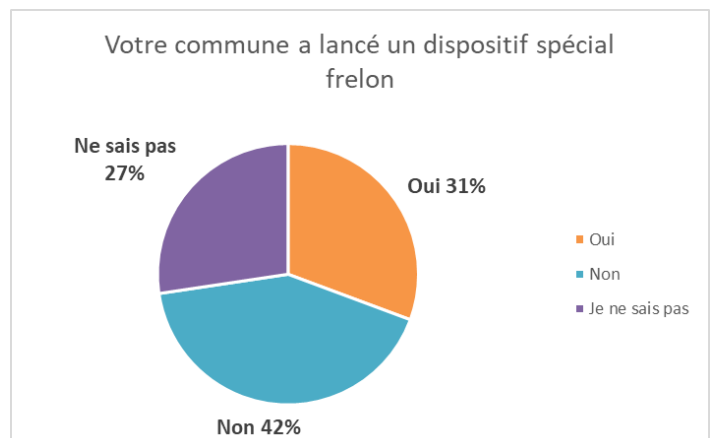
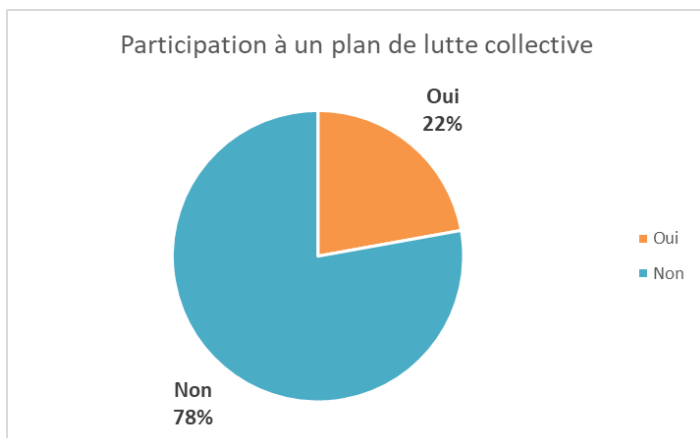
Pratiques de piégeage



Détection et destruction des nids



Plan de lutte collective et positionnement de la commune



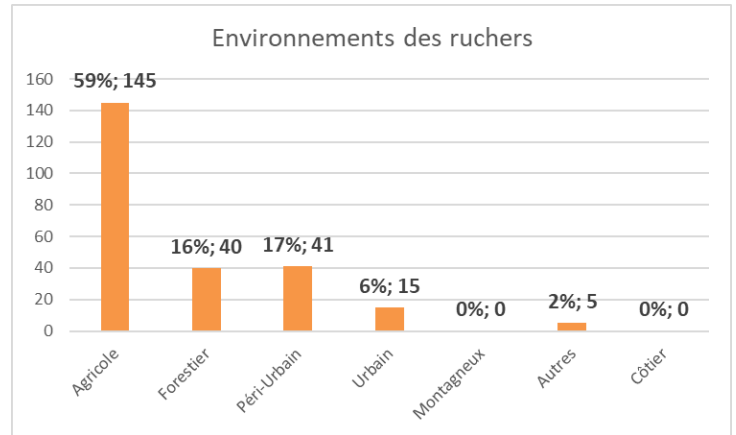
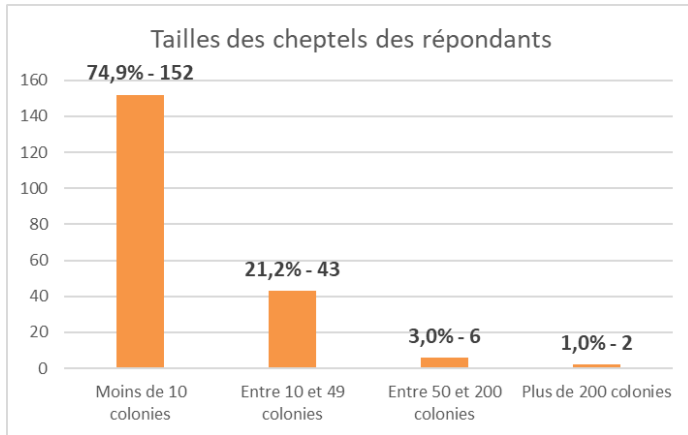


Focus Deux-Sèvres (79)

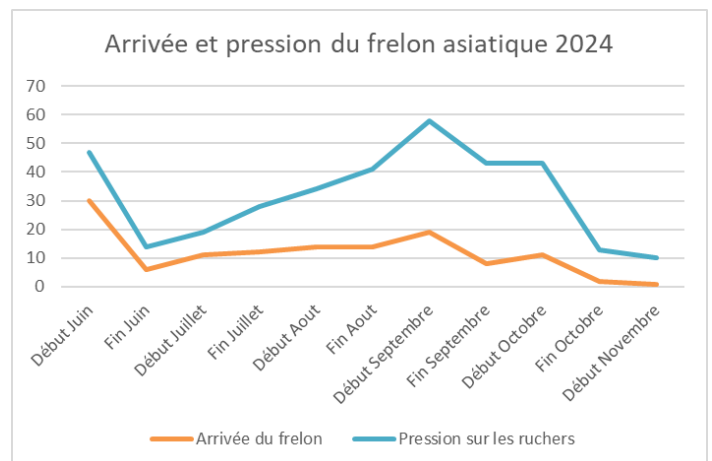
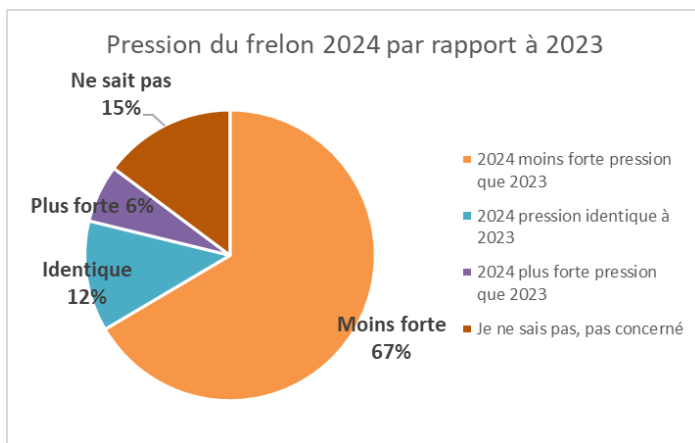
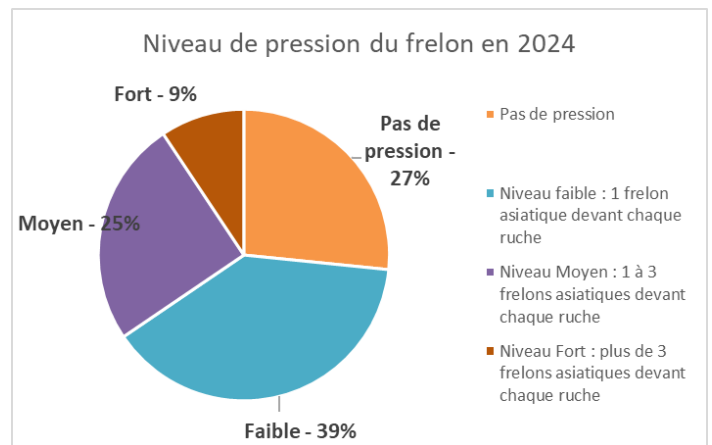
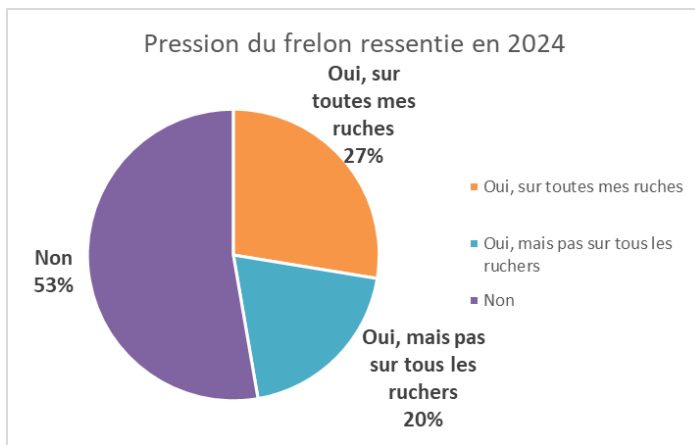


203 apiculteurs des Deux-Sèvres ont répondu à l'enquête. Les organisations représentatives déclarées par les répondants sont l'Abeille des Deux-Sèvres (174), l'Abeille du Poitou (15), le Rucher école du Magnerolle (7) et l'ADANA (1)

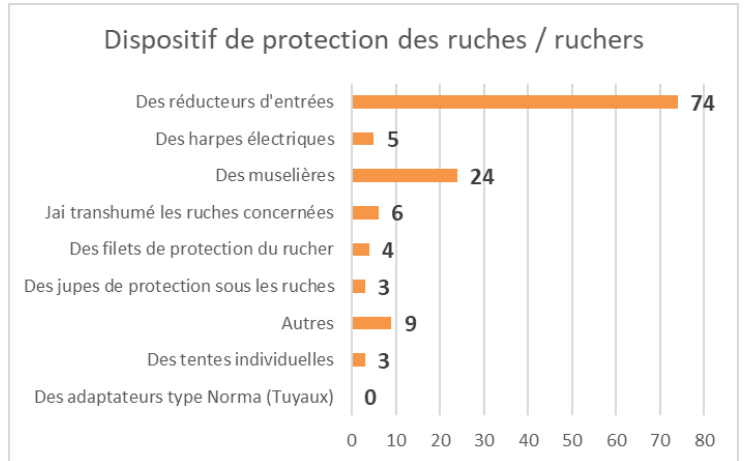
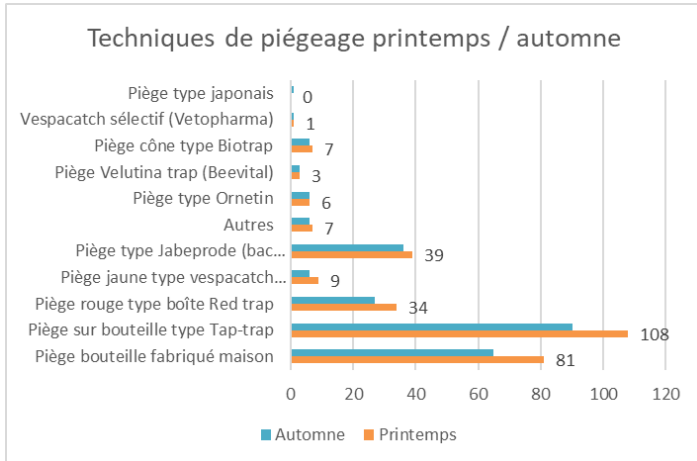
Profil des répondants



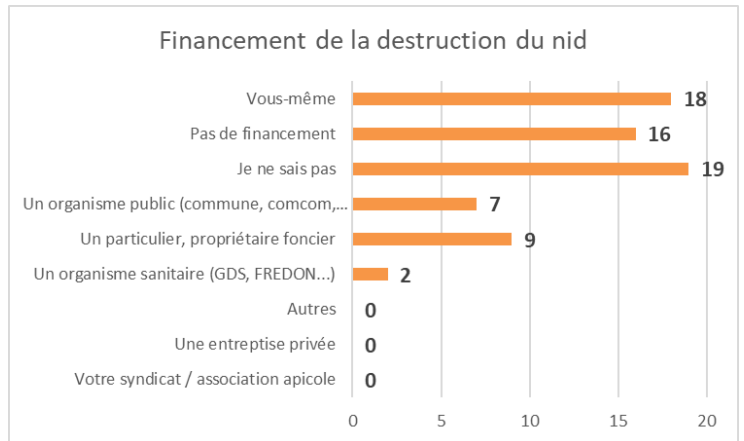
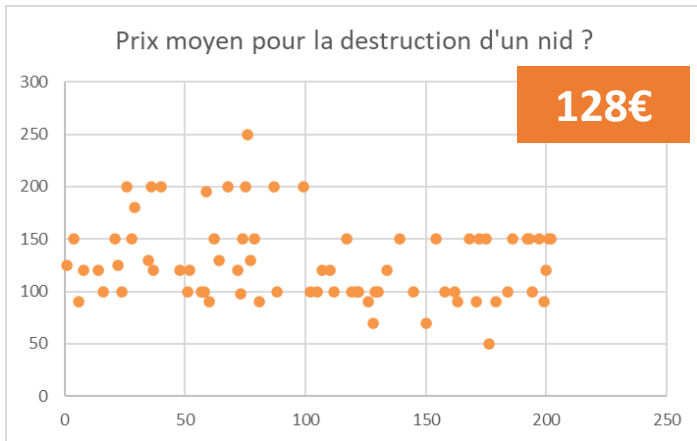
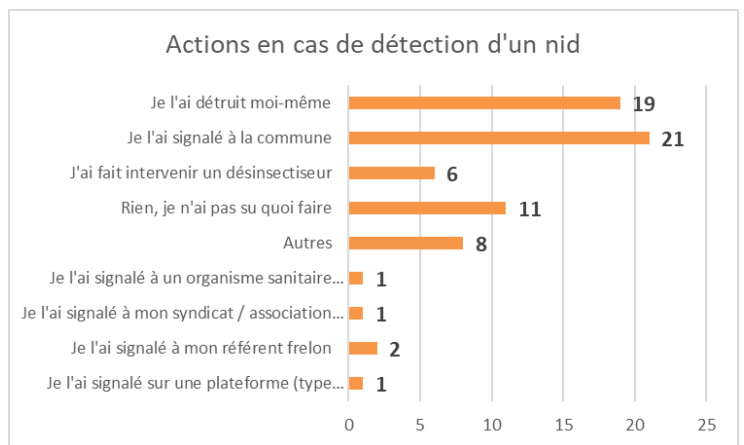
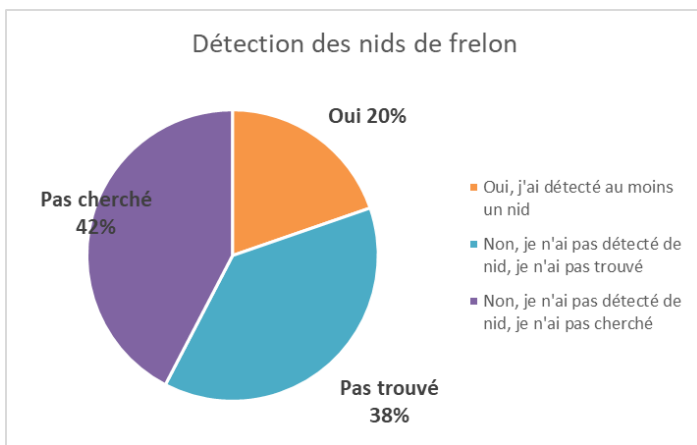
Pression du frelon asiatique ressentie en 2024



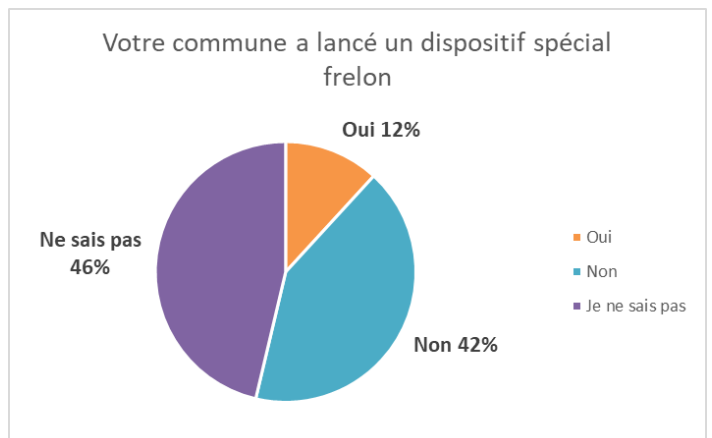
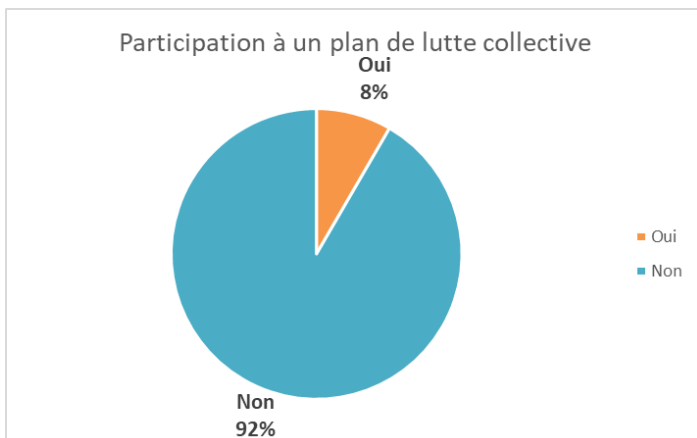
Pratiques de piégeage



Détection et destruction des nids



Plan de lutte collective et positionnement de la commune



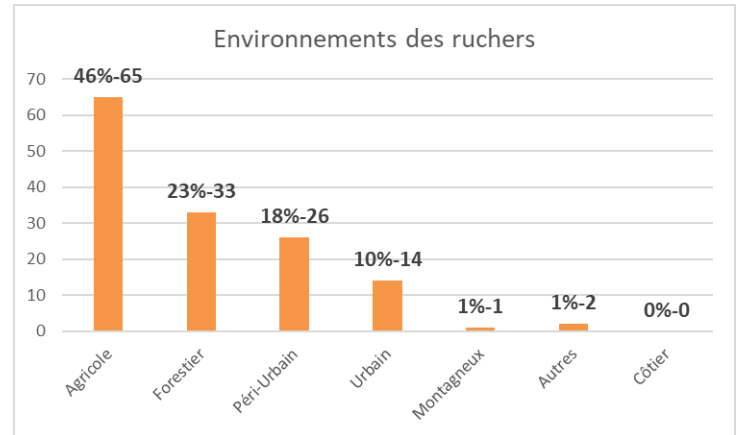
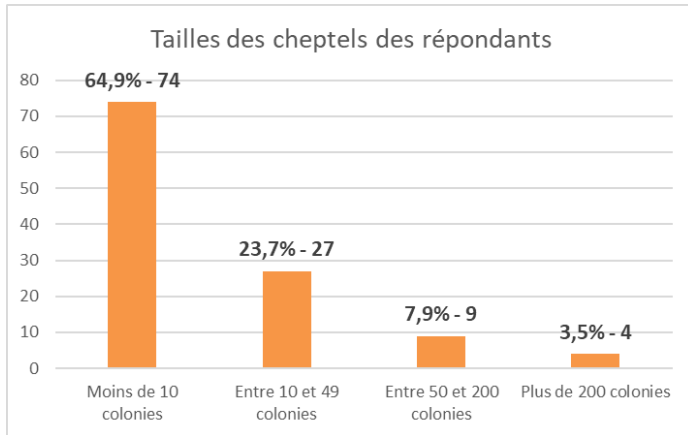


Focus Vienne (86)

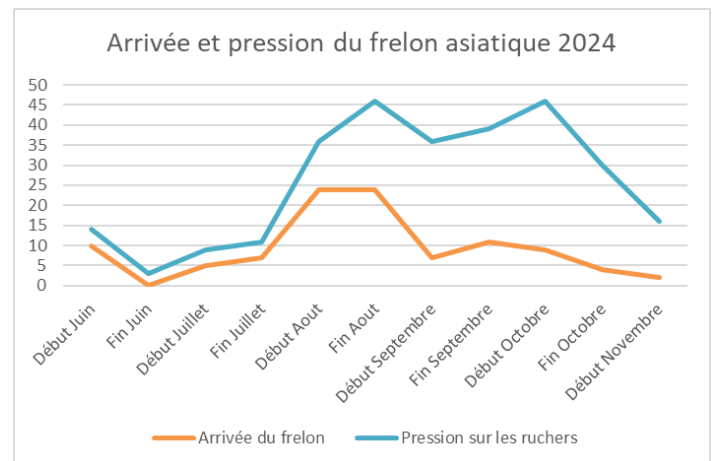
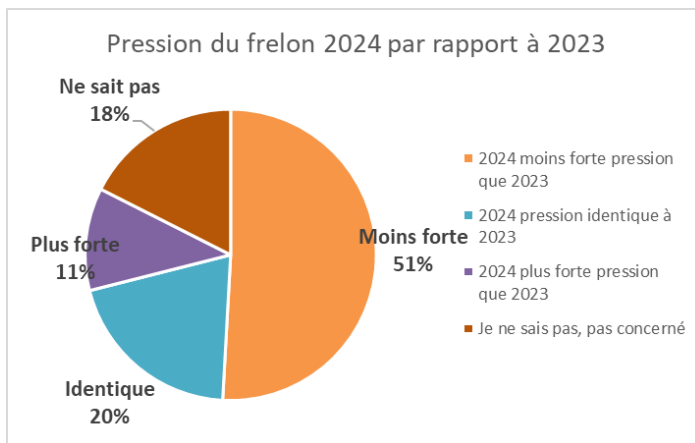
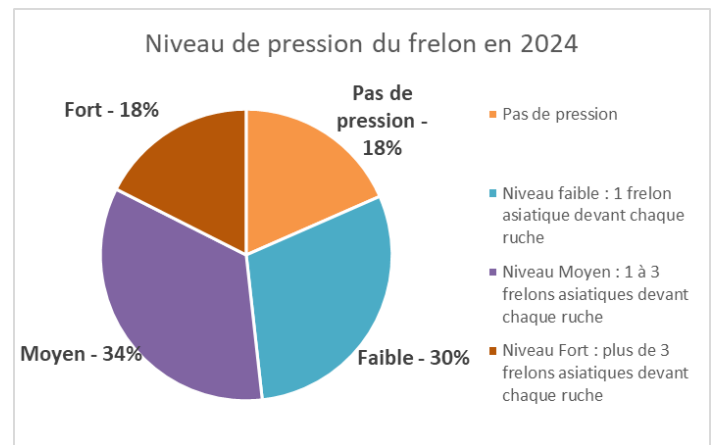
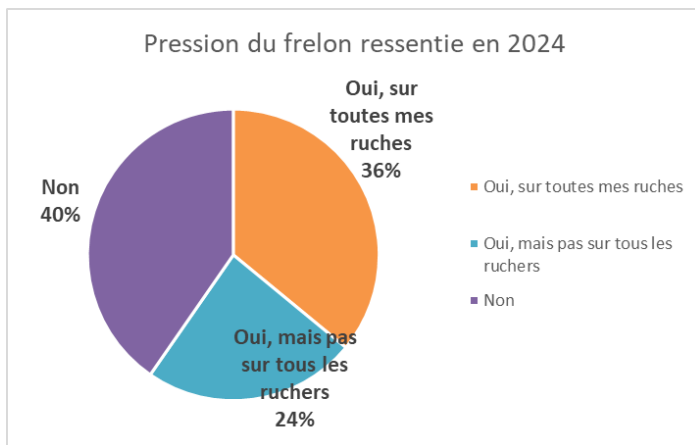


114 apiculteurs de la Vienne ont répondu à l'enquête. Les organisations représentatives déclarées par les répondants sont l'Abeille de la Vienne (69), Maison Abeille & Nature (12), l'Abeille du Poitou (11), le GDSA (7), l'ADANA (6) et le Rucher école du Magnerolle (6),

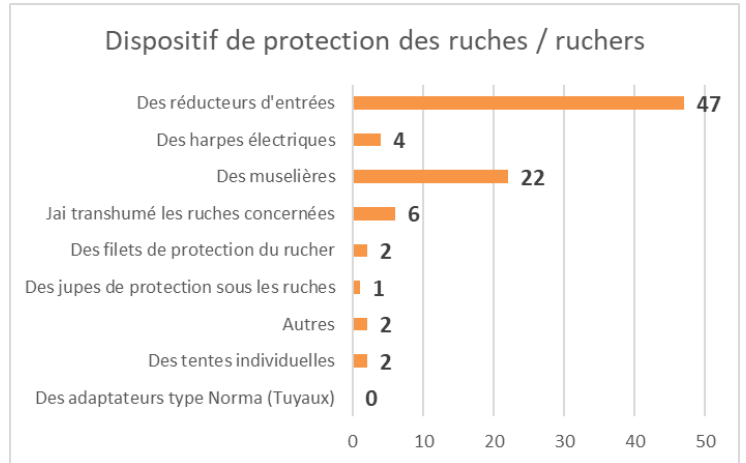
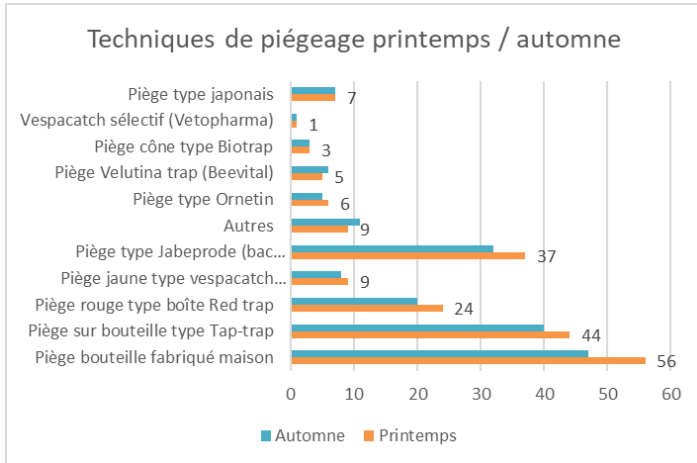
Profil des répondants



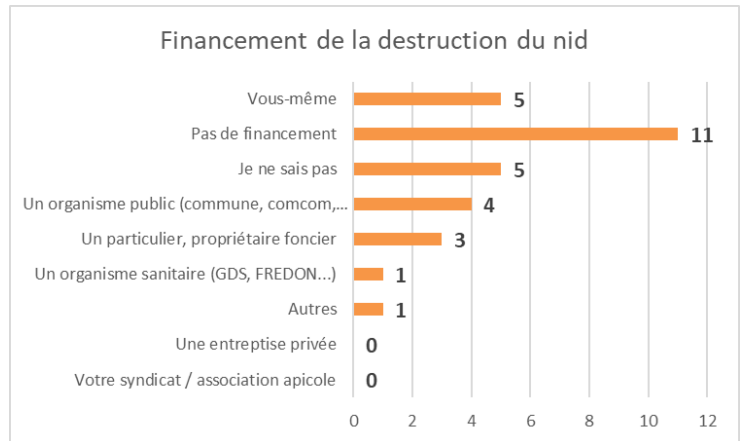
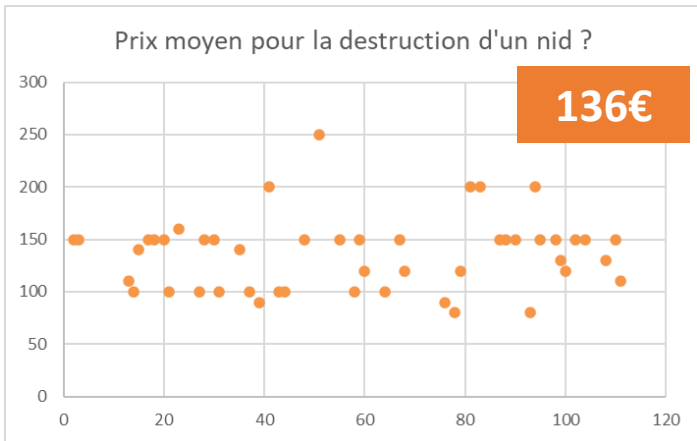
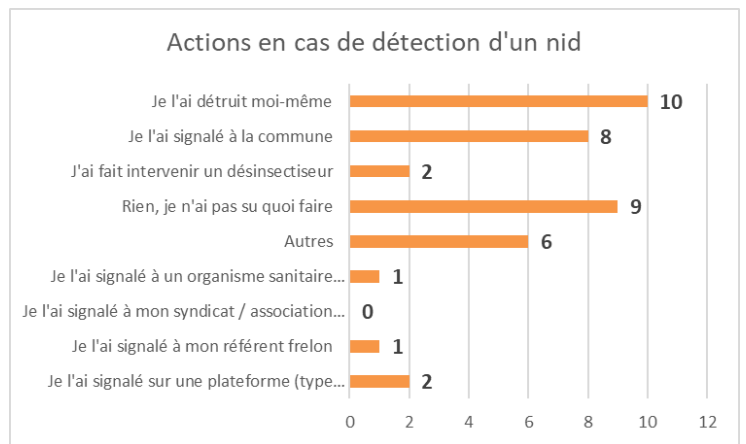
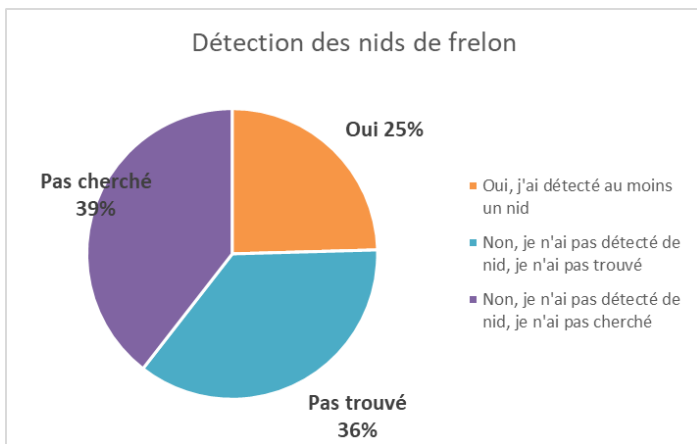
Pression du frelon asiatique ressentie en 2024



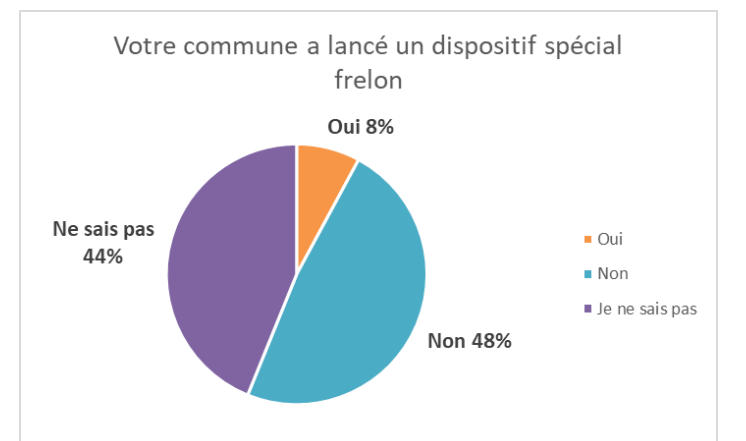
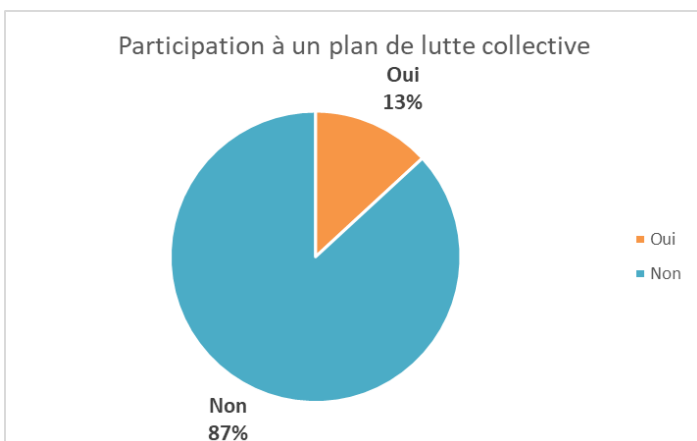
Pratiques de piégeage



Détection et destruction des nids



Plan de lutte collective et positionnement de la commune



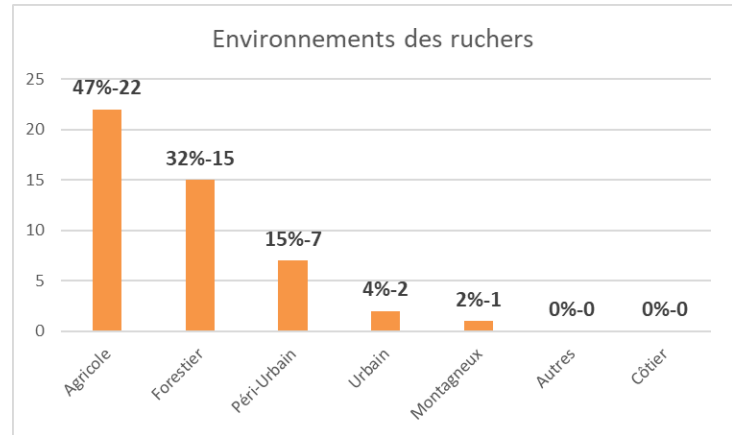
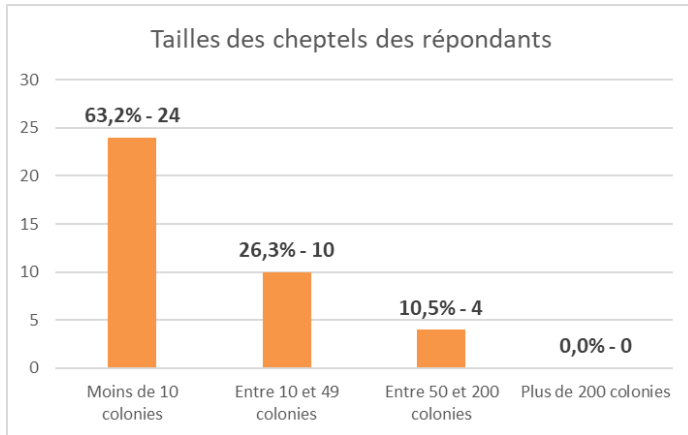


Focus Haute-Vienne (87)

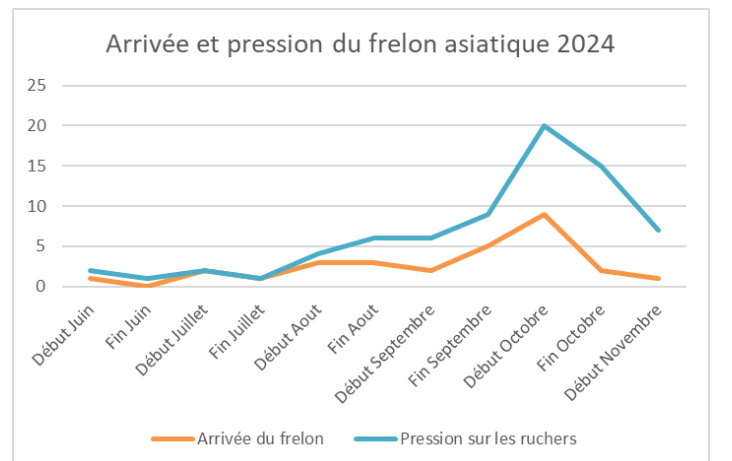
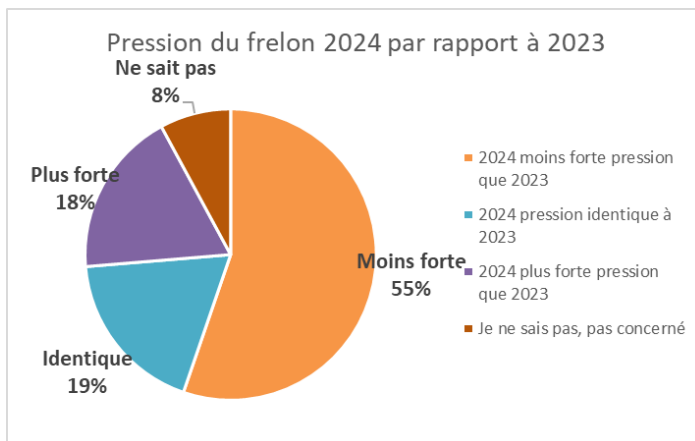
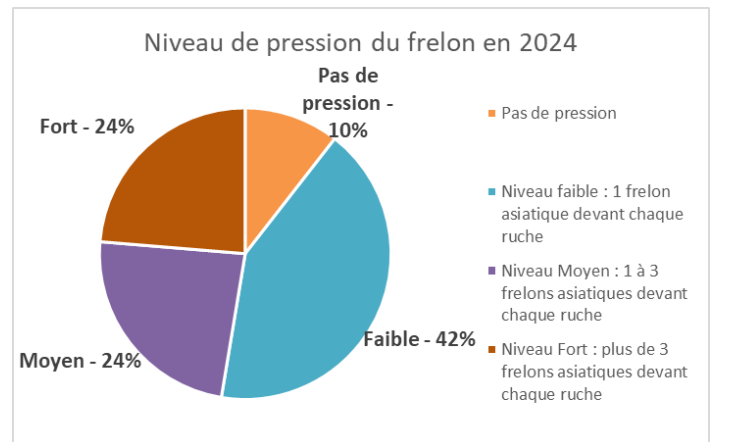
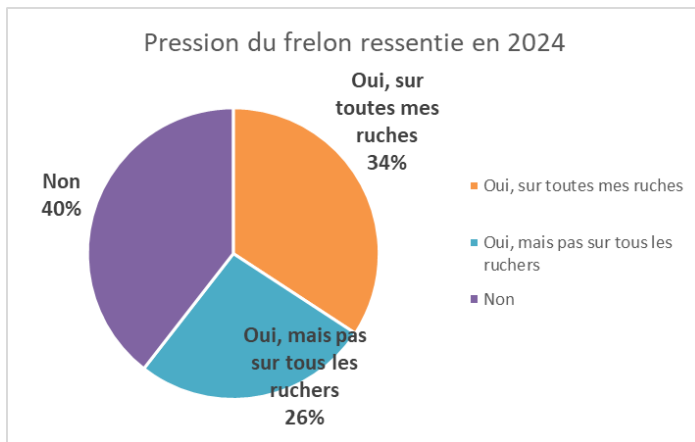


38 apiculteurs de la Haute-Vienne ont répondu à l'enquête. Les organisations représentatives déclarées par les répondants sont le Syndicat des Apiculteurs du Limousin (26), l'ADANA (7), le Syndicat Limousin Avicole et Apicole (3), le GDSA (3), l'Abeille Creusoise (2), l'Abeille Périgordine (1), le Rucher du Périgord (1) et l'ASAD87 (1)

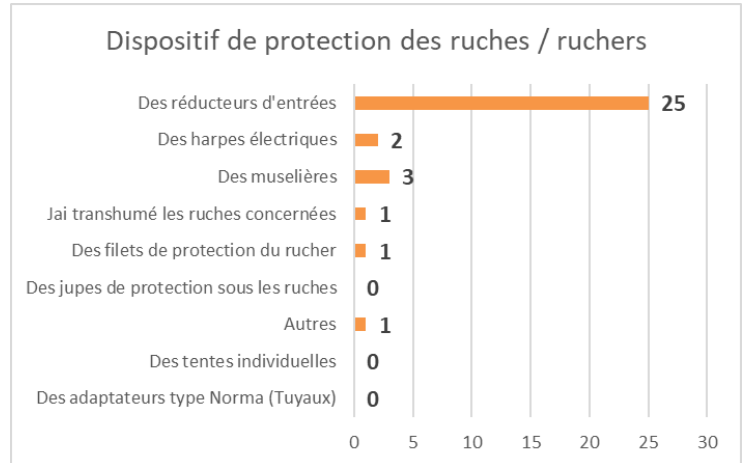
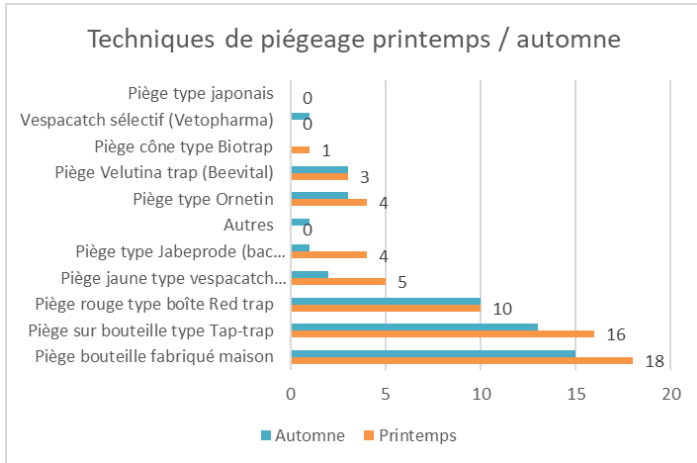
Profil des répondants



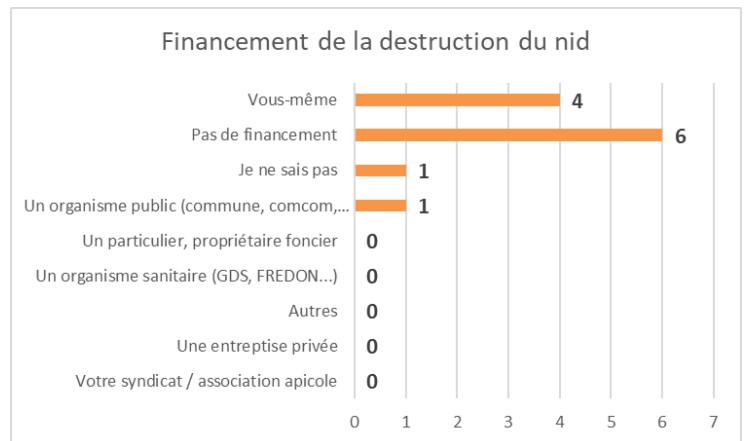
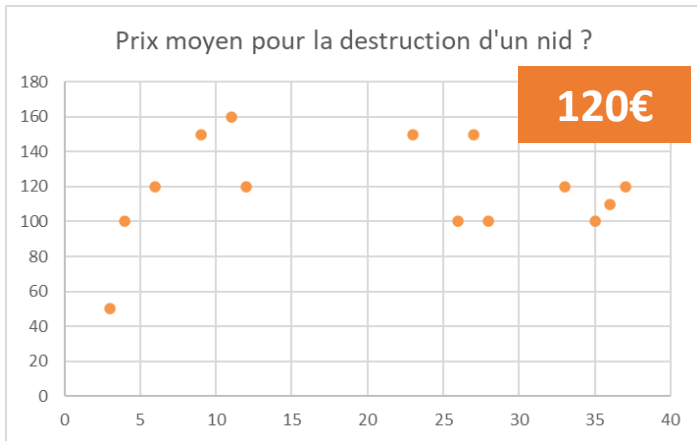
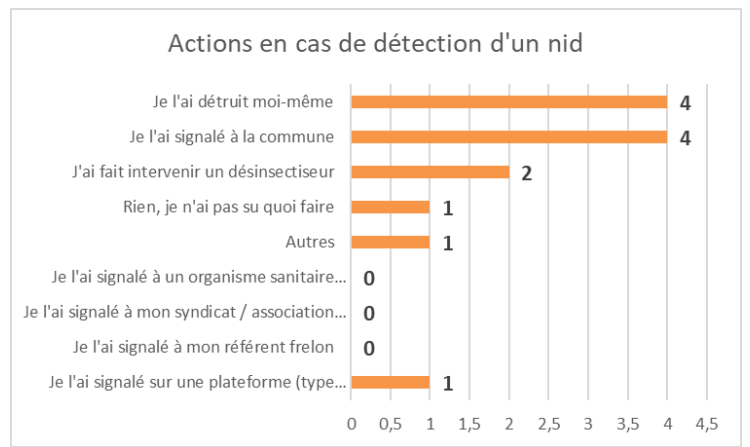
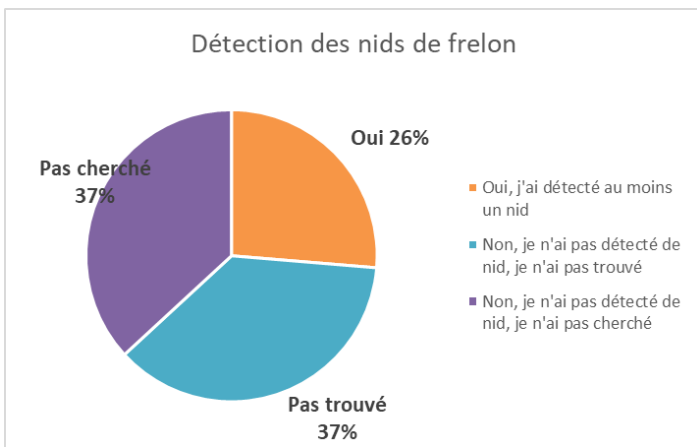
Pression du frelon asiatique ressentie en 2024



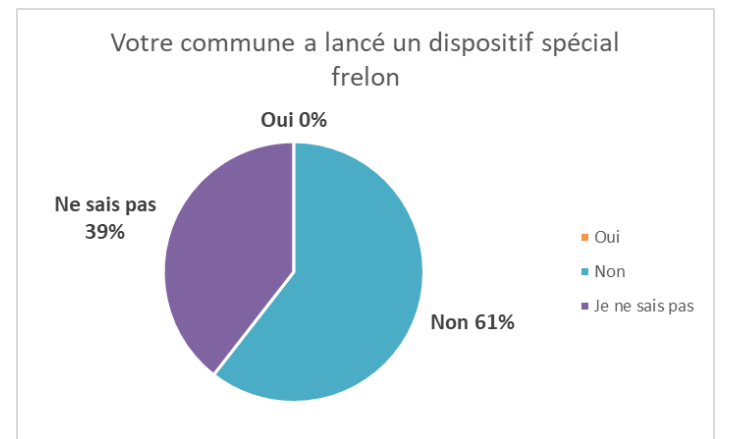
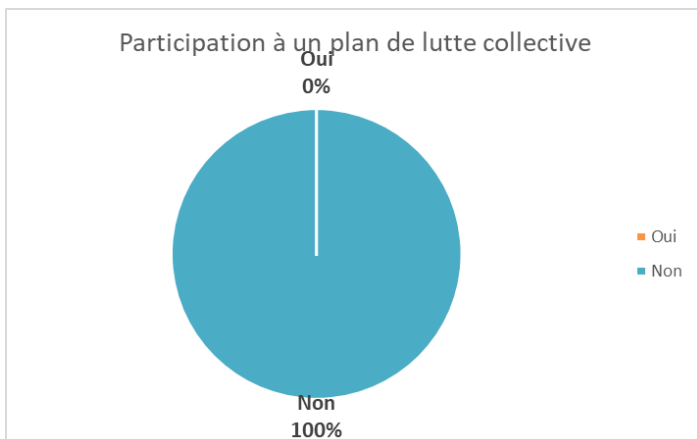
Pratiques de piégeage



Détection et destruction des nids



Plan de lutte collective et positionnement de la commune



Décembre 2024

**Syndicats et Associations apicoles
de Nouvelle-Aquitaine**